

Cote du document: EB 2019/127/R.15
Point de l'ordre du jour: 6
Date: 13 août 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport 2019 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Donal Brown

Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: d.brown@ifad.org

Jill Armstrong

Directrice par intérim de la Division des politiques
et des résultats opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2324
courriel: j.armstrong@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États
membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé	iii
I. Introduction	1
II. Évaluer les résultats: communication sur le CGR de FIDA10	1
A. Impact et résultats obtenus par les projets appuyés par le FIDA durant FIDA10	3
B. Renforcement de la participation au niveau du pays et mobilisation des partenariats	8
C. Efficacité et efficience institutionnelles	8
III. Optimiser l'efficacité du FIDA en matière de développement: une approche holistique	9
A. Conception en vue de l'efficacité en matière de développement	9
B. Accent mis sur la qualité et l'anticipation durant l'exécution	10
IV. Pleins feux: intégration des changements climatiques	11
V. Marche à suivre	12

Annexes

I.	Résultats obtenus pour les indicateurs et les cibles du Cadre de mesure des résultats de FIDA10
II.	Méthodologie et processus
III.	Pleins feux: intégration de la question de l'environnement et des changements climatiques
IV.	Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements pris au titre de FIDA10
V.	Point sur les engagements pris au titre de FIDA11
VI.	Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
VII.	Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA
VIII.	Liste harmonisée des pays en situation de fragilité établie par la Banque mondiale (2019)
IX.	Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Sigles et acronymes

APR	Division Asie et Pacifique
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
BMD	Banque multilatérale de développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CGR	Cadre de gestion des résultats
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
ESA	Division Afrique orientale et australe
EvPP	Évaluation de la performance du projet
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA10	Dixième reconstitution des ressources du FIDA
FVC	Fonds vert pour le climat
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRIPS	Système de projets d'investissement et de dons
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
LAC	Division Amérique latine et Caraïbes
NEN	Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
ODD	Objectif de développement durable
OSC	Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques
PAM	Programme alimentaire mondial
PMD	Département de la gestion des programmes
QAG	Groupe assurance qualité
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RARI	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
REAP	Rapport sur l'état d'avancement du projet
RIDE	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
S&E	Suivi-évaluation
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
SGRO	Système de gestion des résultats opérationnels
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
VRAP	Validation du rapport d'achèvement de projet
WCA	Division Afrique de l'Ouest et du Centre

Résumé

1. L'augmentation du niveau de la faim et de l'insécurité alimentaire¹, les tendances à la baisse de la soutenabilité de la dette et des investissements publics dans le domaine de l'agriculture², ainsi que la vulnérabilité face au climat et la fragilité accrues ont eu un impact disproportionné sur le groupe cible du FIDA: les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables vivant dans les zones rurales. La réalisation des objectifs stratégiques du FIDA – accroître les capacités productives des populations pauvres et les avantages qu'ils peuvent retirer de la participation au marché, et renforcer la durabilité environnementale et la résilience face au climat de leurs activités économiques – est essentielle pour compenser les reculs mondiaux qui se sont produits durant la période 2016-2018, couverte par la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), et contribuer collectivement au Programme de développement durable à l'horizon 2030.
2. À cet effet, le Fonds a connu durant FIDA10 une transition interne qui avait pour but de l'adapter à l'objectif visé, à savoir la réalisation de son mandat. L'accent a été mis de plus en plus sur les pays les plus pauvres et ceux présentant des situations de fragilité, où les groupes cibles sont confrontés aux risques les plus élevés et où les structures de gouvernance sont les plus faibles, constituant un frein à un développement rural efficient et durable.
3. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) constitue le principal instrument utilisé pour rendre compte, chaque année, de la performance opérationnelle et institutionnelle du Fonds. Le Cadre de gestion des résultats (CGR) approuvé pour FIDA10, qui constitue l'ossature du RIDE, utilise une combinaison de données quantitatives et de notes qualitatives semblables à celles utilisées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). Outre les indicateurs du CGR, le RIDE 2019 présente aussi, pour la première fois, un instantané de la santé du portefeuille en cours, offrant une vue d'ensemble actuelle et complète de la performance du Fonds.
4. Au niveau opérationnel, les projets du FIDA ont eu sur le terrain un fort impact qui peut leur être attribué et que mesurent les méthodes les plus modernes d'évaluation de l'impact: durant FIDA10, grâce aux investissements consacrés aux opérations, on constate que 50 millions de personnes ont un accès accru au marché, que 47 millions de personnes ont augmenté leur production, que 62 millions de personnes jouissent d'une plus grande mobilité économique, et que 26 millions de personnes ont une plus grande résilience, dépassant toutes les cibles d'impact fixées.
5. Cet impact a été atteint grâce aux prêts de 3,3 milliards d'USD dont ont bénéficié, au total, à peine moins de 115 millions de personnes, chiffre qui se situe dans la fourchette cible de FIDA10 pour le nombre de personnes à atteindre, et en progrès par rapport aux 98 millions de personnes touchées en 2017. Les investissements ont été consacrés à des produits tels que l'irrigation, la prestation de services financiers, la formation de divers types et les infrastructures, plus de la moitié des résultats au niveau des produits se situant pleinement ou substantiellement à l'intérieur des fourchettes cibles. Le mécanisme indépendant du Groupe assurance qualité (QAG) a attribué de bonnes notes aux projets à l'étape de la conception – dépassant la cible avec 94% de notes positives –, bien que l'on ait observé qu'une

¹ Indicateurs du niveau 1 du Cadre de gestion des résultats (CGR) sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire au niveau mondial.

² Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable – édition spéciale 2019.

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/22700E_2019_XXXX_Report_of_the_SG_on_the_progress_towards_the_SDGs_Special_Edition.pdf.

nouvelle amélioration est nécessaire pour les projets conçus dans des situations de fragilité puisqu'ils n'ont obtenu que 82% de notes positives, alors que la cible était de 85%.

6. En matière d'efficacité et de durabilité, les difficultés d'exécution sont toujours présentes dans les projets clôturés durant FIDA10, principalement en Afrique de l'Ouest et du Centre, où sont concentrés de nombreux pays présentant des situations de fragilité et ne disposant dans l'ensemble que de faibles capacités d'exécution – à quoi s'ajoutent dans certains cas des difficultés sur le plan de l'appropriation et de la gouvernance au niveau national, comme l'ont indiqué plusieurs évaluations d'IOE. La forte corrélation entre ces facteurs et la performance des projets en matière d'efficacité et de durabilité est mise en évidence dans l'édition 2019 du Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), et le présent rapport. Ces préalables essentiels pour l'obtention de résultats durables et efficaces à grande échelle étant reconnus, des efforts sont en cours sur de multiples fronts conformément aux engagements indépendants de FIDA11, notamment le renforcement des capacités et des systèmes nationaux de suivi-évaluation (S&E), de passation des marchés et de gestion financière; l'augmentation du cofinancement (là où le ratio d'ensemble de FIDA10 a été inférieur aux cibles), en particulier national, pour garantir une plus forte appropriation par le gouvernement; la recherche d'un équilibre entre la prise de conscience des contextes difficiles et le désir de parvenir à des résultats ambitieux dans des situations de fragilité grâce à la conception de projets moins complexes bénéficiant d'un appui à l'exécution régulier et rapproché.
7. Ces efforts déployés par la direction pour améliorer la qualité portent déjà leurs fruits dans le portefeuille en cours, avec une réduction du nombre de projets faisant problème³ durant l'année écoulée: 13% des projets de la cohorte clôturés durant FIDA11 font actuellement problème, alors que le chiffre correspondant, pour le premier trimestre de 2018, était de 23%. Les décaissements – l'un des plus importants indicateurs de projets réalisant une performance élevée – se sont également améliorés, le ratio de décaissement passant de 13,1% en 2017 à 17,8% en 2018. L'accent étant fortement mis sur le cofinancement prévu des projets durant FIDA11, les signaux initiaux indiquent que l'organisation est sur la bonne voie pour atteindre des cibles significativement plus élevées.
8. Au niveau institutionnel, des résultats opérationnels positifs ont été obtenus avec un ratio d'efficacité institutionnelle amélioré, qui est de 7,8% alors que la cible pour FIDA10 était de 8,2%, ce qui souligne les efforts déployés par le FIDA pour être plus efficace. Pendant FIDA10, le Fonds s'est également décentralisé, déplaçant 30% de son personnel, dans l'ensemble de l'organisation, vers les bureaux de pays et les pôles régionaux. Toutefois, les efforts se poursuivent pour pourvoir les postes vacants et renforcer les capacités du personnel dans un contexte décentralisé.
9. En conclusion, dans le contexte d'une organisation traversant une période de changement interne et d'un environnement mondial complexe, la performance consolidée sur la période de FIDA10 a été largement positive au niveau opérationnel comme au niveau institutionnel. Des difficultés subsistent toutefois aux deux niveaux compte tenu du créneau du FIDA et de son ambition croissante d'intervenir dans les zones les plus éloignées et les plus fragiles. Malgré ces difficultés, les projets appuyés par le FIDA dans l'ensemble des régions ont eu un impact positif considérable, contribuant à une réduction d'ensemble de la pauvreté rurale et à la réalisation du Programme 2030.

³ La situation problématique résulte très fréquemment de difficultés qui se posent en matière d'efficacité au niveau du projet.

10. Pour l'avenir, la direction est résolue à poursuivre l'amélioration de la gestion et de la qualité du portefeuille, et à se focaliser spécifiquement sur le renforcement de la durabilité et de l'efficacité des opérations, afin d'apporter une contribution accélérée et durable aux objectifs de développement durable (ODD).

I. Introduction

1. Le RIDE 2019 comporte cinq sections principales: la section II rend compte de la performance de FIDA10 et des résultats obtenus au regard du CGR, et la section III énonce les mesures prises tout au long du cycle du projet pour optimiser l'efficacité en matière de développement, en mettant l'accent sur le portefeuille en cours et en utilisant des données en temps réel. La section IV est un chapitre "pleins feux" sur l'intégration des changements climatiques (semblable au rapport de l'année dernière), et la section V présente la marche à suivre. La méthode suivie, y compris les sources des données, la qualité et les limitations de l'analyse, est présentée en détail dans l'annexe II.
2. Le CGR comprend une série d'indicateurs. Certains d'entre eux sont évalués par le biais de données objectives mesurables comme les décaissements, le cofinancement, les évaluations d'impact et les produits au niveau du projet. D'autres indicateurs consistent en des mesures subjectives évaluées par le biais de notations et d'enquêtes, comme les notes au niveau du résultat à l'achèvement, les notes concernant la conception et les indicateurs de performance du programme de pays. Il est important de garder présente à l'esprit cette distinction entre mesures qualitatives subjectives et mesures quantifiables et objectives lorsque l'on examine les divers niveaux du CGR.

II. Évaluer les résultats: communication sur le CGR de FIDA10

3. La période de FIDA10 (2016-2018) a été caractérisée par un contexte mondial particulièrement complexe. Elle a également constitué une période de transition interne sur de multiples fronts. Le FIDA a fait l'objet d'un important processus de réforme interne qui avait pour but de l'adapter à l'objectif visé, par le biais d'une décentralisation du personnel opérationnel et technique vers les pôles sous-régionaux, et par la mise en œuvre d'un réalignement organisationnel. Durant l'année 2018, le FIDA a aussi concrétisé un nombre important d'engagements de FIDA11⁴ pour préparer l'organisation à atteindre les cibles de FIDA11 et jeter les bases nécessaires à cet effet, et il a entrepris un réexamen de son architecture financière pour garantir la viabilité financière. Avec l'approbation du Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, en 2016, le FIDA a institutionnalisé une culture des résultats et remodelé son architecture d'autoévaluation. Enfin, le FIDA a fait l'objet de plusieurs examens externes importants, notamment l'évaluation indépendante du risque financier, l'évaluation de la réalisation du programme opérationnel et du risque stratégique, l'évaluation conduite par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) et l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation⁵.
4. Dans ces conditions de réformes internes de grande portée et d'examens externes et dans un contexte mondial complexe, la performance suivante a été réalisée pour chaque niveau du CGR:
 - i) **Niveau 2 du CGR: effets directs et impact des projets sur le développement au niveau des pays.** Au cours de la période de FIDA10, les opérations financées par le FIDA ont obtenu un impact significatif pouvant leur être attribué, tel que l'ont mesuré les évaluations d'impact. Il a été montré que, parmi les bénéficiaires des projets, 50 millions ont un accès accru au marché, 47 millions ont accru leur production, 62 millions bénéficient d'une plus grande mobilité économique et 26 millions jouissent d'une plus forte résilience.

⁴ Voir l'annexe V sur l'état des engagements de FIDA11.

⁵ Certaines de ces évaluations ont été achevées en 2019.

Les données plus subjectives fondées sur les notes des résultats pour les projets clôturés montrent que près de 85% des projets ont été jugés satisfaisants pour l'efficacité en matière de développement, que près de 90% ont contribué aux innovations et aux solutions pouvant être – ou ayant été – reproduites à plus grande échelle, que près de 90% du portefeuille ont été jugés satisfaisants en matière d'égalité des sexes, et que les cibles de FIDA10 en matière d'adaptation aux changements climatiques ont été largement dépassées. Des problèmes d'exécution subsistent toutefois au niveau des projets, et la performance concernant deux indicateurs importants (durabilité et efficacité) est encore loin des cibles de FIDA10.

- ii) **Niveau 3 du CGR: produits de développement au niveau des pays.**
En termes de portée, 114,7 millions de personnes avaient été touchées à la fin de 2018, atteignant la cible de FIDA10 et dépassant les résultats obtenus dans ce domaine en 2016 et 2017. Les produits des projets ont également été importants: par rapport aux résultats mentionnés dans le RIDE de l'année dernière, une augmentation a été enregistrée pour huit des onze indicateurs. Pour cinq de ces indicateurs, la cible a été atteinte ou dépassée; elle a été substantiellement atteinte pour deux d'entre eux; pour les quatre autres, les cibles de FIDA10 n'ont pas été atteintes⁶.
- iii) **Niveau 4 du CGR: efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA**
Durant FIDA10, la réalisation a été la plus importante de tous les cycles de reconstitution, avec un programme de prêts et dons de 3,3 milliards d'USD. Les nouveaux projets financés ont été au nombre de 82, tandis que 34 projets recevaient un financement additionnel. Les approbations de l'année 2017 ont dépassé celles de toute autre année dans l'histoire du Fonds (1,3 milliard d'USD), suivies de près par celles de 2018, avec près de 1,2 milliard d'USD.
Non seulement le volume des réalisations a été important, mais la qualité initiale des projets a aussi été élevée, et les cibles ambitieuses établies pour la qualité de la conception ont été atteintes, avec 94% des projets jugés satisfaisants durant FIDA10. Les projets conçus dans des pays présentant des situations de fragilité ont manqué de peu la cible de FIDA10 (85%), avec 82% des projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux.
Le cofinancement a augmenté en 2018, pour atteindre 1/1,1, alors qu'il était de 0,76 en 2017, ce qui reflète l'action menée par le FIDA pour concrétiser son engagement à agir en tant qu'assembleur de financement du développement. Toutefois, à 0,87, le cofinancement global de FIDA10 a été sensiblement inférieur à la cible de 1,20 fixée pour FIDA10.
Durant FIDA10, le Fonds a décaissé 2,6 milliards d'USD provenant de toutes les sources de financement, avec un taux d'ensemble de décaissement de 17,8%, dépassant la cible de 15% établie pour FIDA10. En 2018, le Fonds a décaissé 910 millions d'USD provenant de toutes les sources de financement.
- iv) **Niveau 5 du CGR: efficacité et efficacité institutionnelles.** Les résultats opérationnels ont été atteints dans un contexte d'amélioration du ratio d'efficacité: celui-ci était de 7,8% en 2018, alors que la cible pour FIDA10 était de 8,2%, ce qui souligne l'engagement et les efforts déployés par le FIDA pour optimiser l'efficacité.

⁶ Voir l'annexe I.

La décentralisation stratégique opérée s'est traduite par la réaffectation, à la fin de 2018, de 67% du personnel opérationnel, ce qui constitue un saut significatif par rapport à 2017 (47%) et un résultat bien supérieur à la cible de FIDA10, qui était de 45%.

A. Impact et résultats obtenus par les projets appuyés par le FIDA durant FIDA10

5. Le FIDA a obtenu un impact significatif pouvant lui être attribué⁷ sur les vies des populations rurales durant FIDA10. Le FIDA est la seule institution financière internationale (IFI) qui réalise de façon rigoureuse des évaluations d'impact quantitatives au moyen de contrefactuels afin de démontrer une relation de causalité entre les projets appuyés par le FIDA et l'impact obtenu. Les évaluations d'impact réalisées durant FIDA10, qui sont utilisées pour estimer l'impact de tous les projets du cycle de FIDA10, ont démontré que le FIDA a atteint ses cibles en matière d'impact attribuable, comme l'indique le tableau 1 ci-après: 62 millions de personnes ont connu une mobilité économique, 47 millions ont amélioré leur production, 50 millions jouissent d'un meilleur accès au marché, et 26 millions manifestent une résilience accrue.

Tableau 1

Impact des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays – indicateurs de niveau 2 du CGR

Indicateurs	2016-2018	Objectif pour FIDA10
2.1 Indicateurs d'impact		
2.1.1 Nombre de personnes concernées par la mobilité économique (en millions de personnes)	62 ●	40
2.1.2 Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions de personnes)	47 ●	43
2.1.3 Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès au marché (en millions de personnes)	50 ●	42
2.1.4 Nombre de personnes dont la résilience est renforcée (en millions de personnes)	26 ●	22

● Cible atteinte ou dépassée.

6. Bien que les autoévaluations et les évaluations indépendantes du FIDA soient conformes aux critères internationaux d'évaluation établis par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁸, il convient d'envisager avec prudence toute déduction concernant l'impact sur la pauvreté rurale qui serait fondée sur les notations. Compte tenu de cette limitation, le CGR de FIDA11 ne comprend plus l'évaluation de l'impact sur la pauvreté rurale au niveau des effets directs fondée sur les notations, et l'évaluation s'appuiera exclusivement sur la méthode du FIDA en matière d'évaluation de l'impact.
7. En conservant cette mise en garde à l'esprit, l'évaluation d'ensemble de la performance des projets fondée sur les notes de l'autoévaluation des 98 projets clôturés durant FIDA10 est largement positive pour la plupart des indicateurs, bien que deux indicateurs soient significativement à la traîne. Sur la base des indicateurs au niveau des effets directs pour l'ensemble de la période de FIDA10, les principales conclusions sont les suivantes:
- i) Pour deux des indicateurs – adaptation aux changements climatiques et performance du gouvernement –, les cibles ont été pleinement atteintes pour FIDA10. Pour six autres indicateurs, les cibles ont été substantiellement atteintes, avec 83% des projets jugés satisfaisants sur le plan de l'efficacité en matière de développement, 85% obtenant un impact

⁷ Référence au rapport d'évaluation de l'impact pour FIDA10.

⁸ Ces limitations liées à une forte dépendance à l'égard des notations ont aussi été relevées dans le cadre de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation.

sur la pauvreté rurale, 89% contribuant aux innovations, 88% reproductibles à plus grande échelle, 88% dans la zone satisfaisante en matière d'égalité des sexes, et 84% jugés positifs dans le domaine de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (voir le tableau 2 ci-après)⁹. Par ailleurs, la performance a été équivalente ou meilleure par rapport à celle de 2017 pour six indicateurs.

- ii) Bien que le nombre de projets clôturés en 2018 ait été inférieur à celui de 2017, il y a néanmoins eu une diminution du nombre absolu de projets clôturés avec des notes insuffisantes par rapport à l'année précédente pour l'ensemble des indicateurs.
- iii) Sur la base des 34 projets achevés entre 2016 et 2017 qui ont été évalués par IOE, il existe une forte correspondance dans la détermination, par IOE et par la direction, des projets dont la performance est la plus faible. Cette observation reflète la franchise accrue dans les autoévaluations, qui se manifeste non seulement dans le faible décalage d'un tiers de point (0,33) sur l'échelle de six points, mais aussi dans les notes de plus en plus positives attribuées par IOE à la qualité des rapports d'achèvement de projet, réalisés conjointement avec les gouvernements (91% placés dans la zone satisfaisante dans le RARI 2019).
- iv) L'appropriation, l'engagement et les capacités du gouvernement sont des préalables essentiels à une réalisation efficiente et durable et à des résultats à grande échelle. De ce fait, l'efficience et la durabilité au niveau du projet reflètent dans une large mesure la performance du gouvernement. Par conséquent, sur les 15 projets clôturés avec des notes insuffisantes, 14 ont eu une note insuffisante pour l'efficience, et 11 une note insuffisante pour la performance du gouvernement.

⁹ 1% correspond à peu près à un projet.

Tableau 2
Effets directs des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays –
indicateurs du niveau 2 du CGR pour FIDA10

	% noté 4+	# noté <4	% noté 4+	# noté <4	% noté 4+	# noté <4	% noté 4+	Cibles de FIDA10
Indicateurs	2016 (27) F ¹⁰ =3	2016	2017 (46) F=10	2017	2018 (25) F=6	2018	Moyenne mobile de FIDA10 ¹¹	
Efficacité	85	4	80	9	84	4	83 ●	90
<i>Seulement situations de fragilité</i>	33	2	60	4	67	2	58	
Durabilité	74	7	72	13	68	8	71 ●	85
<i>Seulement situations de fragilité</i>	33	2	60	4	50	3	53	
Efficience	74	7	63	17	68	8	67 ●	80
<i>Seulement situations de fragilité</i>	33	2	50	5	67	2	53	
Impact global sur la pauvreté rurale	85	4	87	6	84	4	85 ●	90
<i>Seulement situations de fragilité</i>	67	1	80	2	67	2	74	
Performance du gouvernement	89	3	74	12	80	5	80 ●	80
<i>Seulement situations de fragilité</i>	33	2	60	4	83	1	63	
Égalité des sexes	85	4	89	5	88	3	88 ●	90
<i>Seulement situations de fragilité</i>	100		100		83	1	95	
Innovation	96	1	87	6	84	4	89 ●	90
<i>Seulement situations de fragilité</i>	100		70	3	67	2	74	
Reproduction à plus grande échelle	93	2	85	7	88	3	88 ●	90
<i>Seulement situations de fragilité</i>	67	1	80	2	80	1	78	
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	96	1	80	9	80	5	84 ●	90
<i>Seulement situations de fragilité</i>	100		70	3	67	2	74	
Adaptation aux changements climatiques	86	3	73	10	95	1	83 ●	50
<i>Seulement situations de fragilité</i>	100		67	3	100		81	
Moyenne sur l'ensemble des indicateurs	86		79		81,9		82	83,5

● = cible atteinte ou dépassée | ● = 1 - 10% inférieur à la cible | ● = inférieur de plus de 10% à la cible

v) Dans certaines régions¹², des déficits significatifs de performance (plus prononcés dans les pays présentant des situations de fragilité) ont réduit la performance globale¹³, en particulier sur le plan de l'efficience et de la

¹⁰ F = fragile.

¹¹ Il existe une différence entre la moyenne mobile et la moyenne des différentes années. Dans cette colonne, on utilise les moyennes mobiles conformément à la méthodologie approuvée dans le CGR pour FIDA10.

¹² Huit dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, République centrafricaine et Togo; quatre dans la région Amérique latine et Caraïbes: Guatemala, Haïti et République dominicaine; deux dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe: Arménie et Soudan; un dans la région Asie et Pacifique: Maldives; deux dans la région Afrique orientale et australe: Botswana et Soudan du Sud.

¹³ Compte tenu de la taille relativement plus réduite de la cohorte des projets dans les régions Afrique orientale et australe, Amérique latine et Caraïbes et Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, la performance moyenne peut être significativement réduite par un petit nombre de projets. Ainsi, les quatre projets à faible performance de la région Amérique latine et Caraïbes réduiraient aux environs de 70 la performance de la région pour cet indicateur, alors que quatre projets à faible performance de la région Afrique de l'Ouest et du Centre réduiraient la performance de la région aux environs de la mi-80.

durabilité au niveau des projets. Cette situation est imputable aux différences dans les capacités d'exécution et à des facteurs exogènes, y compris les contextes difficiles, comme on le voit dans le tableau 3 ci-après. La ventilation par région montre que la Division Asie et Pacifique (APR) a atteint les cibles de performance pour tous les indicateurs, tandis que la Division Afrique orientale et australe (ESA) a atteint les cibles pour cinq indicateurs, et que la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN) les a atteintes pour quatre indicateurs. Dans la Division Amérique latine et Caraïbes (LAC) et la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA), la performance est à la traîne, les deux régions n'atteignant qu'une seule cible. La plus forte concentration de projets clôturés avec une performance insuffisante durant FIDA10 se trouve dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre, suivie de la région Amérique latine et Caraïbes. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, deux projets (sur quatre) ont été clôturés dans une situation de fragilité (Haïti).

- vi) La région Afrique de l'Ouest et du Centre compte le plus grand nombre de projets clôturés avec des notes insuffisantes. Cela peut être attribué au fait que de nombreux pays de la région présentent des situations de fragilité¹⁴ et que la région comprend la moitié des pays les plus pauvres du monde¹⁵, dont les structures de gouvernance sont faibles, et le contexte institutionnel d'ensemble moins favorable. La conséquence de ces facteurs, associés à des catastrophes paralysantes comme l'épidémie à virus Ebola, a été que certains pays de la région sont significativement à la traîne au regard des cibles de FIDA10 et, de manière plus générale, des ODD. D'importants efforts ont été entrepris pour renforcer la gestion du portefeuille en Afrique de l'Ouest et du Centre, compte tenu en particulier de la forte augmentation des allocations à ces pays au titre de FIDA11, à la suite du regain d'intérêt pour les pays les plus pauvres et les situations de plus grande fragilité.

¹⁴ Neuf pays présentant des situations de fragilité si l'on utilise la liste harmonisée en 2019.

¹⁵ La République centrafricaine a le taux de pauvreté le plus élevé, à 77%.

Tableau 3
Performance régionale à l'achèvement – FIDA10

Indicateurs	Moyenne mobile FIDA10						Cible de FIDA10				
	APR (25)	# ¹⁶	NEN (16)	#	ESA (15)	#		LAC (17)	#	WCA (25)	#
Efficacité	96	1	88	2	86	2	82	3	64	9	90
Durabilité	92	2	81	3	79	3	65	6	44	14	85
Efficience	88	3	75	4	64	5	76	4	36	16	80
Impact global sur la pauvreté rurale	96	1	100		86	2	82	3	70	8	90
Performance du gouvernement	92	2	94		86	2	76	4	56	11	80
Égalité des sexes	100		81	3	86	2	88	2	84	4	90
Innovation	96	1	88	2	93	1	82	3	84	4	90
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	96	1	88	2	92	1	88	2	76	6	90
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	100		94	1	100		73	5	61	10	90
Adaptation aux changements climatiques	100		80	3	83	3	67	6	69	8	50
Moyenne sur l'ensemble des indicateurs	96		87		86		78		64		84

8. Les résultats de cette année au niveau des produits sont extraits de 210 projets en cours financés par le FIDA. L'objectif de portée de FIDA10 a été atteint et, par rapport à l'année dernière, des améliorations de la performance ont été signalées pour huit des onze indicateurs¹⁷. Cinq des onze indicateurs de niveau 3 du CGR ont atteint ou dépassé les fourchettes définies pour FIDA10. Des améliorations significatives ont été réalisées en termes de nombre d'entreprises ayant accès aux services de promotion des entreprises (163 637, alors que la fourchette définie pour FIDA10 était de 80 000 à 120 000), de superficie des terres sous irrigation améliorée (279 310 hectares, alors que la fourchette définie pour FIDA10 était de 240 000 à 350 000 hectares), et de nombre de personnes formées à la gestion communautaire (2,08 millions, alors que la fourchette définie pour FIDA10 était de 1,6 million à 2,3 millions) – 72% des personnes formées étaient des femmes.
9. Le FIDA a substantiellement atteint deux autres indicateurs: superficie des terres bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (3,11, alors que la fourchette définie était de 3,3 à 5,0), et nombre de ruraux ayant accès à des services financiers en rapport avec l'épargne (13,84, alors que la fourchette était de 14 à 21). Le FIDA n'a pas atteint les ambitieuses cibles établies pour les quatre autres indicateurs, bien que la performance de deux d'entre eux se soit effectivement améliorée par rapport à l'année précédente: construction de routes, marchés et installations de transformation, et nombre de personnes formées aux pratiques et aux technologies de production végétale et animale. Pour ce qui concerne les deux indicateurs dont la performance a diminué par rapport à l'année précédente, la

¹⁶ Nombre de projets dont les notes sont inférieures à 4.

¹⁷ Les variations dans la composition de l'échantillon d'une année à l'autre peuvent avoir un fort impact sur les chiffres au niveau des produits. En outre, étant donné que les projets du FIDA sont induits par la demande, la définition de cibles, même au niveau de fourchettes, soulève des problèmes significatifs. Le FIDA a établi des fourchettes, pour la première fois, dans le CGR pour FIDA10 à propos des réalisations au niveau des produits.

diminution est due au fait que des projets ne font plus partie de l'échantillon couvert par le rapport.

B. Renforcement de la participation au niveau du pays et mobilisation des partenariats

10. L'utilité et l'engagement du FIDA, tels qu'ils sont perçus dans le cadre de ses programmes de pays, ont été positifs, et les objectifs pour tous les indicateurs de niveau 4 du CGR concernant la performance du programme de pays ont été dépassés, comme l'a montré une enquête menée auprès des clients au niveau des pays. Les résultats positifs de l'enquête menée auprès des clients du FIDA sont également confirmés par le rapport de 2018 d'AidData intitulé "Listening to Leaders", qui a placé le FIDA au quatrième rang, parmi toutes les parties prenantes et les régions, en termes d'influence et d'utilité des politiques, en particulier dans le secteur rural – tout en montrant que le FIDA pourrait accroître son influence sur les domaines en rapport avec son mandat (par exemple le climat et l'environnement), et qu'il a été perçu dans toutes les régions comme étant plus "utile" qu'"influent".
11. À l'avenir, pour FIDA11, la direction utilisera, pour rendre compte de la performance, aussi bien les autoévaluations effectuées à l'achèvement de la période couverte par la stratégie de pays que l'enquête menée auprès des clients. En outre, l'enquête menée auprès des clients a été remaniée et s'inscrit dans le cadre du document "Cadre permettant des retours d'information opérationnels de la part des parties prenantes: amélioration de la transparence, de la gouvernance et de la responsabilisation" pour en faire un outil plus robuste, complet et fiable.
12. Des efforts ont été déployés pour mobiliser et attirer les investissements et renforcer les partenariats au niveau mondial, régional et national, ce qui a conduit à une augmentation du ratio de cofinancement, qui a atteint 1,1 en 2018 au lieu de 0,76 en 2017. Toutefois, le ratio de cofinancement pour l'ensemble de la période de FIDA10 est de 0,87, et donc inférieur à l'objectif de 1,20. Le cofinancement total pour FIDA10 a été de 2,9 milliards d'USD, dont 68% d'origine nationale et 32% d'origine internationale.
13. Le FIDA renforce également son engagement auprès des gouvernements au niveau des politiques nationales pour les inciter à s'engager durablement en faveur du développement rural. En conséquence, le ratio de cofinancement national est passé de 0,58 en 2017 à 0,68 en 2018, et une nouvelle augmentation est prévue durant FIDA11.
14. Le faible niveau global des cofinancements durant FIDA10 est principalement dû à la diminution des cofinancements internationaux en 2016 et 2017 (le cofinancement national a doublé de 2016 à 2017). Il est toutefois encourageant de noter que, grâce aux efforts de renforcement des partenariats et à la mise en place de la stratégie et du plan d'action en matière de cofinancement, la direction peut faire état d'une tendance à la hausse des cofinancements nationaux et internationaux en 2018, le cofinancement total ayant augmenté de 30% de 2017 à 2018. Les premiers signaux recueillis en 2019 sont également positifs.

C. Efficacité et efficacité institutionnelles

15. La performance par rapport aux cibles à ce niveau pour la période de FIDA10 a été largement positive, les cibles ayant été atteintes pour presque tous les indicateurs de niveau 5 du CGR¹⁸ en matière de gestion des ressources humaines, de décentralisation et d'efficacité administrative.
16. L'efficacité institutionnelle du FIDA s'est améliorée durant FIDA10, et on prévoit une poursuite de cette tendance tout au long de FIDA11. Cette amélioration s'inscrit dans un contexte d'importantes réformes internes et de décentralisation

¹⁸ Annexe I, niveau 5 du CGR.

visant à rendre l'organisation plus efficace dans l'exécution du programme considérable de FIDA11 et du volume accru du programme de prêts et dons (3,5 milliards d'USD). Le ratio des dépenses administratives du FIDA par rapport au programme de prêts et dons était de 7,8 durant FIDA10, alors que la cible était de 8,2, et la référence de 7,9 (2014). Cela souligne l'engagement du FIDA à chercher à accroître son efficacité institutionnelle tout en optimisant son efficacité en matière de développement.

17. À la fin de FIDA10, tous les postes pertinents – personnel opérationnel et technique – avaient été décentralisés, et les pôles sous-régionaux et les bureaux de pays du FIDA étaient opérationnels. Cela signifie qu'à la fin de 2018 30% de l'effectif total était en fonction dans les pôles ou les bureaux de pays. Un cadre de délégation de pouvoirs avait également été mis en place pour répondre à l'engagement pris par FIDA11 de veiller à ce que, au sein d'une organisation nouvellement décentralisée et réalignée, les équipes soient dotées des pouvoirs nécessaires, assortis d'une obligation de résultats. La direction estime que le modèle opérationnel décentralisé renforcera la capacité du FIDA à fournir un appui rapide et efficace aux pays.
18. Le pourcentage de femmes à des postes P-5 et au-dessus est passé de 28%, chiffre cité dans le RIDE 2018, à 31%, ce qui témoigne de progrès récents, même si la cible de 35% n'est pas encore atteinte. Une ventilation plus poussée concernant les postes D-1 et au-dessus fait apparaître une évolution plus positive, avec 42% de femmes. Il reste encore une marge d'amélioration pour atteindre la cible, mais l'adoption en 2017 du Plan d'action pour l'égalité des sexes, qui comprend 20 initiatives, a eu un certain impact. On peut citer comme exemples les initiatives de sensibilisation visant à attirer les candidatures de femmes, l'inclusion d'un nombre obligatoire de femmes sur les listes restreintes, la gestion des talents et les perspectives de carrière, les programmes de formation et d'éducation, et l'appui apporté à l'équilibre travail-vie personnelle.

III. Optimiser l'efficacité du FIDA en matière de développement: une approche holistique

19. Il est essentiel, afin d'optimiser l'efficacité du FIDA en matière de développement, de veiller à ce qu'il mette en œuvre une approche globale de la qualité des projets, telle qu'elle est décrite dans le Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement. La présente section précise deux domaines dans lesquels le FIDA a davantage d'influence directe sur les priorités émergentes et peut les intégrer: la conception et l'exécution. La direction s'attache à faire en sorte que, d'une part, la conception des projets soit d'une qualité élevée, et que le processus de conception soit efficient et rapide; et, d'autre part, que les gouvernements bénéficient d'un appui durant l'exécution pour optimiser la qualité, et que soit exercée une supervision rigoureuse des projets. L'accent mis sur la qualité initiale aide à garantir que les projets achevés auront un fort impact et des résultats durables pour contribuer au Programme 2030.

A. Conception en vue de l'efficacité en matière de développement

20. Des conceptions de projet solides et cohérentes constituent une condition préalable importante pour obtenir des effets positifs sur le développement. Durant FIDA10, 88 projets ont été examinés par le QAG – un mécanisme d'examen indépendant au sein du FIDA –, dont 25% étaient exécutés dans des situations de fragilité. Les cibles ambitieuses du CGR pour la conception ont été atteintes et dépassées pour la totalité du portefeuille – avec 94% des projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux par le QAG au point de départ, comme le montre le tableau 4 ci-après. Pour les projets conduits dans des pays présentant des situations de fragilité, la performance a été, à 82%, légèrement inférieure à la cible de 85%. Ces résultats ont été obtenus malgré l'augmentation notable des réalisations durant FIDA10, le

plus important cycle de reconstitution des ressources, avec un programme de prêts et dons de 3,3 milliards d'USD, qui a financé 82 nouveaux projets et apporté un financement additionnel à 34 autres projets. Les approbations de l'année 2017 ont dépassé celles de toute autre année dans l'histoire du Fonds (1,3 milliard d'USD), suivies de près par celles de 2018, avec près de 1,2 milliard d'USD.

21. Le tableau ci-après démontre que, bien que les cibles aient été ambitieuses, le FIDA a réalisé de solides progrès en matière de conception durant FIDA10. Il montre également que le FIDA exerce davantage de contrôle sur ces résultats et peut garantir que les priorités, les objectifs et les thèmes d'intégration émergents seront suffisamment intégrés dans les nouvelles conceptions de projet plutôt que d'être pris en compte ultérieurement durant l'exécution¹⁹. La direction entend continuer à mettre la barre plus haut pour la performance lors de la conception, avec l'espoir de voir de plus en plus de projets obtenir une note de 5 ou plus.

Tableau 4
Qualité initiale de la conception du projet au cours de la période de FIDA10 – indicateurs du niveau 4 du CGR

	4+					5+				
	2016 (26)	2017 (36)	2018 (25)	FIDA10 moyenne mobile	Objectifs pour FIDA10	2016	2017	2018	FIDA10 Moyenne mobile	
Qualité d'ensemble lors de la conception	96	97	88	94	●	90	69	68	64	67
Qualité d'ensemble <i>seulement situations de fragilité</i>	100	88	73	82	●	85	33	63	45	50
Égalité des sexes	100	95	80	92	●	90	46	50	32	44
S&E	92	92	88	91	●	90	12	29	52	30
Environnement et changements climatiques	96	100	88	97	●	80	62	50	64	58
Reproduction à plus grande échelle	95	88	88	90	●	85	42	76	56	58

B. Accent mis sur la qualité et l'anticipation durant l'exécution

22. Les tendances que l'on peut déduire de la performance du portefeuille en cours permettent de penser que les projets appuyés par le FIDA sont bien placés par rapport aux objectifs ambitieux établis pour FIDA11 puisqu'il est probable que 92% des projets qui devraient être clôturés durant FIDA11 atteindront leur objectif de développement et contribueront aux ODD. La direction note également avec satisfaction que, pour 85% du portefeuille en cours, les notes obtenues en matière de durabilité des avantages se situent dans la zone satisfaisante, alors que, durant FIDA10, la performance de cet indicateur était sensiblement à la traîne. Le décaissement est l'un des plus importants indicateurs de bons projets, et a fait l'objet d'une attention soutenue, avec la mise en place d'un plan d'action pour les décaissements – comme en témoigne l'augmentation du taux de décaissement, qui est passé de 13,1% en 2017 à 17,8% en 2018.
23. Tout en déployant des efforts visant à consolider les portefeuilles par le biais de projets plus importants et moins nombreux, la direction n'ignore pas que, pour obtenir un impact maximal des projets qu'elle finance, la performance doit se situer dans la zone satisfaisante et des mesures proactives doivent être prises en temps utile à propos des projets dont la performance est insuffisante. C'est pourquoi la direction a mis en place des systèmes d'alerte rapide et de mesure de la performance, nécessaires pour identifier les problèmes potentiels et surveiller de près leur situation grâce à un appui accru à l'exécution et à des missions de supervision réalisées deux fois par an pour les projets faisant problème.

¹⁹ On trouvera à l'annexe VII un rapport détaillé sur l'assurance qualité dans les opérations.

24. Grâce à ce suivi permanent, le FIDA a réalisé au cours de l'année écoulée des progrès considérables en termes de réduction du nombre de projets faisant problème. Comme le montre le tableau 5 ci-après, le pourcentage de projets faisant problème a été considérablement réduit durant l'année écoulée, passant de 23 à 13%. Cette amélioration significative en un bref laps de temps est due à l'attitude proactive adoptée par les équipes de projet et à la restructuration des projets lorsque c'était nécessaire²⁰.

Tableau 5

Qualité durant l'exécution – cohorte de projets qui seront clôturés durant FIDA11 par rapport aux cibles du CGR pour FIDA11

		Premier trimestre 2018	Deuxième trimestre 2019	Cibles FIDA11
		Clôture FIDA11	Clôture FIDA11	
Indicateurs correspondants FIDA11	<i>Nombre de projets disponibles pour décaissement et entrés en vigueur, et pour lesquels des REAP* sont disponibles</i>	88	89	
	Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution			
Résultat global du projet	Évaluation de la performance globale de l'exécution	83%	88%	90
	Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	83%	92%	
Efficacité	Efficacité et axe de développement	86%	86%	90
Durabilité	Durabilité des avantages	87%	85%	85
Reproduction à plus grande échelle	Potentiel de reproduction à plus grande échelle	91%	91%	95
Efficiences	Gestion du projet	74%	72%	80
	Gestion financière	71%	73%	
Égalité des sexes	Égalité des sexes et participation des femmes 4+	90%	88%	90
	Égalité des sexes et participation des femmes 5+	40%	46%	60
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	89%	89%	90
Adaptation aux changements climatiques	Adaptation aux changements climatiques	90%	90%	85
	Nutrition	80%	83%	
	Nombre de projets faisant problème	20	12	
	Pourcentage de projets faisant problème	23	13	

* REAP: rapport sur l'état d'avancement du projet.

IV. Pleins feux: intégration des changements climatiques

25. Semblable à celle de l'année dernière, la section "Pleins feux" de cette année présente une vue d'ensemble des initiatives du FIDA en matière d'intégration des changements climatiques, prenant en compte les enseignements tirés des projets de la période de FIDA10 désormais clôturée, et elle décrit les premiers progrès accomplis sur la voie de la réalisation des engagements ambitieux de FIDA11 en matière d'environnement et de climat. Le texte intégral en est présenté à l'annexe III.

²⁰ Dans les organisations comparables, le pourcentage moyen de projets faisant problème contenus dans le portefeuille est d'environ 20% d'après les informations publiquement disponibles.

V. Marche à suivre

26. Durant FIDA10, le FIDA a obtenu des résultats considérables, réalisant le plus important programme de prêts et dons, des décaissements remarquables et, plus important encore, un impact significatif sur la pauvreté rurale, qui peut lui être attribué, et qui contribue à la réalisation des ODD (en particulier les ODD 2.3 et 2.4), comme le démontrent des évaluations d'impact rigoureuses.
27. Dans le même temps, compte tenu de son mandat qui est d'agir dans les contextes les plus pauvres et les plus fragiles, il n'était pas facile pour le FIDA de parvenir à un impact de manière efficiente et durable. Bien que l'appropriation par le gouvernement demeure le plus important des facteurs déterminants de la performance d'un projet, la direction souhaite mettre en lumière trois domaines qui relèvent de sa compétence et dans lesquels elle renforce encore son appui.
28. Premièrement, le FIDA intervient activement sur trois fronts pour aider les gouvernements à être plus efficaces dans la réalisation: i) en concevant des projets moins complexes, plus faciles à exécuter et de qualité élevée, comme en témoignent non seulement les notes positives au point de départ, mais aussi la diminution des délais entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement, passés de 12,5 mois en 2016 à 8,6 mois en 2018; ii) en élaborant au niveau du projet un programme sur mesure de renforcement des capacités de gestion financière et de passation des marchés; iii) en faisant passer au stade opérationnel le mécanisme récemment approuvé proposant des instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets, afin d'offrir un appui supplémentaire avant le démarrage, permettant de conserver la capacité et les ressources du projet pour d'importantes activités comme les études de référence en temps opportun.
29. Deuxièmement, la durabilité demeure un sujet de préoccupation pour la direction, en particulier dans les contextes de fragilité où l'intention est de renforcer la résilience à long terme. La direction s'attache à ce que: i) toutes les nouvelles conceptions incluent des stratégies de retrait et des cadres de risques intégrés, suivis par l'intermédiaire de missions de supervision durant l'exécution; ii) une approche programmatique soit adoptée par opposition à une approche centrée sur le projet, conformément au Cadre de transition, et élaborée pour chaque pays dans les nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), sur la base des directives révisées relatives aux COSOP; iii) le FIDA renforce, en s'appuyant sur les points forts existants en matière d'investissement dans le capital humain et de renforcement des capacités au niveau des communautés, les plans d'action en faveur de l'égalité des sexes et de la jeunesse; il a mis au point un cadre permettant des retours d'information de la part des parties prenantes et axé sur la participation des bénéficiaires; il veille à ce que les projets passent d'une approche intégrative à une approche transformative.
30. Troisièmement, comme indiqué précédemment, ces problèmes sont plus prononcés dans les pays présentant des situations de fragilité, auxquels 25 à 30% des ressources de base du FIDA seront attribuées dans le cadre de FIDA11. Pour surmonter les obstacles structurels dans ces contextes, on a davantage mis l'accent sur le renforcement des capacités et des systèmes nationaux pour obtenir des résultats en matière de développement. Au niveau des pays, on a entrepris, sur la base de données, de très fréquents examens conjoints des gouvernements et de la direction, avec un soutien accru et consacré à la gestion financière, à la fois par l'intermédiaire des plateformes et de ressources supplémentaires spécialement affectées, déployées dans les pays, ainsi que par des conceptions de projets plus agiles, réalistes et adaptées au contexte.
31. Durant la période de FIDA10, en même temps que la décentralisation et le réaligement de l'organisation, de nouvelles politiques et procédures ainsi que de nouveaux systèmes ont été mis en place dans l'espoir que, prises ensemble, ces réformes et initiatives conduiront à une amélioration de la performance à moyen et

long terme. Pour l'avenir, la direction s'emploie à pourvoir les postes vacants, en particulier au sein des équipes opérationnelles, en fournissant un appui supplémentaire en termes de ressources humaines et en renforçant les capacités en matière de procédures, directives et systèmes nouveaux, par l'intermédiaire de l'Académie des opérations du FIDA, à l'intention du personnel et des consultants.

32. En conclusion, durant FIDA10, le Fonds a tiré parti des possibilités et surmonté les obstacles pour faire en sorte que ses ressources apportent une contribution importante aux ODD et au Programme 2030. Dans le même temps, FIDA10 a également permis à la direction d'identifier les lacunes institutionnelles, les problèmes d'exécution, les obstacles à la performance et les meilleures pratiques susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle. Ensemble, ces éléments ont jeté les bases non seulement de FIDA11, mais également de l'orientation stratégique à long terme du Fonds.

Résultats obtenus pour les indicateurs et les cibles du Cadre de mesure des résultats de FIDA10

Tableau 1
Niveau 1 du CMR – effets directs sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles
à l'échelle mondiale

<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Année de référence^b</i>	<i>Résultats 2019</i>
1.1 Effets directs sur la pauvreté et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale			
1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour)	Division de statistique ^a	28,0 (1999)	8,6 (2018)
1.1.2 Prévalence de la sous-alimentation dans la population	Division de statistique ^a	s.o.	10,9 (2017)
1.1.3 Prévalence de l'insécurité alimentaire (modérée et grave)	Division de statistique ^a	s.o.	26,4 (2018) ^c
1.1.4 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	Division de statistique ^a	s.o.	22 (2018)
1.2 Effets directs sur les investissements agricoles à l'échelle mondiale			
1.2.1 Total des apports publics alloués au secteur agricole (en milliards d'USD)	Division de statistique ^a	s.o.	12,6 (2017)
1.2.2 Part des dépenses publiques affectée à l'agriculture (indice)	Division de statistique ^a	s.o.	0,26 (2017)

^a Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable – édition spéciale 2019.

^b Pour chaque indicateur, les années de référence et les données correspondantes doivent encore être fixées avec l'aide de la Commission de statistique de l'ONU.

^c *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019.*

Tableau 2

Niveau 2 du CMR – effets directs et impact des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays

Indicateurs	Source	Valeur de référence 2011-2013	2015-2017 ^a	2016-2018 ^b	Cible FIDA10 en 2018
2.1 Indicateurs d'impact					
2.1.1 Nombre de personnes concernées par la mobilité économique (en millions de personnes)	Évaluations de l'impact du FIDA	s.o.	s.o.	62	40
2.1.2 Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions de personnes)	Évaluations de l'impact du FIDA	s.o.	s.o.	47	43
2.1.3 Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès au marché (en millions de personnes)	Évaluations de l'impact du FIDA	s.o.	s.o.	50	42
2.1.4 Nombre de personnes dont la résilience est renforcée (en millions de personnes)	Évaluations de l'impact du FIDA	s.o.	s.o.	26	22
2.2 Indicateurs d'effet direct (pourcentage de projets obtenant une note plutôt satisfaisante ou mieux) à l'achèvement					
2.2.1 Efficacité	RAP	88	80	83	90
<i>Situations de fragilité uniquement</i>	RAP	-	50	53	-
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	75	75	s.o.	
2.2.2 Efficience	RAP	76	70	67	80
<i>Situations de fragilité uniquement</i>	RAP	-	50	53	-
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	57	51	s.o.	
2.2.3 Impact sur la pauvreté rurale	RAP	88	84	85	90
<i>Situations de fragilité uniquement</i>	RAP	-	71	74	-
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	86	76	s.o.	
2.2.4 Égalité entre les sexes	RAP	93	88	88	90
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	80	71	s.o.	
2.2.5 Durabilité des avantages	RAP	81	72	71	85
<i>Situations de fragilité uniquement</i>	RAP	-	46	53	-
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	65	59	s.o.	
2.2.6 Innovation et reproduction à plus grande échelle	RAP	91	89	89	90
• <i>Seulement pour innovation</i>	RAP	-	89	89	-
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	79	80	s.o.	
• <i>Seulement pour reproduction à plus grande échelle</i>	RAP	-	88	88	-
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	79	68	s.o.	
2.2.7 Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	RAP	86	87	83	90
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	73	81	s.o.	
2.2.8 Appui à l'adaptation des petits exploitants aux changements climatiques	RAP	s.o.	79	84	50
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	s.o.	73	s.o.	
2.2.9 Performance du gouvernement	RAP	78	79	80	80
Note d'IOE ^c	VRAP/EvPP	66	61	s.o.	

Note: RAP – rapport d'achèvement de projet; VRAP – validation du rapport d'achèvement de projet; EvPP – évaluation de la performance du projet.

^a Ces résultats sont des moyennes mobiles sur trois ans.

^b Les résultats des RAP sont présentés cumulés sur trois ans afin de mieux rendre compte de la dynamique interannuelle.

^c Source: Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) 2019 (59 projets) sur la base des projets achevés entre 2015 et 2017.

Tableau 3
Niveau 3 du CMR – produits des projets appuyés par le FIDA en matière de développement au niveau des pays

Indicateurs	Source	Valeur de référence 2013	2016 ^a	2017 ^b	2018	Fourchette prévisionnelle FIDA10 en 2018
3.1 Portée globale						
3.1.1 Nombre de personnes bénéficiant de services fournis par des projets soutenus par le FIDA (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	98,6 (52/48)	97,04 (50/50)	97,93 (50/50)	114,7 (49/51)	110-130
3.2 Gestion des ressources naturelles						
3.2.1 Superficie des terres bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en millions d'ha)	SYGRI	4,1	3,01	3,02	3,11	3,3-5,0
3.2.2 Superficie des terres bénéficiant de réseaux d'irrigation (en ha)	SYGRI	277 000	57 021	57 517	279 310	240 000-350 000
3.3 Techniques agricoles						
3.3.1 Personnes formées aux pratiques/techniques de production végétale et animale (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	6,4 (53/47)	2,51 (47/53)	2,56 (47/53)	2,60 (49/51)	5,5-7,7
3.4 Services financiers ruraux						
3.4.1 Nombre d'épargnants volontaires (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	19,1 (28/72)	16,13 (39/61)	16,14 (39/61)	13,84 (46:54)	14-21
3.4.2 Nombre d'emprunteurs actifs (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	6,2 (40/60)	7,68 (35/65)	7,68 (35/65)	11,95 (47:53)	5,0-7,5
3.5 Commercialisation						
3.5.1 Routes construites ou remises en état (en km)	SYGRI	20 120	13 690	13 930	8 645	18 000-24 000
3.5.2 Installations de transformation construites ou remises en état	SYGRI	9 391	5 191	5 191	5 330	7 500-11 300
3.5.3 Installations de commercialisation construites ou remises en état	SYGRI	3 252	2 672	2 709	1 020	3 000-5 000
3.6 Microentreprises						
3.6.1 Entreprises accédant à des services de promotion de l'activité	SYGRI	88 000	91 249	91 250	163 637	80 000-120 000
3.7 Politiques et institutions						
3.7.1 Nombre de personnes formées à la gestion communautaire (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	1,8 (24/76)	1,93 (23/77)	1,94 (24/76)	2,08 (28/72)	1,6-2,3
3.8 Adaptation aux changements climatiques						
3.8.1 Nombre de membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour faire face aux effets des changements climatiques (en millions de personnes)	SYGRI	2,3	1,50	1,51	2,63	8-15

Note: SYGRI = Système de gestion des résultats et de l'impact.

^a Résultats présentés dans le RIDE 2017. Résultats au 31 décembre 2016.

^b Résultats pour le RIDE 2018. Résultats au 31 décembre 2017.

Tableau 4
Niveau 4 du CMR – efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA

Indicateurs	Source	Valeur de référence				Cible FIDA10 en 2018
		2013-2014	2016 ^a	2017	2018	
4.1 Pourcentage de programmes de pays notés 4 ou plus en cours d'exécution s'agissant des aspects suivants:						
4.1.1 Contribution à l'augmentation des revenus, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'autonomisation des ruraux pauvres des deux sexes	Enquête auprès des clients	89	100	100	100	90
4.1.2 Respect des principes d'efficacité de l'aide	Enquête auprès des clients	89	100	100	100	100
4.1.3 Participation à la concertation nationale sur les politiques	Enquête auprès des clients	81	100	97	100	85
4.1.4 Établissement de partenariats	Enquête auprès des clients	92	100	94	100	90
4.2 Pourcentage de projets notés 4 ou plus au point de départ^b						
4.2.1 Évaluation globale de la qualité de la conception	Assurance qualité	91	93	97	94	90
4.2.2 Évaluation globale de la qualité de la conception (situations de fragilité uniquement)	Assurance qualité	83	96	91	82	85
4.2.3 Égalité des sexes	Assurance qualité	81	97	97	92	90
4.2.4 Suivi-évaluation	Assurance qualité	88	88	92	91	90
4.2.5 Reproduction à plus grande échelle	Assurance qualité	83	95	92	90	85
4.2.6 Environnement et changements climatiques	Assurance qualité	s.o.	90	98	97	80
4.2.7 Les projets financés par des prêts ont une analyse économique vérifiable	Assurance qualité	s.o.	100	100	100	100
4.3 Gestion du portefeuille						
4.3.1 Délai entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement (en mois) ^c	GRIPS	17	16,8	16,3	15,7	14
4.3.2 Ratio de décaissement en pourcentage (ensemble du portefeuille) ^d	Flexcube	15,8	12,8	13,1	17,8	15
4.3.3 Ratio de décaissement en pourcentage (situations de fragilité)	Flexcube	15,3	12,8	10,5	18,5	14
4.3.4 Prise en compte de la parité femmes-hommes dans l'exécution	REAP/GRIPS	89	93	93	92	90
4.3.5 Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux avec un taux de décaissement acceptable (par rapport au plan de travail et budget annuel approuvé)	REAP	55	46	44	47	65
4.3.6 Pourcentage de dons pour lesquels le déroulement de la mise en œuvre est jugé dans l'ensemble plutôt satisfaisant	Rapport de situation sur les dons	92	91	92	90	80
4.4 Cofinancement						
4.4.1 Ratio de cofinancement (ensemble du portefeuille)	GRIPS	1,27	1,27	1,01	0,87	1,20
GROUPE DE REVENUS						
<i>Pays à revenu intermédiaire</i>	GRIPS	-	1,47	1,16	1,26	-

<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence 2013-2014</i>	<i>2016^a</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>Cible FIDA10 en 2018</i>
<i>de la tranche supérieure</i>						
<i>Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure</i>	GRIPS	-	1,63	1,23	0,75	-
<i>Pays à faible revenu</i>	GRIPS	-	0,60	0,58	0,9	-
RÉGION						
<i>Asie et Pacifique</i>	GRIPS	-	-	1,51	0,92	-
<i>Afrique orientale et australe</i>	GRIPS	-	-	0,58	0,86	-
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	GRIPS	-	-	1,12	1,17	-
<i>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</i>	GRIPS	-	-	0,71	0,83	-
<i>Afrique de l'Ouest et du Centre</i>	GRIPS	-	-	0,77	0,7	-

Note: GRIPS – Système de projets d'investissement et de dons; REAP – rapport sur l'état d'avancement du projet.

^a Ces résultats ont été présentés dans le RIDE 2017.

^b Les notes évaluant la qualité au point de départ sont agrégées sur 36 mois (1^{er} janvier 2016 – 31 décembre 2018).

^c Moyenne des projets dont le premier décaissement a eu lieu au cours des 36 derniers mois (1^{er} janvier 2015 – 31 décembre 2017).

^d Le ratio de décaissement est présenté selon la méthodologie convenue dans le cadre de FIDA10. Pour FIDA11, une nouvelle méthodologie alignée sur celle des autres institutions financières internationales (IFI) a été convenue afin de calculer le ratio de décaissement. En utilisant cette nouvelle méthodologie, le ratio de décaissement s'élève à 19,1%.

Tableau 5
Niveau 5 du CMR – efficacité et efficience institutionnelles du FIDA

Indicateurs	Source	Valeur de référence				Cible FIDA10 en 2018
		2014	2016 ^a	2017	2018	
5.1 Amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources						
5.1.1 Pourcentage de contributions annoncées par rapport au niveau cible de FIDA10	Bases de données institutionnelles	95	83	81	81	100
5.2 Amélioration de la gestion des ressources humaines						
5.2.1 Indice d'engagement du personnel: pourcentage du personnel effectivement engagé dans la réalisation des objectifs du FIDA	Sondage mondial du personnel	76	76	76	74	75
5.2.2 Pourcentage du personnel provenant d'États membres des Listes B et C	Bases de données institutionnelles	40	42	43	44	Suivi
5.2.3 Pourcentage de femmes aux postes P-5 et au-dessus	Bases de données institutionnelles	29	25	28	31	35
5.2.4 Délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	Bases de données institutionnelles	109	91	90	76	100
5.3 Amélioration de l'efficience administrative						
5.3.1 Part des allocations budgétaires affectée au:						
Groupe 1	Bases de données institutionnelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Suivi
Groupe 2	Bases de données institutionnelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Suivi
Groupe 3	Bases de données institutionnelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Suivi
Groupe 4	Bases de données institutionnelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Suivi
5.3.2 Pourcentage de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays	Bases de données institutionnelles	42,7	43	47	67,4	45
5.3.3 Montant en USD engagé au titre des prêts et dons pour chaque dollar de dépenses administratives ^b	Bases de données institutionnelles	7,9 (2011-2013)	7,7	8,6	7,8	8,2
5.3.4 Montant en USD des engagements au titre des prêts et dons ainsi que des cofinancements de projets pour chaque dollar de dépenses administratives ^c	Bases de données institutionnelles	14,9 (2011-2013)	15,3	16,7	13,6	15,2
5.3.5 Montant en USD des décaissements pour chaque dollar de dépenses administratives ^c	Bases de données institutionnelles	5,1 (2011-2013)	5,5	5,9	6,2	5,5

^a Ces résultats ont été présentés dans le RIDE 2017.

^b Le ratio est calculé sur une moyenne de 36 mois (2016-2018).

^c Dans le CMR de FIDA9, l'indicateur correspondant était défini comme le "ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion)/décaissements annuels", ratio qui était de 19 en 2015. Pour permettre des comparaisons d'une année sur l'autre, il a été recalculé à l'aide de la formule actuelle.

Méthodologie et processus

1. Le RIDE présente des informations transversales sur une série d'indicateurs qui vont des ressources humaines à la gestion du portefeuille, en passant par l'efficacité institutionnelle, la performance des programmes de pays et les résultats au niveau des projets. Il a une portée plus large que le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), établi par IOE, mais il fournit également des résultats plus à jour concernant le portefeuille d'opérations tant en cours qu'achevées.
2. **Processus et sources de données.** Établi à l'échelle de l'institution, le RIDE repose sur les données de plusieurs systèmes internes. Pour les niveaux 2, 3 et 4 du CMR, il s'appuie sur les indicateurs et les cibles du système d'autoévaluation du FIDA, qui utilise à la fois les critères d'évaluation internationalement reconnus relatifs aux rapports d'achèvement (par exemple l'efficacité, l'efficacité et la durabilité des projets) et les nouveaux indicateurs de base du Fonds pour évaluer les produits de développement au niveau des pays (par exemple portée générale, routes construites/remises en état), les activités hors prêts au moyen d'une enquête menée auprès des clients (concertation sur les politiques et établissement de partenariats), la gestion du portefeuille et la qualité initiale à l'aide d'un système d'assurance qualité *ex ante*. S'agissant du niveau 5 du CMR, les données relatives à la gestion des ressources humaines et à l'efficacité administrative proviennent des bases de données financières du Fonds.
3. **Limitations.** Les ensembles de données qui sous-tendent les différents niveaux d'analyse du RIDE présentent un certain nombre de limitations:
 - i) En ce qui concerne la mesure des produits au niveau de l'institution (niveau 3 du CMR), les fluctuations de la performance annuelle sont dues à l'échantillon: chaque année, de nouveaux projets en cours intègrent celui-ci et les projets achevés le quittent. Compte tenu du fait que les projets financés par le FIDA sont axés sur la demande, l'établissement de cibles pose un certain nombre de défis, car les domaines prioritaires des projets approuvés dépendent des exigences des pays.
 - ii) Les projets achevés pendant la période couverte par FIDA10 et utilisés pour communiquer des informations au regard des objectifs du niveau 2 du CMR ont été conçus en moyenne il y a 10 ans. Entre-temps, les examens de la conception ont été considérablement renforcés, et les priorités et les ressources ont évolué de même que, et ce de manière notable, le contexte mondial. Les domaines examinés à l'achèvement ne sont également plus les mêmes et, dans de nombreux cas, des thèmes non pris en compte au stade de la conception ont été rétrospectivement évalués et analysés.
 - iii) Le petit nombre de projets (20 à 30) achevés chaque année peut fausser les résultats, une poignée de projets pouvant faire baisser les moyennes générales. Par ailleurs, les moyennes mobiles sur trois ans sont utiles pour diminuer l'incidence des fluctuations, mais on court le risque de présenter des résultats obsolètes ou de prendre en compte les mêmes résultats dans l'analyse d'une année sur l'autre.
 - iv) Des directives révisées relatives aux examens à l'achèvement ont été publiées fin 2015 et ont été appliquées à tous les projets achevés à compter de 2016. Grâce au processus d'examen plus crédible ainsi mis en place, le FIDA a sensiblement renforcé ses procédures d'assurance qualité en ce qui concerne les notes communiquées dans les RAP. Ce processus n'a pas seulement amélioré la qualité des RAP et la crédibilité des notes, il a aussi réduit la variabilité de ces dernières selon les évaluateurs, et au sein des divisions et entre elles. Les notes attribuées par IOE pour la qualité des RAP ont

augmenté, et on a également observé de moindres disparités sur la période couverte par FIDA10. En outre, début 2018, la direction a répondu à la demande de renforcement de la transparence en rendant les rapports d'achèvement publics. De ce fait, on a commencé à constater pendant FIDA10 des notes à l'achèvement plus sincères que durant FIDA9, comme le montrent les résultats présentés dans le tableau 2 de l'annexe III.

- v) Il est également important de noter que les objectifs de FIDA10 en matière de notes à l'achèvement ont été définis à partir des réalisations de FIDA9 – référence qui ne tient pas compte du niveau plus élevé de sincérité, des examens de la qualité plus rigoureux, ni de l'évolution globale du contexte mondial dans lequel les projets d'appui du FIDA sont exécutés. Pour FIDA11, la direction a conservé les objectifs ambitieux de FIDA10 afin d'inciter à améliorer la performance. Malgré cela, et en l'absence d'objectifs différenciés en fonction du contexte, seuls 2 à 5 projets (sur les 98 projets concernés) présentent encore des disparités entre les objectifs et la performance pour l'ensemble des indicateurs restants – exception faite de l'efficacité et de la durabilité.
 - vi) Comme indiqué dans l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation, l'utilisation de notes subjectives pour évaluer la performance a ses limites. Même si les notes des autoévaluations et des évaluations indépendantes reposent sur des critères définis par le CAD de l'OCDE, elles reflètent au final le jugement individuel des évaluateurs. Les évaluations d'impact réalisées par la Division recherche et évaluation de l'impact, en revanche, reposent sur une méthode robuste d'estimation et de projection de l'impact des projets appuyés par le FIDA, et sont donc plus fiables et plus exactes que des notes attribuées de manière subjective. Cela étant, les mesures subjectives – telles que les notes – peuvent être utiles dans deux cas: i) au stade de la conception, lorsqu'on évalue la qualité générale plutôt que les résultats, les effets directs ou l'impact concrets; ii) en tant que mécanisme de gestion de la performance, utilisable pendant l'exécution par les équipes de programme de pays qui connaissent bien les projets en cours et peuvent réaliser une autoévaluation subjective de leur performance en vue de détecter précocement les problèmes et de suivre les progrès accomplis au regard des mesures mises en œuvre.
4. **Une question de taille d'échantillon.** Pour finir, si l'on regarde de plus près l'échantillon de projets pris en compte dans l'analyse, on découvre d'autres tendances. Le nombre de projets a diminué depuis FIDA9. Au fil du temps, le FIDA a conçu moins de projets par cycle, mais des projets plus importants. Cela a également une incidence sur le nombre de projets achevés par cycle. Ainsi, 98 projets ont été achevés durant FIDA10 et sont utilisés pour rendre compte des résultats au regard des objectifs du niveau 2 du CMR. Cet échantillon est nettement plus petit que celui utilisé pour FIDA9, qui comprenait 114 projets achevés.
 5. La taille de l'échantillon est importante si l'on considère la proportion dans laquelle la performance de chaque projet influe sur le résultat d'ensemble. Durant FIDA10, le petit nombre de projets ayant enregistré des résultats insuffisants (15 au total, dont un peu moins de la moitié dans des pays en situation de fragilité) a fait diminuer la performance globale. Un nombre encore plus faible de projets (entre deux et six) a entravé la réalisation des objectifs associés à six des 10 indicateurs du CMR.
 6. Étant donné la volonté de la direction de continuer à concevoir des projets plus importants et en plus petit nombre, la performance individuelle des projets au sein de l'échantillon va prendre une importance croissante. Il faudra en tenir compte à l'avenir, lors de la définition des objectifs de performance, et prendre également en

considération le fait que de nombreux projets du FIDA sont menés dans des pays en situation de fragilité.

Pleins feux: intégration de la question de l'environnement et des changements climatiques

1. Pour la deuxième année consécutive, la section "Pleins feux" présente une vue générale des initiatives du FIDA en matière d'intégration de la question de l'environnement et des changements climatiques, qui vient compléter les résultats détaillés fournis dans le Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (annexe IX). Cette année, elle présente les enseignements tirés des projets de la – désormais achevée – Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), et elle décrit les premiers résultats au regard des engagements ambitieux de FIDA11 sur les questions climatiques et environnementales.
2. **Contexte international:** Le Sommet sur le climat qui se tiendra sous les auspices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en septembre 2019 vise à réunir la communauté internationale autour des trois objectifs de l'Accord de Paris relatifs au financement de l'atténuation, de l'adaptation et de l'action climatique. D'ici à décembre 2020, les pays doivent présenter des contributions déterminées au niveau national à l'Accord de Paris plus ambitieuses, afin de planifier leur transition vers un développement résilient face aux changements climatiques et à faible taux d'émission. L'année 2020 sera également la date butoir des objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Les problèmes environnementaux sont clairement au cœur des préoccupations de la communauté internationale, notamment la question du développement de l'agriculture, secteur dans lequel des pratiques non durables peuvent engendrer des cercles vicieux de pauvreté et de dégradation de l'environnement, tandis qu'une gestion durable peut au contraire apporter des avantages tant sociaux qu'environnementaux.
3. **Orientation stratégique:** Pour montrer la voie à suivre, le système des Nations Unies a adopté en avril 2019 une Stratégie de gestion de la viabilité (2020-2030), qui couvre des domaines tels que la préservation de la biodiversité et la neutralité climatique ainsi que la gestion des terres, de l'eau et des déchets. Le FIDA a contribué à l'élaboration de cette stratégie et participe à sa mise en œuvre.
4. Au moyen de ses nouveaux Stratégie et Plan d'action dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025, le Fonds est résolu à agir pour la viabilité environnementale et à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des petits paysans et des populations rurales aux problèmes environnementaux et climatiques. La stratégie et le plan d'action contribuent à l'objectif institutionnel visant le renforcement, d'ici à 2025, de la résilience de 24 millions de personnes, en agissant notamment dans le cadre du troisième objectif stratégique du Fonds, à savoir "renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des activités économiques des populations rurales pauvres". Ils sont alignés sur l'ODD 1.5 et l'ODD 2.4 et contribuent également à la réalisation de nombreux autres ODD.
5. **Résultats de FIDA10:** Au titre de FIDA10, le Fonds s'est engagé à ce que tous les projets intègrent la question de l'adaptation aux changements climatiques dès leur conception. L'application obligatoire des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), qui ont été actualisées en 2017, s'inscrit dans cet engagement. Il est demandé d'attribuer une note de risque climatique (faible, moyen, élevé), ainsi qu'une note relative aux risques environnementaux et sociaux (A, B, C), à chaque projet d'investissement. Des exigences en matière d'information et des mesures de gestion des risques proportionnées à ces notes s'appliquent et permettent de veiller à ce que les considérations climatiques et environnementales relatives aux projets continuent d'être intégrées dans toutes les conceptions du FIDA. Des examens critiques des risques climatiques et environnementaux, qui précèdent et éclairent la conception des investissements,

sont également réalisés dans le cadre de l'étude préparatoire PESEC de chaque COSOP.

6. Les constatations du Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10²¹ relatives à l'objectif stratégique 3 (résilience, y compris face aux changements climatiques) font état d'impacts positifs et notables des projets évalués sur la résilience, comme l'indique le tableau 1. La résilience englobe un indicateur subjectif rendant compte de la manière dont les agriculteurs perçoivent leur capacité de surmonter les chocs, et plusieurs indicateurs relatifs à la diversification des cultures et des revenus. Les indicateurs témoignent d'un impact très positif et significatif pour la quasi-totalité des projets évalués. Les impacts en matière de résilience ont été particulièrement élevés en Éthiopie, où les bénéficiaires ont démontré une capacité accrue de diversifier leur portefeuille de cultures, contrairement à leurs homologues du groupe témoin. Grâce au rôle de tampon joué par l'infrastructure d'irrigation, ils ont obtenu des rendements en période de forte sécheresse. De la même façon, on constate des effets plus importants sur la résilience des bénéficiaires à Madagascar et au Rwanda. Les impacts sur la résilience ont été en revanche négatifs à Sao Tomé-et-Principe.

Tableau 1

Ampleur des impacts sur l'objectif stratégique 3, par projet évalué

Région	Pays	Projet	Objectif stratégique 3: Résilience
Asie et Pacifique	Bangladesh	Projet d'infrastructure côtière résistante aux aléas climatiques	0
	Chine	Projet intégré de développement agricole du Guangxi	0
	Népal	Projet d'appui à une agriculture de haute valeur	+
	Philippines	Projet d'amélioration des systèmes de riziculture irriguée	0
Afrique orientale et australe	Éthiopie	Programme de développement participatif de la petite irrigation – phase I	+++
	Kenya	Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers	+
	Madagascar	Projet d'appui au développement du Menabe et du Melaky	++
	Rwanda	Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations	Producteurs de café +++/ horticulteurs 0
	République-Unie de Tanzanie	Programme de développement du secteur agricole – élevage et Programme d'appui aux services agricoles	+
Amérique latine et Caraïbes	Bolivie (État plurinational de)	Plan VIDA-PEEP	+
	Mexique	DECOFOS	+
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	Tadjikistan	Programme de développement de l'élevage et des marchés – phase I	+
Afrique de l'Ouest et du Centre	Tchad	Programme d'appui au développement rural dans le Guéra	0
	Sao Tomé-et-Principe	Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale et Projet d'appui à la petite agriculture commerciale	-
	Sénégal	Projet d'appui aux filières agricoles	+

Légende: ampleur: +++(---) plus de 40% – impact très important; ++(-) entre 20 et 40% – impact important; +(-) moins de 20% – impact satisfaisant; 0 non significatif statistiquement avec un indice de confiance de 90%; s.o. – sans objet pour ce projet.

7. Les résultats de la cohorte de projets achevés durant FIDA10 au regard des objectifs environnementaux et climatiques sont présentés en détail dans le tableau 2.

²¹ Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: projet (EB 2019/126/R.4).

Tableau 2
Résultats à l'achèvement pour FIDA10 au regard des objectifs climatiques et environnementaux

<i>Évaluation</i>	<i>Objectif pour FIDA10</i>	<i>Résultat pour FIDA10 et observations</i>	<i>Objectif pour FIDA11 et observations</i>
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	90% des projets obtenant une note de 4 (plutôt satisfaisant) ou supérieure	83% des projets ont obtenu une note de 4 ou supérieure. Objectif presque atteint. Le petit écart par rapport à l'objectif peut s'expliquer par le fait qu'un grand nombre des projets de l'échantillon achevés au cours de la période 2016-2018 ont été conçus avant ou vers 2010, année de création de la Division environnement, climat, égalité femmes-hommes et inclusion sociale du FIDA.	90% des projets obtenant une note de 4 ou supérieure. La poursuite de l'intégration de la question de la viabilité environnementale sera encouragée durant FIDA11. Les nouveaux indicateurs de base relatifs aux questions climatiques et environnementales, par exemple, permettront de faire davantage de place aux interventions axées sur la durabilité et la gestion des ressources naturelles dans le portefeuille et de les suivre de manière plus systématique.
Adaptation des petits paysans aux changements climatiques	50% des projets obtenant une note de 4 ou supérieure	84% des projets ont obtenu une note de 4 ou supérieure. L'objectif a été dépassé, notamment grâce aux bons résultats du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).	85% des projets obtenant une note de 4 ou supérieure. Durant FIDA11, on cherchera à maintenir ce haut niveau de résultats, dans le cadre du programme de prêts et dons, sans financement supplémentaire spécifique sous forme de don au titre de l'ASAP.

8. **Enseignements dégagés pour FIDA11:** Des progrès ont été accomplis, mais il reste une marge d'amélioration, et des enseignements précieux ont été tirés des projets associés à des objectifs environnementaux et climatiques qui ont été menés durant FIDA10. Les principaux facteurs de réussite suivants ont été recensés:
- i) L'intégration d'une justification climatique et environnementale dans la conception des projets débouche sur des effets directs plus importants dans ce domaine. Cette observation est à mettre en relation avec le premier message clé du Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: *les projets porteurs d'une théorie du changement solide obtiennent des impacts plus importants.*
 - ii) L'allocation de crédits budgétaires pour les questions climatiques et environnementales encourage l'action dans ces domaines. Cette constatation s'appuie sur les conclusions du RARI 2018²².
 - iii) En abordant l'ensemble de la filière sous l'angle des questions climatiques et environnementales, on peut recenser des leviers susceptibles de favoriser une transformation durable. Cette analyse se réfère au deuxième message clé du Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: *un recensement complet des difficultés est nécessaire pour tirer parti des avantages liés à la participation au marché.*
 - iv) Le recensement des vulnérabilités face au climat, des catastrophes naturelles et des problèmes de durabilité auxquels on pourrait avoir à faire face sur toute la durée d'un projet permet d'améliorer la pertinence des interventions tant pour les bénéficiaires que pour les équipes de projet, et

²² FIDA, 2018, Rapport annuel 2018 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA.

de renforcer l'adhésion de ces différents acteurs. Cette observation se rapporte au troisième message clé du Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: *il est essentiel de mettre en place des mesures de précaution pour gérer les risques de phénomènes extrêmes liés au climat ou à d'autres catastrophes naturelles, en particulier dans les régions les plus vulnérables.*

- v) La conception d'investissements du FIDA dans l'optique de contribuer aux politiques et à la planification relatives à l'environnement et aux changements climatiques (au niveau local et national) permet de générer un impact à plus grande échelle. Cette constatation s'appuie sur les conclusions du RARI 2018 ainsi que sur l'expérience acquise en matière de reproduction à plus grande échelle des interventions du programme ASAP.
9. Des mesures sont prévues durant FIDA11 pour intégrer d'office ces facteurs de réussite en vue d'améliorer l'exécution. Par exemple, chaque COSOP élaboré durant FIDA11 comprend désormais une analyse des contributions déterminées au niveau national et est, dans la mesure du possible, aligné sur les besoins et les priorités qui ressortent de ces dernières. Le FIDA s'efforce ainsi d'aider plus efficacement ses pays clients à tenir leurs engagements nationaux et internationaux sur les questions climatiques (8.v). L'intégration d'évaluations des risques climatiques dans les conceptions du FIDA est renforcée en permanence à l'aide d'outils et de directives spécialement adaptés en fonction des filières, de leurs différents stades et de leurs acteurs (8.iii et 8.iv).
10. Par ailleurs, l'adoption systématique de la méthodologie des banques multilatérales de développement (BMD) relative au suivi du financement de l'atténuation des effets des changements climatiques et de l'adaptation à ceux-ci (dénommée ci-après la méthodologie des BMD) a déjà une incidence positive sur la conception des investissements de FIDA11 qui sont susceptibles de comprendre des financements de l'action climatique. Ce type de conception doit désormais comprendre une justification sur le plan climatique (8.i) reposant sur un contexte de vulnérabilité climatique solide et propre au lieu (8.iv), et il doit prévoir des allocations budgétaires spécifiques pour l'adaptation et l'atténuation (8.ii). Pour mieux rendre compte des résultats de ces activités durant l'exécution, les indicateurs mis au point à l'origine pour les projets ASAP ont été incorporés dans le Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO) du FIDA en tant qu'indicateurs institutionnels en matière de climat et d'environnement. Les normes et les procédures appliquées initialement à un sous-ensemble de projets du FIDA uniquement sont désormais considérées comme pertinentes pour l'ensemble du portefeuille d'activités, et les enseignements tirés de FIDA10 sont mis à profit pour FIDA11.
11. **Partenariats.** Le FIDA a réalisé de grandes avancées en matière de coopération internationale en 2019. En accord avec son mandat unique et ses engagements dans le domaine climatique, le Fonds est désormais membre du Partenariat sur les contributions déterminées au niveau national; il a accueilli une réunion de la Global Commission on Adaptation consacrée à l'agriculture paysanne; il a renforcé son engagement en tant qu'observateur dans les groupes de travail des BMD sur les principes de suivi du financement de l'atténuation des effets des changements climatiques et de l'adaptation à ceux-ci. Il a transmis des observations reposant sur son expérience spécialisée au Programme de travail de Nairobi et à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les partenariats de longue date, par exemple avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans le contexte des négociations sur le climat, avec les centres de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), notamment dans le cadre du Programme sur les changements climatiques, l'agriculture et la sécurité

alimentaire, avec le Climate Finance Lab de la Climate Policy Initiative et le programme Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters (BRACED – Renforcement de la résilience et adaptation aux phénomènes extrêmes et aux catastrophes climatiques), financé par le Gouvernement du Royaume-Uni, ont continué de contribuer à l'action du FIDA face aux changements climatiques, du niveau local au niveau mondial. Dans le cadre de ses partenariats dans le domaine de l'environnement, le FIDA continue d'agir aux côtés du Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies, du Groupe de travail des institutions de financement multilatérales sur les normes environnementales et sociales, de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, de CARE International et du réseau WOCAT sur la gestion durable des terres.

12. **Premiers résultats au regard des engagements pris au titre de FIDA11 sur les questions climatiques et environnementales:** Le tableau 3 ci-après présente les premiers résultats et des informations actualisées au regard des engagements de FIDA11 sur les questions climatiques et environnementales. Il croise ces engagements avec les indicateurs et les objectifs les plus pertinents de la Stratégie et du Plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques, qui viennent d'être adoptés par le Fonds. Un point supplémentaire sur les résultats sera communiqué dans le Rapport 2019 sur l'action climatique (2019 Climate Action Report). On devrait disposer de davantage d'éléments en 2020, compte tenu du plus grand nombre de projets qui seront approuvés au titre de FIDA11.
13. **Voie à suivre:** Le FIDA s'engage à fournir à ses clients un appui sur mesure pour leurs investissements dans le domaine climatique et environnemental. Dans une optique de croissance continue et de résultats à grande échelle, le Fonds a lancé des discussions en vue de la troisième phase du programme ASAP. L'ASAP-III se propose de tirer parti de l'expérience acquise dans le cadre des deux premières phases du programme (pour plus d'informations, voir l'annexe IX), en combinant des investissements sur le terrain et une assistance technique selon les besoins. L'ASAP-I a ouvert la voie en favorisant des options d'adaptation à la fois dans la planification des projets et dans des investissements agricoles à l'épreuve des changements climatiques, qui ciblent les populations les plus vulnérables dans les pays clients. L'ASAP-II est venu consolider ces activités en renforçant les capacités techniques nécessaires à une exécution efficace au niveau national, dans le cadre des projets du FIDA et au-delà. Un document récapitulant les réalisations et les enseignements tirés du programme ASAP est en cours d'élaboration en vue de sa présentation lors du Sommet sur le climat qui se tiendra sous les auspices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en septembre 2019. Soutenus par des investissements respectueux de l'environnement et résilients face aux changements climatiques, les petits paysans et les populations rurales pourront se libérer des causes et facteurs sous-jacents qui alimentent les cercles vicieux de la pauvreté et de la faim.

Tableau 3
Point sur les engagements pris au titre de FIDA11 dans le domaine de l'environnement et du climat

Engagements pris au titre de FIDA11 dans le domaine du climat (ODD 13), une attention particulière étant portée à la viabilité environnementale (ODD 15) ²³	Indicateur/objectif correspondant de la Stratégie et du Plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques	Premiers résultats durant FIDA11
Élaborer une nouvelle stratégie et un nouveau plan d'action relatifs au climat et à l'environnement, en mettant l'accent sur les ODD et l'Accord de Paris	s.o.	Engagement tenu: La Stratégie et le Plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques ont été approuvés par le Conseil d'administration à sa cent vingt-cinquième session, et le CGR correspondant à la cent vingt-sixième session. Les deux documents couvrent la période 2019-2025.
Renforcer l'attention portée à la viabilité environnementale et aux solutions gagnant-gagnant en matière d'adaptation et d'atténuation, en utilisant de manière plus systématique les outils permettant d'estimer le bilan des projets financés par le FIDA en matière d'émissions de gaz à effet de serre	<p>2.2.1. L'approche stratégique des énergies renouvelables est validée et soutenue.</p> <p>2.2.2. Sur l'ensemble des projets approuvés pendant FIDA11, 30% sont axés sur les technologies vertes (à revoir pour FIDA12).</p> <p>2.4.2. Soixante projets sont conçus et 15 autres exécutés en utilisant l'outil <i>ex ante</i> bilan carbone.</p> <p>2.4.1. Pendant FIDA11, 54% des projets approuvés incluent au moins un indicateur relatif à l'environnement et aux changements climatiques (à revoir pour FIDA12).</p>	<p>En cours: L'approche stratégique des énergies renouvelables a été approuvée et la mobilisation des ressources a été lancée.</p> <p>L'intégration des technologies vertes durant FIDA11 est en cours, en fonction des ressources disponibles.</p> <p>Un accord a été signé avec la FAO en vue d'évaluer 75 projets à l'aide de l'outil <i>ex ante</i> bilan carbone durant FIDA11 et FIDA12.</p> <p>Un seul projet a été approuvé par le Conseil d'administration pour FIDA11 à ce jour; il comprend plusieurs indicateurs de base relatifs à l'environnement et au climat.</p>
Accroître la mobilisation des ressources par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat (FVC), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du guichet climat financé au moyen de contributions complémentaires non affectées	B. [indicateur d'effet direct/cible] Un financement de l'action climatique supplémentaire pouvant atteindre 500 millions d'USD est mobilisé pendant FIDA11 et FIDA12 (dont au moins 200 millions d'USD pendant FIDA11).	<p>En cours: Le FIDA et le FVC ont signé l'accord-cadre d'accréditation en septembre 2018.</p> <p>Durant la période de la septième reconstitution des ressources du FEM (2018-2022), le FIDA compte 10 projets en préparation, d'une valeur estimée à 47 millions d'USD. Le premier projet FVC du FIDA (au Belize) a été approuvé par le conseil d'administration du FVC en février 2019, avec un budget total de 20 millions d'USD, dont 8 millions d'USD apportés par le FVC. Le FIDA et le FVC négocient actuellement le modèle d'accord sur l'activité financée, qui doit être élaboré pour tous les projets après approbation du conseil d'administration du FVC. Par ailleurs, la réserve de projets FVC du FIDA comprend actuellement neuf projets d'une valeur estimée à 315 millions d'USD, qui sont à différents stades d'élaboration. Le FIDA intensifie également sa collaboration avec le Fonds d'adaptation, et compte actuellement six projets en réserve pour une valeur estimée à 50,4 millions d'USD.</p>
Analyser les objectifs chiffrés et les engagements relatifs aux contributions déterminées au niveau national dans l'ensemble des COSOP afin d'en tenir compte dans	A. [indicateur d'effet direct/cible] Tous les nouveaux COSOP établis durant FIDA11 contiennent une analyse des buts et des engagements en matière de contributions déterminées au niveau national afin d'éclairer les interventions du FIDA.	<p>En cours: D'ici à la fin du mois de mai 2019, sept COSOP et une nouvelle note de stratégie de pays ont été approuvés, et tous comprenaient une analyse des contributions déterminées au niveau national (Burkina Faso, Djibouti, Gambie, Guinée-Bissau, Rwanda, Sénégal, Tunisie et Zambie).</p> <p>Le FIDA a rejoint le Partenariat sur les contributions déterminées au niveau national en</p>

²³ Adapté à partir du tableau 1 du document GC 41/L.3/Rev.1.

les interventions du FIDA		mai 2019 et contribue à son Groupe de travail thématique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation des sols, qui a comme facilitateur la FAO. Par ailleurs, le FIDA travaille en étroite collaboration avec l'Institut des ressources mondiales et la FAO sur les contributions déterminées au niveau national.
Assurer un suivi systématique du financement de l'action climatique à l'aide de la méthodologie des BMD afin de faire en sorte que 25% du programme de prêts et dons soient "axés sur le climat"	<p>6.3.1. La totalité des projets de FIDA11 font l'objet d'une analyse dans le cadre d'un financement de l'action climatique (11% des projets ont été analysés durant FIDA10).</p> <p>6.3.2. Au moins 25% du programme de prêts et dons du FIDA sont alloués à des activités axées sur le climat pendant FIDA11, et au moins 35% pendant FIDA12.</p>	<p>En cours: Le Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza – phase I (KIWP-I), au Rwanda, a été approuvé par le Conseil d'administration en mai 2019. Il comprend 8,3 millions d'USD de financements alloués à l'adaptation, soit 46,4% du montant total du projet du FIDA. Ces investissements dans l'adaptation visent à améliorer la gestion de l'eau utilisée pour les animaux d'élevage et à des fins domestiques, en vue de renforcer la résilience aux sécheresses exacerbées par les changements climatiques.</p> <p>La méthodologie des BMD a été adoptée et adaptée aux objectifs du FIDA; des procédures internes et des responsabilités ont été définies; les systèmes opérationnels sont mis à niveau afin de pouvoir mieux appuyer ces processus.</p>
Mettre en place le mécanisme d'assistance technique au titre de l'ASAP-II	<p>2.1.2. Un montant de 100 millions d'USD est assuré pour la phase II de l'ASAP, qui porte sur le soutien technique et les possibilités de pilotage et de démonstration.</p>	<p>En cours: Le mécanisme d'assistance technique au titre de l'ASAP-II a été créé en 2017, et le Fonds a mobilisé 15 millions d'USD durant FIDA10 à cette fin.</p> <p>À ce jour, 26 notes conceptuelles et des allocations connexes pour la gestion des résultats, d'un montant de 10,4 millions d'USD, ont été approuvées; sur ce total, 6 millions d'USD ont déjà été engagés.</p>

Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements pris au titre de FIDA10

1. Cette annexe rend compte de l'état d'avancement, au 31 mars 2019, de la mise en œuvre des engagements pris au titre de FIDA10. La direction suit chaque trimestre les progrès accomplis au regard de ces engagements de manière à cerner les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre.

Tableau 1
Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements pris au titre de FIDA10

Domaines	Total – engagements	En bonne voie (vert)		Problèmes mineurs (orange)		Problèmes majeurs (rouge)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Vision stratégique et rôle du FIDA	1	1	100	-	-	-	-
Efficacité et efficacité opérationnelles	24	2	100	-	-	-	-
Efficacité et efficacité institutionnelles	21	20	95	1	5	-	-
Système de mesure des résultats pour FIDA10	4	4	100	-	-	-	-
Cadre financier	5	5	100	-	-	-	-
Total (pourcentage du total)	55	54	98	1	2	-	-

Tableau 2
Consultation sur FIDA10: sélection de grands jalons concernant les engagements du FIDA vis-à-vis du Conseil d'administration

Axe de travail	Total – grands jalons	En bonne voie (vert)		Problèmes mineurs (orange)		Problèmes majeurs (rouge)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025	3	3	100	-	-	-	-
Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)	5	5	100	-	-	-	-
Cadre d'emprunt souverain	3	3	100	-	-	-	-
Mise à jour des informations sur la stratégie d'engagement auprès des pays à revenu intermédiaire	2	2	100	-	-	-	-
Total (pourcentage du total)	13	13	100	0	0	-	-

Point sur les engagements pris au titre de FIDA11

Contexte

1. À la session du Conseil des gouverneurs tenue en février 2018, les États membres du FIDA ont adopté le Rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA²⁴. En adoptant ce rapport, les États membres ont approuvé 14 engagements de niveau supérieur et 50 mesures contrôlables correspondantes, avec des calendriers spécifiques pour la période de FIDA11 (2019-2021). Afin de faciliter la mise en œuvre du modèle opérationnel de FIDA11, il a été décidé que plusieurs de ces mesures seraient exécutées dès 2018, avant le début du cycle de reconstitution des ressources. Les États membres ont également approuvé un nouveau CGR au niveau institutionnel pour la même période, ainsi qu'une série d'indicateurs et d'objectifs.
2. Le FIDA a lancé une série de réformes profondes dont l'objectif était d'aider l'organisation à exécuter au mieux son mandat, à savoir la promotion d'une transformation inclusive et durable du monde rural. Ces réformes sont également cruciales pour permettre au Fonds de contribuer en temps opportun à la réalisation des objectifs du Programme 2030.
3. Les engagements et les mesures contrôlables de FIDA11 jettent les bases de la transformation institutionnelle du FIDA (nouveau modèle opérationnel, nouvelle architecture financière et efficacité organisationnelle renforcée). Cette transformation est essentielle au FIDA pour obtenir de meilleurs résultats, renforcer son efficacité au service du développement et progresser vers la réalisation des objectifs ambitieux qu'il s'est fixés dans le cadre du CGR.

Informations actualisées sur les progrès accomplis

4. Plus de 70% des mesures associées aux engagements pris au titre de FIDA11 concernent l'élaboration ou l'actualisation de politiques, de procédures, de directives et de processus qui étayeront la réalisation des objectifs fixés pour cette reconstitution. Ces produits constituent les points d'appui pour l'institutionnalisation des réformes et des priorités, car ils fournissent au personnel du FIDA un cadre fondamental pour la conception et la réalisation des projets et des programmes de pays – principaux instruments utilisés par le Fonds pour contribuer à la réduction de la pauvreté rurale.
5. Globalement, la direction n'a pas pris de retard dans ses engagements au titre de FIDA11. Des éléments sur différentes mesures ont été communiqués lors des sessions du Conseil d'administration, à savoir: des points sur la décentralisation, une proposition de mise en œuvre plus rapide du mécanisme de démarrage des projets, les plans d'action relatifs aux thèmes à transversaliser, le cadre de transition, la stratégie et le plan d'action en matière de cofinancement, la stratégie de gestion des savoirs, le mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire, le cadre de partenariat, la stratégie concernant le secteur privé, le lancement du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un point sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies, les directives actualisées relatives aux COSOP, et l'élaboration d'un programme spécial pour les pays présentant des situations de fragilité.
6. D'autres produits feront l'objet de rapports qui seront communiqués lors de la présente session du Conseil d'administration, notamment les directives révisées en matière de ciblage, le cadre de partenariat et un cadre permettant d'obtenir des retours d'information de la part des parties prenantes. Deux autres produits doivent être présentés lors de la cent vingt-huitième session, en décembre: la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications au service du

²⁴ IFAD11/4/R.2/Rev.1.

développement et un rapport sur l'inclusion des personnes handicapées dans les opérations du FIDA. Ils seront achevés avant la fin de l'année.

7. D'autres activités ont été menées à bien en interne: révision du processus de conception des projets pour en améliorer la qualité et l'efficacité; application du plan d'action sur les décaissements; mise en place du SGRO; mise en œuvre du plan d'action pour la transparence; généralisation de l'utilisation du Portail clients du FIDA. S'agissant de la mobilisation des ressources et de l'amélioration de la communication et de la visibilité du Fonds, des travaux sont en cours et des initiatives concrètes ont été lancées, telles que la réalisation d'un audit et d'une enquête sur la communication.
8. Avec l'achèvement des travaux mentionnés plus haut, près de 60% des 50 mesures contrôlables définies pour FIDA11 ont été menées à bien, et près de 40% sont en cours, comme indiqué ci-après.

Tableau 1

Mesures contrôlables définies pour FIDA11

Type de mesures contrôlables	Achevée	En cours	Total
Amélioration des processus institutionnels	6	4	10
Amélioration des stratégies institutionnelles	13	4	17
Amélioration de l'architecture financière	2	4	6
Amélioration des instruments opérationnels	4	1	5
Amélioration de la communication d'informations	3	9	12
Total	28	22	50

Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

I. Introduction

1. Le FIDA s'emploie à améliorer l'impact de ses programmes en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes en faisant fond sur plusieurs décennies d'expérience acquise dans la promotion de ces questions dans les zones rurales, et en intégrant pleinement la problématique femmes-hommes dans ses opérations.
2. Le RARI 2018 a fait ressortir une régression, lente mais constante, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes depuis 2011. Un ensemble de mesures complémentaires, y compris un Plan d'action pour l'égalité des sexes (2019-2025), sont actuellement mises en œuvre pour y remédier et amener le Fonds à aller au-delà de la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes afin de viser une transformation des rapports entre les sexes.
3. Ce huitième rapport annuel sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes coïncide avec la dernière année de FIDA10.

II. Résultats atteints au regard des objectifs stratégiques de la politique

4. En 2018, la représentation des femmes dans les populations ciblées par les projets appuyés par le FIDA est restée stable, à 50%, après une légère augmentation à partir de son niveau de 48% en 2013. On constate une représentation importante des femmes parmi les personnes formées à la gestion communautaire (72%), les épargnants volontaires (54%) et les emprunteurs actifs (53%) en 2018.

III. Résultats atteints au regard du plan d'exécution

5. La politique du FIDA concernant l'égalité des sexes est mise en œuvre dans le cadre de cinq domaines d'action. Les domaines d'action 1 à 3 concernent les activités de base du Fonds, tandis que les domaines 4 et 5 ont trait aux structures institutionnelles et aux ressources nécessaires à l'exécution de la politique.

A. Domaine d'action 1: programmes de pays et projets appuyés par le FIDA

6. Un appui technique a été apporté aux programmes de pays et aux projets pour tous les thèmes à transversaliser, y compris l'égalité des sexes. La nouvelle approche axée sur l'équipe d'exécution du projet a été adoptée pour apporter un appui dès la conception des projets et tout au long de leur exécution; on en verra tous les effets en 2019. La prise en compte de la problématique femmes-hommes est assurée par la présence d'un membre du personnel de la Division environnement, climat, égalité femmes-hommes et inclusion sociale (ECG) dans toutes les équipes d'exécution des projets, l'objectif étant d'intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes parallèlement aux autres thématiques transversales. Les études d'évaluation de l'impact du FIDA expérimentent l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture au niveau des projets afin de mettre en évidence les changements porteurs d'une transformation des rapports entre les sexes.

Indicateur 1.1: augmentation de la proportion de prêts et de dons comportant des objectifs spécifiques en matière de parité femmes-hommes explicitement appuyés par des allocations budgétaires

7. La prise en compte des questions de parité dans le portefeuille de prêts du FIDA est mesurée en valeur au stade de la conception (voir la figure 1). Sur les 40 prêts

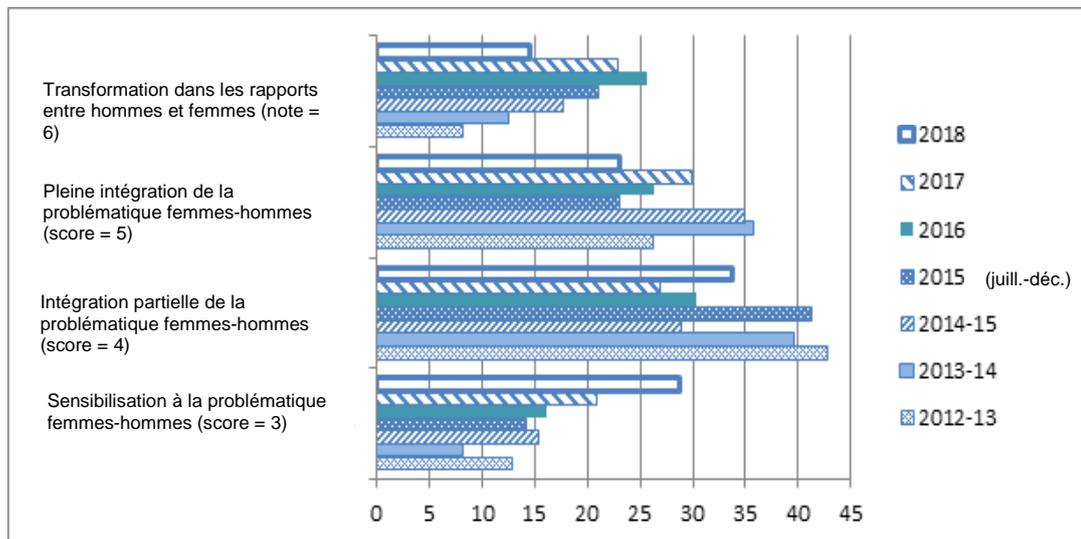
approuvés en 2018, d'un montant total d'environ 1 milliard d'USD, 28, soit approximativement 868 millions d'USD, se prêtaient à cette analyse. Parmi ceux-ci, 71,4%, en valeur, ont été jugés au moins plutôt satisfaisants, contre 80% en 2017 et 82% en 2016.

8. La part (en valeur) des prêts considérés comme ayant contribué à transformer les relations entre les sexes est tombée à 14,6%, contre 23% en 2017, 26% en 2016, 21% en 2015 et 18% en 2014.
9. Cette évolution est en partie due: i) aux critères plus stricts que doivent remplir les projets pour être considérés comme contribuant à transformer les relations entre les sexes; ii) à l'attention réduite portée aux évaluations approfondies de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes durant les missions.

Figure 1

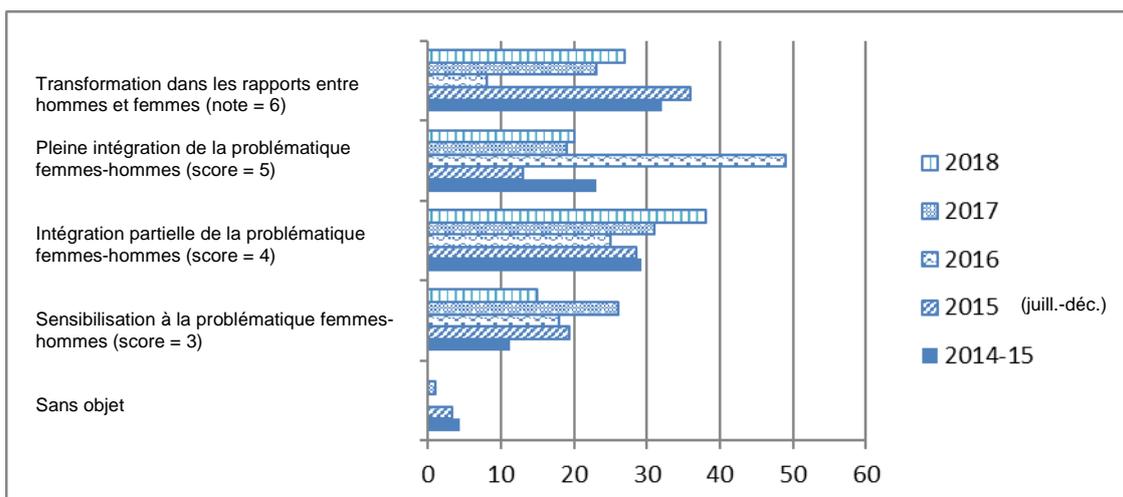
Répartition de la valeur totale des prêts approuvés en fonction de la note attribuée en matière de problématique femmes-hommes

(Pourcentage de la valeur totale des prêts)



10. Une analyse de sensibilité à la problématique femmes-hommes de 35 dons approuvés par le FIDA en 2018, pour un montant total de 52 millions d'USD (figure 2), montre que 85% de ces dons, en valeur, ont été considérés comme au moins plutôt satisfaisants, contre 72% en 2017 et 80% en 2016. La part des dons considérés comme contribuant à transformer les relations entre les sexes était de 27%, résultat inchangé par rapport à 2017 et bien plus élevé que les 8% de 2016.

Figure 2



B. Domaine d'action 2: le FIDA, agent catalyseur de mobilisation, de partenariats et de gestion des savoirs

Indicateur 2.1: accroissement des contributions du FIDA relatives aux questions de parité femmes-hommes dans les publications et les instances internationales

- Parmi les contributions du FIDA aux instances internationales, on peut citer sa participation à la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, consacrée aux femmes rurales. La Vice-Présidente du FIDA a prononcé une déclaration commune des organismes ayant leur siège à Rome lors d'un débat de haut niveau. Par sa participation au débat "Delivering as One: Achieving the SDGs with and for rural women and girls" (Unis dans l'action: concrétiser les ODD avec et pour les filles et les femmes rurales), elle a enrichi les discussions et favorisé l'ajout d'une mention relative aux femmes rurales et au FIDA dans les conclusions de la session de la Commission; des tentatives similaires en 2002 n'avaient pas abouti²⁵.

Indicateur 2.2: mention des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les principaux documents d'orientation et produits du savoir du FIDA

- Le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 fait de l'égalité des sexes l'un des cinq principes d'action qui sont ancrés dans l'identité et les valeurs de l'institution et sous-tendent l'ensemble de ses produits en matière de développement.
- Parmi les nouveaux produits du savoir en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes figurent la note pratique "Conception de programmes d'adaptation de l'agriculture paysanne susceptibles de faire évoluer les relations hommes-femmes", des fiches d'information thématiques telles que celle intitulée "Women-led business and value chain development: A case study in Tajikistan" (Entreprises dirigées par des femmes et développement des chaînes de valeur: étude de cas au Tadjikistan), des notes d'orientation, par exemple celle intitulée "Harnessing the role of rural people to promote more inclusive and equal societies" (Mettre à profit le rôle des populations rurales pour promouvoir des sociétés plus inclusives et plus égalitaires), et le bulletin bimestriel en ligne consacré à la problématique femmes-hommes.

²⁵ L'accès des femmes rurales aux institutions financières et politiques est mentionné dans les paragraphes 15, 36, 44 et 46 ff) et jii). Le renforcement des droits d'accès des femmes rurales aux ressources, aux technologies et aux compétences techniques est explicitement abordé aux paragraphes 12 et 16, et le FIDA est mentionné précisément au paragraphe 49.

Indicateur 2.3: renforcement de l'attention accordée aux questions de parité femmes-hommes dans le contexte de la concertation sur les politiques et de la reproduction à plus grande échelle

14. Lors de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, le FIDA a organisé une manifestation parallèle intitulée "Permettre aux femmes rurales de profiter des débouchés offerts par les filières agricoles en Afrique", qui a été enrichie par les données d'expérience de première main communiquées par des partenaires du Fonds au Kenya, au Mali et au Maroc. Des fiches d'information portant sur les bonnes pratiques au FIDA ont été distribuées à l'occasion de cette manifestation en vue de favoriser la transposition à plus grande échelle des pratiques efficaces en matière de développement²⁶.
15. L'engagement du FIDA à reproduire à plus grande échelle des approches conçues pour transformer les rapports entre les sexes a été mis en avant par le lancement en juillet 2018 de Empower@Scale, un projet sur quatre ans financé par un don du FIDA et exécuté par le consortium Oxfam Novib/Hivos, qui vise à autonomiser les ménages ruraux en Afrique subsaharienne au moyen du Système d'apprentissage interactif entre les sexes.

Indicateur 2.4: multiplication des initiatives menées conjointement avec d'autres organismes de développement dans le domaine de la parité femmes-hommes

16. Le 8 mars, le FIDA, conjointement avec la FAO et le PAM, a organisé une manifestation pour célébrer la Journée internationale de la femme.
17. Parmi les autres manifestations interinstitutions qui ont été organisées ou coorganisées en 2018 par le FIDA, ou auxquelles le Fonds a participé, citons:
 - une manifestation prévue en marge de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (3 au 14 décembre 2018), sur le thème "Gender mainstreaming in adaptation and mitigation: A nexus approach" (Prise en compte de la problématique femmes-hommes dans l'adaptation et l'atténuation: une approche pluridimensionnelle);
 - une conférence-débat lors du Forum de Paris sur la paix (11-13 novembre 2018), sur le thème "Gender equality: Is time up?" (Égalité des sexes: l'heure est-elle venue?);
 - une manifestation lors du Festival international du journalisme de Pérouse (14 avril 2018), sur le thème "Amplifying the voices of rural women" (Mieux faire entendre la voix des femmes rurales).

C. Domaine d'action 3: renforcement des capacités des partenaires d'exécution et des institutions publiques

18. Des activités de renforcement des capacités ont été mises en œuvre en 2018 à l'intention des partenaires d'exécution, du personnel de projet et d'experts. Il s'agissait notamment de démarrages de projets et d'ateliers régionaux.
19. Des mesures ont également été prises pour que les questions de parité femmes-hommes soient abordées dans les formations obligatoires. Dans cette optique, des sessions consacrées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ont été intégrées dans l'Académie des opérations du FIDA, le programme du Fonds destiné aux nouveaux membres du personnel et les ateliers régionaux sur les activités.

²⁶ Il s'agissait notamment du document intitulé "Women-led business and value chain development: A case study in Tajikistan" (Entreprises dirigées par des femmes et développement des chaînes de valeur: étude de cas au Tadjikistan) et d'une fiche d'information sur les méthodes axées sur les ménages.

Indicateur 3.1: amélioration des notes relatives à la parité femmes-hommes attribuées aux prêts et aux dons du portefeuille, à l'achèvement

20. Entre 2016 et 2018, 88% des projets appuyés par le FIDA ont été jugés au moins plutôt satisfaisants à leur achèvement (sachant que l'objectif du CGR pour FIDA10 était de 90%). Sur les cinq régions où le FIDA est présent, APR, avec 100% des projets jugés au moins plutôt satisfaisants, a dépassé l'objectif pour FIDA10, alors qu'ESA et LAC n'ont pas réussi à l'atteindre (ayant enregistré des résultats de 88% et 87%, respectivement).

Indicateur 3.2: augmentation du nombre et de la qualité des initiatives entreprises par des institutions publiques pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

21. Au Cambodge, les questions de parité femmes-hommes et les enjeux nutritionnels ont été intégrés avec succès dans les activités du Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique. Ce modèle a été adopté par le Ministère des affaires féminines dans le cadre du nouveau plan stratégique national quinquennal en matière d'égalité des sexes (2019-2023).
22. Un atelier visant à définir les enjeux et les perspectives de l'agriculture résiliente face aux changements climatiques en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles rurales s'est tenu au Zimbabwe. Il a été coorganisé par le Programme de relance de l'irrigation paysanne (financé par le FIDA), le Ministère chargé des terres, de l'agriculture, de l'eau, des questions climatiques et du repeuplement des zones rurales, et le Ministère chargé des affaires féminines, de l'égalité des sexes et du développement communautaire.

D. Domaine d'action 4: équilibre en matière de représentation femmes-hommes et de diversité au sein du FIDA

23. Le FIDA a commencé à mettre en œuvre un nouveau plan en matière de ressources humaines pour 2017-2021, associé à des objectifs de parité femmes-hommes et de diversité, et visant à: i) repenser le processus de recrutement; ii) préserver un équilibre entre les hommes et les femmes au sein de ses effectifs; iii) réorienter les actions et la performance; iv) reconsidérer les perceptions; v) réévaluer les progrès accomplis.

Indicateur 4.1: augmentation du nombre de femmes de grade P-5 ou supérieur au FIDA

24. Au 31 décembre 2018, les femmes représentaient 46% des 337 membres du personnel du cadre organique et fonctionnaires de rang supérieur, et 80,9% des 188 membres du personnel des services généraux (contre 45% et 82%, respectivement, en 2016). Sur les 85 membres du personnel du FIDA recrutés au niveau national et rémunérés par l'intermédiaire d'autres organismes des Nations Unies, 34,6% des 52 fonctionnaires nationaux et 63,6% des 33 agents des services généraux étaient des femmes (contre 26% et 75%, respectivement, en 2016).
25. Il reste au FIDA à atteindre la parité des sexes aux grades P-5 et supérieurs. En 2018, les femmes représentaient 30,9% des fonctionnaires de grade P-5 ou supérieur (contre 25% en 2016)²⁷.

Indicateur 4.2: amélioration des notes attribuées au domaine de la parité femmes-hommes par les femmes et les hommes dans les enquêtes menées auprès du personnel

26. Le Sondage mondial du personnel de 2018 a montré que 72% des personnes interrogées pensaient que le FIDA favorisait une culture de l'équilibre entre les sexes. Les pratiques de recrutement du Fonds continuent de faire l'objet d'un suivi

²⁷ Le pourcentage de femmes au grade P-5 ou supérieur est calculé conformément aux critères utilisés pour les rapports relatifs à FIDA10.

attentif afin de garantir cet équilibre du fichier des candidats à la liste restreinte. Ces initiatives ont abouti à une augmentation de la proportion de femmes aux grades P-5 et supérieurs, de 28 à 30,9%, au cours de l'année écoulée.

E. Domaine d'action 5: ressources, suivi et responsabilisation professionnelle

27. Le Comité de gestion des opérations est l'organe chargé de faire rapport sur les questions de parité femmes-hommes. Le Vice-Président adjoint chargé du Département de la gestion des programmes (PMD) a été le défenseur de l'égalité entre les sexes au sein de la haute direction jusqu'à sa retraite en avril 2018. Un nouveau défenseur sera nommé en 2019.

Indicateur 5.1: augmentation des ressources humaines et financières du budget de base du FIDA investies à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

28. Des spécialistes des questions d'égalité des sexes ont été recrutés en 2018: le spécialiste technique principal (P-5) et le spécialiste technique supérieur (P-4) sont tous deux entrés en fonction en avril, accompagnés d'un administrateur auxiliaire. Des avis de vacance de postes d'analyste des questions d'égalité femmes-hommes et d'inclusion sociale en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient ont été publiés en 2018.
29. Le Bureau de la stratégie budgétaire a travaillé aux côtés du personnel du Groupe de coopération pour l'évaluation afin d'examiner les dépenses liées aux questions d'égalité femmes-hommes pour chaque poste au FIDA. Les résultats montrent une tendance à la hausse du pourcentage des dépenses totales de personnel consacrées à des activités dans ce domaine, qui est passé de 8,7% en 2017 à 8,9% en 2018, et à 9,1% en 2019.

Indicateur 5.2: augmentation du nombre de références concrètes aux questions de parité femmes-hommes dans le secteur du développement agricole et rural, mentionnées par la direction du FIDA dans les forums publics et les médias

30. Durant l'année considérée, comme par le passé, les questions de parité femmes-hommes ont fait partie intégrante de la communication du Fonds, des supports de plaidoyer publics, des témoignages sur le Web, des blogs, des publications sur les médias sociaux, des vidéos et d'autres contenus médiatiques. Elles ont notamment été évoquées dans de nombreux discours du Président et d'autres hauts responsables du FIDA – même lorsqu'elles n'en constituaient pas le sujet principal.

Indicateur 5.3: amélioration de la note attribuée au domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes lors de l'examen annuel de la performance du FIDA

31. En 2018, le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes 2.0 a été déployé, accompagné de notes d'orientation techniques renforcées et de nouveaux indicateurs. Avec des objectifs atteints ou dépassés pour 13 des 17 indicateurs, le FIDA fait partie des entités performantes des Nations Unies. Il conviendra toutefois de consacrer davantage d'efforts aux résultats des programmes en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes²⁸, de structure de promotion de l'égalité des sexes²⁹, de parité³⁰ et d'évaluation des capacités.

²⁸ Nouvel indicateur du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes 2.0.

²⁹ La structure de promotion de l'égalité des sexes et la parité formaient un seul et même indicateur dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes 1.0. Dans le Plan d'action 2.0, cet indicateur a été divisé en deux: structure de promotion de l'égalité des sexes et représentation égale des femmes.

³⁰ *Ibid.*

Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA

I. Synthèse de l'examen du cycle 2018 d'assurance qualité

1. Le présent rapport est consacré aux travaux suivants du QAG: i) examen, par le Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques (OSC), dirigé par le Président du FIDA, de COSOP et de notes conceptuelles de prêt liées à ces derniers, ainsi que de notes conceptuelles de projets financés par des dons; ii) analyse de notes conceptuelles de prêt, par l'OSC, ainsi que de rapports de conception de prêt lors de la réunion d'examen de la conception, dirigée par le Vice-Président du FIDA pour les "opérations nécessitant une forte attention institutionnelle" (projets relevant de la voie 1) et par le Vice-Président adjoint chargé du Département de la gestion des programmes (PMD) pour les "opérations ordinaires" (projets relevant de la voie 2)³¹; iii) examen de rapports de conception de don par le Comité d'examen de l'assurance qualité, dirigé par le Vice-Président.
2. En 2018, l'OSC a examiné 16 COSOP et 26 notes conceptuelles de projets d'investissement financés par un prêt, ainsi qu'une proposition d'assistance technique remboursable. Le Comité d'examen de l'assurance qualité et la réunion d'examen de la conception³² ont examiné et approuvé 41 conceptions de projets d'investissement, dont 11 étaient des demandes de financement additionnel (visant notamment à combler des déficits de financement) liées à des projets en cours d'exécution ou approuvés récemment. Par ailleurs, un examen d'ATR et une assurance qualité ont été réalisés lors de l'examen de l'amélioration de la qualité³³.
3. Le Comité assurance qualité a approuvé huit projets d'investissement³⁴ (soit 32% de l'ensemble de ces projets) sous réserve de modifications mineures, tandis que 17 projets (68% du total) ont dû être ajustés lors des négociations de prêt ou de l'exécution (voir le tableau 1).
4. Au total, 55 notes conceptuelles relatives à des dons ont été examinées par l'OSC. Celui-ci en a approuvé 47, autorisant ainsi leur passage en phase de conception de projet détaillée. Par la suite, 42 documents de conception de don ont été soumis pour révision au Comité assurance qualité, qui en a validé 38. Chaque document de conception de don a été évalué selon des critères spécifiques (voir le tableau 1 ci-après).

³¹ En juillet 2018, le document PB/2018/04 a mis en place un classement des projets en différentes voies et a remplacé la réunion du Comité assurance qualité, chargée d'examiner les rapports de conception de prêt, par la réunion d'examen de la conception.

³² Le présent rapport couvre l'ensemble des examens de rapports de conception de prêt réalisés en 2018, à savoir à la fois ceux de la réunion du Comité assurance qualité (jusqu'au 30 juin 2018) et ceux de la réunion d'examen de la conception (à compter du 1^{er} juillet 2018).

³³ Abandonné le 1^{er} juillet au titre du processus de conception actuel.

³⁴ Les propositions de financement additionnel ne sont pas évaluées et n'ont donc pas été comptabilisées.

Tableau 1
Résultats des examens de la qualité initiale pour la période 2011-2018 (projets d'investissement)

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Nombre de projets dont la qualité initiale a été évaluée (nouveaux projets uniquement – financements additionnels exclus)	25	38	26	34	31	27	30	38
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve de légères modifications (en pourcentage)	32	26	77	44	68	59	60	39
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve que les recommandations soient mises en œuvre durant les négociations ou l'exécution (en pourcentage)	68	74	23	56	29	41	40	61

5. La qualité initiale des projets a été évaluée au regard des éléments indiqués dans le tableau 2 ci-après. Il a été estimé que 19 des 22 projets ayant fait l'objet d'une évaluation de la qualité initiale pourraient atteindre leurs objectifs.

Tableau 2

Notes initiales au titre des indicateurs du CMR	Années de référence 2013-2014	Résultats 2015	Résultats 2016	Résultats 2017	Résultats 2018
4.3 Pourcentage de projets notés 4 ou plus au point de départ^a					
4.3.1 Qualité globale de la conception	91	91	93	97	94
4.3.2 Qualité globale de la conception – projets exécutés dans des situations de fragilité ^b	83	90	96	91	82
4.3.3 Égalité des sexes	81	89	97	97	92
4.3.4 S&E	88	88	88	92	91
4.3.5 Reproduction à plus grande échelle ^c	83	92	95	92	90
4.3.6 Environnement et changements climatiques	s.o.	s.o.	90	98	97
4.3.7 Projets associés à une analyse économique vérifiable et publiée	s.o.	s.o.	100	100	100

^a Les notes sont attribuées en fonction d'un barème allant de 1 à 6, la note 1 correspondant à "très insuffisant", et la note 6 à "très satisfaisant".

^b En 2018, 11 projets ayant fait l'objet d'une évaluation de la qualité initiale étaient situés dans des pays en situation de fragilité.

^c Les notes pour 2018 concernant la reproduction à plus grande échelle portent sur 16 projets présentés comme "en phase de reproduction à plus grande échelle" ou qui ont connu un développement à partir de précédentes interventions dans le pays hôte ou la région.

Tableau 3
Mise en œuvre de la Politique du FIDA en matière de dons: cadre de résultats et indicateurs de performance³⁵

Résultats attendus – indicateurs de performance	2014 (référence)	2015	2016	2017	2018	Cible 2018
1. Amélioration de la pertinence et de la focalisation des projets financés par des dons						
a) Pourcentage de projets financés par des dons ayant obtenu une note globale de 4 ou plus au point de départ	s.o.	s.o.	100	97	96	90
b) Pourcentage des bénéficiaires sélectionnés par voie de mise en concurrence	Mondial/ régional: 4	Mondial/ régional: 30	Mondial/ régional: 36	Mondial/ régional: 39	Mondial/ régional: 40	Mondial/ régional: 70
2. Efficacité et impact accrus des projets financés par des dons						
a) Pourcentage de projets financés par des dons ayant obtenu une note de 4 ou plus pour leur efficacité à l'achèvement	s.o.	100 ³⁶	91	96	92	80
b) Pourcentage de projets financés par des dons ayant obtenu une note de 4 ou plus pour l'avancement global de l'exécution	92	95	91	92	90	95
c) Nombre de dons débouchant sur des interventions de développement à plus grande échelle, y compris des projets d'investissement du FIDA	Non disponible pour 2014	31	31	37	27	30
d) Cofinancement mobilisé par les partenaires de projets financés par un don du FIDA pour chaque dollar investi par le FIDA	1,3/1	1,3/1	1,4/1	0,8/1	1,6/1 ³⁷	1,5/1
3. Efficience accrue de la gestion des dons						
a) Nombre de jours (ouverts) requis pour traiter les dons – tant d'un faible montant que d'un montant élevé – de l'autorisation de la note conceptuelle à l'approbation finale ³⁸	Faible: 186 Élevé: 193 ³⁹	Faible: 125 Élevé: 174	Faible: 174 Élevé: 269	Faible: 228 Élevé: 279	Faible: 128 Élevé: 252	Faible: 150 Élevé: 180

II. Réalisations et défis

Enseignements tirés de l'examen des COSOP

- Le nombre de COSOP examinés a augmenté, passant de 5 en 2017 à 16 en 2018. Pour 15 de ces 16 COSOP, les objectifs stratégiques proposés ont été approuvés par l'OSC. L'un des 16 COSOP a dû lui être soumis de nouveau pour examen. Les nouveaux objectifs stratégiques de ce COSOP ont été reçus et approuvés par l'OSC au cours de la même année.
- Les modifications apportées au modèle opérationnel du FIDA ont eu une incidence sur l'élaboration et l'évaluation des COSOP. La prise en compte des engagements pris au titre de FIDA11 et l'intégration des principales priorités transversales dans tous les COSOP font partie des points examinés par l'OSC et sont considérées comme une condition préalable indispensable à l'approbation des objectifs stratégiques.
- L'OSC a régulièrement préconisé des diagnostics de pays plus approfondis et des analyses plus rigoureuses de la pauvreté rurale, en vue d'assurer un positionnement correct des COSOP dans le contexte national.

³⁵ La Politique du FIDA en matière de dons (2015) étant entrée en vigueur en 2016, les indicateurs 2a, 2b, 2c et 4b tirés des rapports de situation sur les dons ne tiennent compte que des données de PMD qui datent d'avant 2016. Par ailleurs, les indicateurs ne portent pas sur les dons aux composantes de projets financiers bénéficiant principalement de prêts.

³⁶ Seule la Division des politiques et du conseil technique a rendu compte de cet indicateur en 2015. Le nombre total de rapports de situation sur les dons analysés au titre des dons achevés en 2015 est de 13.

³⁷ Deux dons ont considérablement contribué à ce résultat, le Programme en faveur de l'agriculture paysanne Asie Pacifique et Amélioration de l'accès des petits exploitants à des services de vulgarisation pluralistes axés sur la demande. Si l'on excluait le cofinancement de ces deux dons, le ratio de cofinancement serait de 0/6.

³⁸ Se rapporte à des dons autonomes dont la note conceptuelle a été approuvée par l'OSC et ne comporte pas de dons aux composantes de projets financiers bénéficiant principalement de prêts.

³⁹ La valeur de référence se rapporte à l'approbation du plan de travail stratégique par division pour les dons mondiaux et régionaux.

9. L'alignement sur le Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025 et les stratégies nationales de développement a pris une importance croissante. On attend des indications sur la manière dont les COSOP sont alignés sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et le Programme 2030, notamment sur les différents ODD et leurs cibles.
10. Une formulation claire de l'avantage relatif du FIDA est essentielle pour assurer une exécution efficace des COSOP et tenir les engagements pris au titre de FIDA11. Les discussions de l'OSC ont été de plus en plus axées sur la nécessité de formuler clairement l'avantage relatif du FIDA et le(s) point(s) de départ de l'engagement dans un pays donné.
11. Les enseignements tirés de l'expérience et l'importance attachée au maintien d'une solide optique d'apprentissage ont été régulièrement abordés dans les discussions de l'OSC, qui ont fait ressortir qu'il restait beaucoup à faire pour que l'historique des interventions appuyées par le FIDA dans un environnement donné soit pleinement exploité en tant qu'élément fondamental des stratégies proposées pour les pays.
12. Le financement n'est pas le canal d'exécution exclusif, et il faudrait renforcer les synergies entre les activités de prêt et les activités hors prêts. Il importe de présenter explicitement les activités hors prêts et d'accorder toute l'attention nécessaire à la recherche de sources spécifiques pour les financer. Les COSOP tiennent systématiquement compte de la gestion des savoirs, mais les informations communiquées ne sont pas toujours d'une pertinence optimale. La coopération Sud-Sud et triangulaire est de plus en plus mise en avant et est un domaine dans lequel la collaboration intradépartementale donne de bons résultats.

Enseignements tirés des projets d'investissement

13. **Approches programmatiques/décomposition des programmes en phases.** Dans la logique de la préférence qui va aux investissements importants, un nombre croissant de projets suivent des approches programmatiques reposant sur des phases qui prévoient, durant l'exécution, une ou plusieurs évaluations de la performance des projets à réaliser ou des seuils de référence à atteindre avant de pouvoir passer à la phase suivante, y compris en ce qui concerne les financements connexes au titre du SAFP. Il faut s'attendre à certaines difficultés, car les systèmes de S&E ne sont en général pas très solides. Ces systèmes devront impérativement être renforcés et fonctionner de manière efficace pour que les approches programmatiques donnent les résultats escomptés.
14. **Financements additionnels et cofinancements.** Les propositions visant à apporter des financements additionnels à des projets en cours d'exécution pour combler les déficits de financement des projets disposant de budgets plus importants que les ressources disponibles issues du SAFP, ou pour compenser les cofinancements d'autres partenaires de développement/sources qui ne se sont pas concrétisés, continuent d'affluer. Les cofinancements étant une priorité pour le Fonds, il convient de vérifier la solidité des arrangements proposés en la matière, car il est probable que le SAFP sera considéré de fait comme une source de financement assuré à laquelle on pourra faire appel si les ressources des partenaires viennent à faire défaut.
15. **Cadre logique.** La voie empruntée est la bonne, mais il faut assurer une plus grande cohérence entre les résultats des analyses économiques et financières et les indicateurs du cadre logique. Par ailleurs, i) plusieurs projets ne fournissent pas de chiffres de référence; ii) on constate une certaine retenue au regard des effets directs et des produits attendus, quels que soient la taille des enveloppes financières et le contexte du pays.

16. **Contexte du pays.** Il est nécessaire de définir et d'analyser précisément le contexte des pays, y compris leur fragilité et leurs capacités institutionnelles, lors de la conception des projets. Cela n'est cependant pas toujours fait. Certaines conceptions ne prennent pas dûment en compte les situations difficiles des pays et les contraintes liées aux capacités humaines et institutionnelles. Il faut également accorder toute l'attention qu'il convient aux enseignements issus du portefeuille de pays, et les utiliser pour guider la conception.

Enseignements tirés du programme de dons

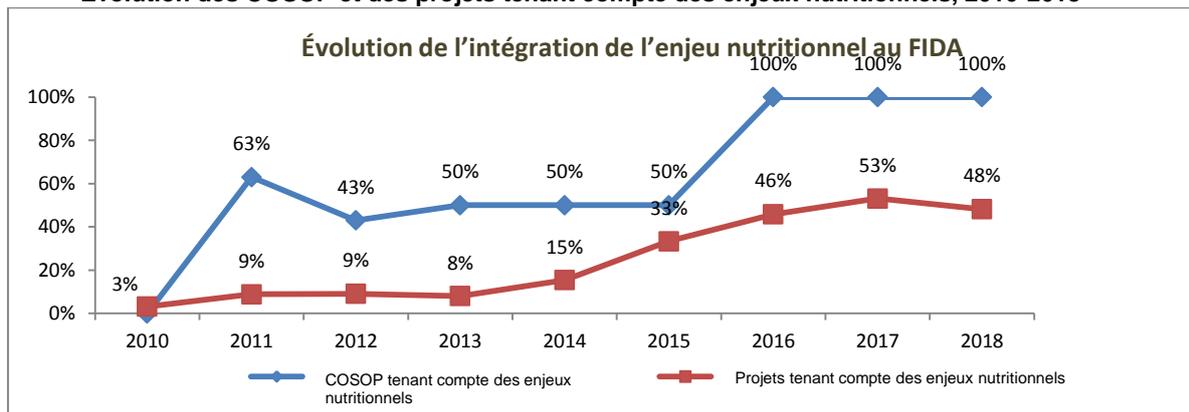
17. On a constaté que l'attention portée à la sélection des bénéficiaires avait encore augmenté, et que l'approche privilégiée était l'appel à la concurrence. Il conviendra de continuer à promouvoir la sélection par voie de mise en concurrence.
18. La contribution concrète des propositions aux engagements pris au titre de FIDA11 est devenue un point de plus en plus important, notamment dans l'optique d'entretenir des liens avec les projets d'investissement, sachant que les thèmes transversaux (nutrition, égalité des sexes, jeunes et climat) sont les domaines dans lesquels les liaisons avec les opérations du FIDA sont les plus utiles et les plus susceptibles d'aboutir.
19. La gestion des savoirs et la communication sont des sujets qui reviennent fréquemment lors des examens de l'OSC et de l'assurance qualité. L'accent a été mis sur le fait que les dons devaient participer à la génération de savoirs et être utilisés pour augmenter la visibilité du FIDA parmi les acteurs qui s'efforcent de faire reculer la pauvreté rurale à l'échelle mondiale, et pour faire prendre pleinement conscience aux bénéficiaires de la contribution apportée par le FIDA, non seulement par l'intermédiaire de produits du savoir et de produits de communication, mais aussi par l'intermédiaire d'initiatives et de manifestations financées grâce à des dons.
20. L'utilité concrète des produits et des effets directs pour les groupes ciblés par le FIDA devrait être clairement énoncée dans les propositions de don. À cette fin, il conviendrait de mieux définir les effets directs attendus. Il est également recommandé d'indiquer les bénéfices directs attendus pour les projets d'investissement du FIDA, notamment en ce qui concerne le programme de recherche.
21. Conformément à la politique en la matière, les dons doivent promouvoir des approches et des technologies favorables aux pauvres qui soient innovantes et soient susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle pour obtenir un impact plus important; il convient donc de prêter une grande attention aux perspectives de durabilité des propositions de don.
22. Différents aspects de la mobilisation de cofinancements ont continué de susciter une attention particulière. Les cofinancements sont encouragés, mais les examens de l'OSC et de l'assurance qualité ont fait apparaître qu'il fallait s'efforcer de fournir des montants plus réalistes, correspondant non pas aux sommes espérées, mais aux sommes réellement mobilisées (et qui ne sont donc pas susceptibles de fondre pendant la conception).

III. Coup de projecteur: intégration de l'enjeu nutritionnel dans les opérations du FIDA

23. L'intégration de l'enjeu nutritionnel dans les opérations du FIDA s'est inscrite dans le cadre du premier Plan d'action pour la nutrition (2016-2018). Le FIDA a fait état d'une augmentation constante de la proportion de COSOP et de projets qui intègrent l'enjeu nutritionnel: celle-ci est passée à 100% et 48%, respectivement (en 2018), ce qui signifie que les cibles de performance s'agissant des opérations ont été atteintes pour les COSOP et dépassées pour les projets. Le Fonds a commencé à suivre régulièrement les progrès accomplis par les projets qui ont une dimension nutritionnelle, ainsi que ceux qui n'en ont pas, à l'occasion de l'examen de supervision et de l'examen à mi-parcours réalisés durant l'exécution. À ce jour, 80% des projets (soit 97 au total) dont la contribution à la nutrition est évaluée ont obtenu une note de performance de 4 (plutôt satisfaisant) ou supérieure.
24. Pour parvenir à ce résultat, le Fonds a mis en place un processus systématique qui permet d'apporter, lors de la conception du projet, une assistance technique dans le domaine de la nutrition par des missions, des études sur documents, la gestion des savoirs et des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités. Plus précisément, quelque 200 membres du personnel du FIDA, consultants et partenaires d'exécution ont suivi des formations en 2018 et 2019 sur l'agriculture et le développement rural axés sur la nutrition dans les régions Amérique latine et Caraïbes, Afrique orientale et australe et Afrique de l'Ouest et du Centre. Par ailleurs, des produits du savoir élémentaires ont été élaborés pour aider le personnel du FIDA à mettre l'accent sur la nutrition au moment de la conception et de l'exécution (directives, boîtes à outils, notes pratiques, etc.). En outre, le Fonds a démontré ses capacités et son rôle moteur dans les activités d'élaboration de politiques nutritionnelles à l'échelle mondiale en organisant et en accueillant une conférence internationale qui a prôné l'intégration des adolescentes en tant que principaux acteurs et bénéficiaires des investissements en faveur du développement.
25. Le nouveau Plan d'action pour la nutrition (2019-2025) fait fond sur les réalisations et les enseignements tirés des performances passées, renforce les engagements du FIDA et augmente le niveau des cibles. Il permettra au Fonds, sur la période couverte par FIDA11, de mieux aider les pays dans lesquels il intervient à tenir leurs engagements nationaux et internationaux en matière de nutrition, et d'honorer lui-même son engagement à intégrer l'enjeu nutritionnel dans la moitié des projets dès leur conception d'ici à 2021. La définition d'un projet et d'un COSOP tenant compte des enjeux nutritionnels a été revue en 2019, à partir des enseignements tirés de l'expérience acquise au fil des ans, de même que les critères fondamentaux permettant de classer les COSOP et les projets comme tels, qui sont maintenant plus stricts et plus complets⁴⁰.

⁴⁰ Ces critères comprennent: i) une analyse complète de la situation nutritionnelle, y compris les carences en nutriments au sein des bénéficiaires ciblés; ii) des effets nutritionnels et des itinéraires d'impact clairs, afin d'obtenir les résultats souhaités en matière de nutrition; iii) des indicateurs d'effet direct et de produit pertinents en matière de nutrition, intégrés dans le cadre logique des projets; iv) des activités axées sur la nutrition et des ressources financières allouées au titre de lignes budgétaires distinctes; v) des modalités d'exécution des activités tenant compte des enjeux nutritionnels, définies en coordination avec les partenaires clés.

Figure 1
Évolution des COSOP et des projets tenant compte des enjeux nutritionnels, 2010-2018



IV. Coup de projecteur: intégration des questions relatives aux jeunes dans les opérations du FIDA

26. En décembre 2018, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé le Plan d'action en faveur des jeunes ruraux, qui a présenté les questions relatives aux jeunes comme une nouvelle thématique à transversaliser dans le portefeuille d'activités sur la période 2019-2021. Au niveau des pays, tous les nouveaux COSOP et la moitié des nouvelles conceptions de projet approuvés durant FIDA11 devront tenir compte de ces questions.
27. Une étude de référence a été réalisée sur les projets menés durant FIDA9 afin de déterminer les principaux facteurs qui caractérisent un projet tenant compte des questions relatives aux jeunes. Cette étude a ensuite été étendue à un échantillon de projets exécutés durant FIDA10, et sera achevée courant 2019. À partir des résultats obtenus, le Groupe de coopération pour l'évaluation a défini des critères spécifiques pour l'élaboration de projets "tenant compte des questions relatives aux jeunes"; environ 30 projets de la réserve de 2019 devraient relever de cette catégorie. Le Groupe de coopération pour l'évaluation a en outre établi des priorités en vue de déterminer les projets de supervision/d'appui à l'exécution et de démarrage sur lesquels l'équipe chargée de la jeunesse concentrera ses efforts. Ce processus est fondé sur un certain nombre d'indicateurs qui permettront de faire preuve de souplesse tout en préservant une approche intégrée des priorités et des engagements liés aux différents thèmes transversaux. Le service chargé de la jeunesse a présenté une proposition de don innovante pour des pépinières d'entreprises agricoles créées par des jeunes lors de la session d'avril de l'OSC, et un appel à propositions est en cours d'élaboration pour la sélection du bénéficiaire de ce don. Le FIDA dialogue également avec les parties intéressées, et un cofinancement additionnel est en discussion avec la Fondation Visa et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.
28. La création du Conseil consultatif de la jeunesse rurale est l'un des piliers du Plan d'action en faveur des jeunes ruraux 2019-2021. L'objectif stratégique général est de rendre les programmes du FIDA plus réactifs aux besoins et aux points de vue des jeunes, au moyen de consultations plus structurées et d'un dialogue sur les grandes orientations entre le Fonds et les représentants des jeunes ruraux.
29. Des consultations avec un certain nombre de jeunes participants préalablement sélectionnés sont organisées dans chacun des pôles régionaux afin de garantir la mise en place d'un processus participatif ascendant. Le but est d'encourager les discussions afin de recueillir les contributions des jeunes participants, d'en apprendre davantage sur leurs attentes et leurs expériences et d'ouvrir un dialogue plus approfondi sur les modes de coopération possibles avec le FIDA et sur les activités potentielles. Les résultats des cinq consultations régionales serviront de

base pour les discussions menées avec la haute direction du Fonds et éclaireront les futures décisions sur le statut juridique et la composition du Conseil.

Définition d'un projet "tenant compte des questions relatives aux jeunes"

"Un projet tenant compte des questions relatives aux jeunes est un projet qui crée des possibilités d'emploi à long terme pour les jeunes ou qui favorise l'entrepreneuriat chez ces derniers en s'attaquant aux problèmes spécifiques au contexte et en valorisant les potentiels des jeunes ruraux." L'étude de référence (portant initialement sur la période couverte par FIDA9 et étendue ultérieurement à un échantillon de projets menés durant FIDA10) a permis de définir les principaux facteurs qui caractérisent un projet tenant compte des questions relatives aux jeunes: i) analyse des questions relatives aux jeunes en fonction du contexte, afin d'éclairer à la fois la stratégie qui cible explicitement ces derniers à l'aide d'une approche sur mesure et les activités tenant compte des questions relatives aux jeunes, alignées sur les domaines thématiques du Plan d'action en faveur des jeunes ruraux (accès aux actifs, compétences, services), en vue de la création de possibilités d'emploi; ii) théorie du changement qui présente les voies à suivre pour obtenir les effets attendus en matière d'autonomisation des jeunes; iii) cadre logique avec des indicateurs ventilés par âge au niveau des produits et des effets directs; iv) ressources humaines et financières allouées aux activités ciblant les jeunes.

Projet d'appui à l'insertion des jeunes agripreneurs (Agri-jeunes: 2020-2025) – Sénégal (FIDA11)

Agri-jeunes promeut les entreprises agro-sylvo-pastorales et les entreprises du secteur de la pêche, agricoles ou non agricoles, qui créent des emplois durables et génèrent des revenus pour les jeunes ruraux des deux sexes. Ces nouvelles exploitations et entreprises rurales dirigées par des jeunes vont contribuer au développement d'une agriculture hautement performante et à l'élimination de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans les zones rurales.

Une analyse rigoureuse de la situation des jeunes dans le pays a été menée dans le cadre du projet et a permis de bien cerner les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les mesures nécessaires pour y remédier et exploiter les possibilités existantes, à savoir le renforcement des compétences, le développement de l'esprit d'entreprise et les services d'appui aux entreprises, l'appui au renforcement des capacités et les programmes de perfectionnement des compétences d'encadrement. L'ambition économique des jeunes participant au projet sera évaluée et appuyée dans le cadre d'un partenariat qui leur permettra d'avoir un rôle d'agents du changement, d'innovateurs, de producteurs agricoles et d'acteurs économiques dans les segments en amont et en aval de la filière agro-sylvo-pastorale et de la filière de la pêche tout en favorisant les activités entrepreneuriales.

La stratégie de ciblage présente clairement l'engagement auprès des jeunes ruraux, en indiquant le pourcentage total de jeunes à atteindre. L'emploi des jeunes est explicitement intégré à la fois dans la phase d'élaboration du projet et les objectifs spécifiques, et apparaît ainsi clairement dans la théorie du changement et le cadre de résultats.

Tous les indicateurs du cadre logique sont dûment ventilés par âge et par sexe.

Liste harmonisée des pays en situation de fragilité établie par la Banque mondiale (2019)

<i>Région</i>	<i>Pays</i>
APR	Afghanistan
ESA	Burundi
ESA	Comores
WCA	Congo
WCA	Côte d'Ivoire
NEN	Djibouti
ESA	Érythrée
WCA	Gambie
NEN	<i>Gaza et Cisjordanie**</i>
WCA	Guinée-Bissau
LAC	Haïti
APR	<i>Îles Marshall</i>
APR	<i>Îles Salomon</i>
NEN	Iraq
APR	Kiribati
NEN	<i>Kosovo*</i>
NEN	<i>Liban</i>
WCA	Libéria
NEN	<i>Libye</i>
WCA	Mali
APR	<i>Micronésie (États fédérés de)</i>
ESA	Mozambique
APR	<i>Myanmar</i>
APR	<i>Papouasie-Nouvelle-Guinée</i>
NEN	République arabe syrienne
WCA	République centrafricaine
WCA	République démocratique du Congo
NEN	<i>Somalie</i>
NEN	Soudan
ESA	Soudan du Sud
WCA	Tchad
APR	<i>Timor-Leste</i>
WCA	Togo
APR	<i>Tuvalu</i>
NEN	Yémen
ESA	Zimbabwe

* Pays non membre du FIDA.

** Au FIDA, mentionné comme la Palestine.

Italique = pays sans allocation au titre de FIDA11.

Source: Banque mondiale.

Note: APR – Asie et Pacifique; ESA – Afrique orientale et australe; LAC – Amérique latine et Caraïbes; NEN – Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe; WCA – Afrique de l'Ouest et du Centre.

Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

1. Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) du FIDA est l'un des plus importants fonds multidonateurs mondiaux consacrés à l'adaptation des petits exploitants aux changements climatiques. Il s'agit d'un programme phare conçu par le FIDA pour faire parvenir aux petits paysans des fonds destinés à financer des initiatives dans le domaine de l'environnement et du climat. Le programme initial (ci-après ASAP-I) en est à sa septième année d'exécution. En 2017, une deuxième phase (ASAP-II) a commencé à être exécutée en parallèle au programme initial. L'ASAP-I fait parvenir les fonds consacrés à l'action climatique aux petits exploitants pour les aider à investir de manière concrète et immédiate dans les options d'adaptation les plus à même d'assurer leur résilience face aux changements climatiques.
2. L'ASAP a été lancé en 2012, alors que le monde reconnaissait enfin la nécessité d'apporter un soutien immédiat et étendu au secteur agricole des pays en développement pour l'aider à s'adapter aux changements climatiques. Dans son quatrième rapport d'évaluation publié en 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné que le réchauffement planétaire pourrait avoir de graves conséquences pour l'agriculture. Dans son cinquième rapport d'évaluation publié en 2014, le GIEC a observé que les impacts sur les systèmes agricoles se faisaient déjà sentir et que les conséquences négatives outrepassaient les retombées positives. Dans le même document, le GIEC a également attiré l'attention sur le manque d'expérience à l'échelle mondiale dans la mise en place d'options d'adaptation efficaces propres à susciter des changements profonds.
3. C'est dans ce contexte que le FIDA a lancé le programme ASAP en 2012. L'ASAP-I visait à accroître la résilience des petits exploitants face aux changements climatiques. Ce programme est né de la prise de conscience que les conséquences négatives des changements climatiques sur l'agriculture paysanne appelaient des réponses spécifiques et ciblées en matière de planification et d'investissement dans le développement rural, en vue d'améliorer les moyens d'existence et de réduire la pauvreté. L'ASAP-I reflète ainsi la reconnaissance du fait qu'il est nécessaire d'aborder expressément la question de l'adaptation aux changements climatiques pour réaliser la mission institutionnelle du FIDA, qui est de contribuer à l'avènement d'une transformation inclusive et durable du monde rural à même d'offrir à toutes les populations rurales pauvres des moyens d'existence améliorés, durables et plus résilients. Compte tenu de l'importance de la production agricole dans les moyens d'existence des populations rurales pauvres et de l'importance des ressources naturelles comme fondement des systèmes de production agricole, il est essentiel d'optimiser la gestion des ressources naturelles et des services écosystémiques au sein du système agricole pour améliorer les moyens d'existence ruraux. Une meilleure gestion des ressources naturelles devrait permettre d'augmenter la productivité agricole, d'accroître les avantages non marchands pour les ménages ruraux (accès à l'eau à usage domestique, par exemple) et de réduire leur vulnérabilité aux chocs, autant d'éléments qui auront chacun des effets durables sur la hausse des revenus.
4. La présente annexe présente une ventilation de la situation financière du Fonds fiduciaire de l'ASAP (comprenant l'ASAP1 et l'ASAP2) et des informations détaillées sur l'état de sa programmation, ses décaissements et les transformations qu'il est susceptible d'introduire au sein du FIDA. Il comporte également une ventilation des projets d'ASAP1 et des résultats initiaux du portefeuille.

A. Point sur le financement de l'ASAP

5. Au 31 décembre 2018, la situation financière du Fonds fiduciaire de l'ASAP se présentait comme suit:

Tableau 1
Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne*

État récapitulatif des contributions complémentaires et des fonds supplémentaires

	États membres	Monnaie locale (en milliers)	Contributions reçues (en milliers d'USD)**
Contributions complémentaires	Belgique	EUR 6 000	7 855
	Canada	CAD 19 849	19 879
	Finlande	EUR 5 000	6 833
	Pays-Bas	EUR 40 000	48 581
	Norvège	NOK 63 000	9 240
	Suède	SEK 30 000	4 471
	Suisse	CHF 10 000	10 949
	Royaume-Uni	GBP 147 523	202 837
	Sous-total		310 645
Fonds supplémentaires			
ASAP-I	Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	2 380
	République de Corée	USD 3 000	3 000
	Sous-total		5 380
	Total ASAP-I		316 025
ASAP-II	Norvège	NOK 80 000	8 834
	Suède	SEK 50 000	5 461
	Total ASAP-II		14 295
Personnel détaché	France	USD 772	772
	Total		331 092

* Appendice F – EB 2019/126/R.24 – AC 2019/152/R.3.

** Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

6. Le montant des fonds alloués à la programmation au titre de l'ASAP-I est passé de 366,5 millions d'USD en mai 2016 à 316 millions d'USD en décembre 2018. Cela correspond à une réduction de 14% des ressources du Fonds fiduciaire qui s'explique par la dépréciation de la livre sterling fin 2016. Au titre des dépenses administratives encourues jusqu'à aujourd'hui pour la gestion du programme, un montant de 7,6 millions d'USD a été prélevé sur le Fonds fiduciaire de l'ASAP.

B. Programmation au titre de l'ASAP⁴¹

7. Au 1^{er} mai 2019, le montant total des 41 dons approuvés au titre de l'ASAP dans 40 pays s'élevait à 298 millions d'USD⁴² (voir tableau 3). Voici la situation actuelle de 4 des 44 projets approuvés par le Conseil d'administration du FIDA: le Projet visant à améliorer la productivité agricole au Mali (PAPAM) a été achevé en 2018; le Programme en faveur de la croissance rurale au Yémen a été annulé en raison d'un conflit à l'intérieur du pays; le Programme pour la production contractuelle de canne à sucre et le développement communautaire à Bagamoyo en République-Unie de Tanzanie a été annulé suite au désengagement du gouvernement; le portefeuille au Tadjikistan, qui inclut la deuxième phase du

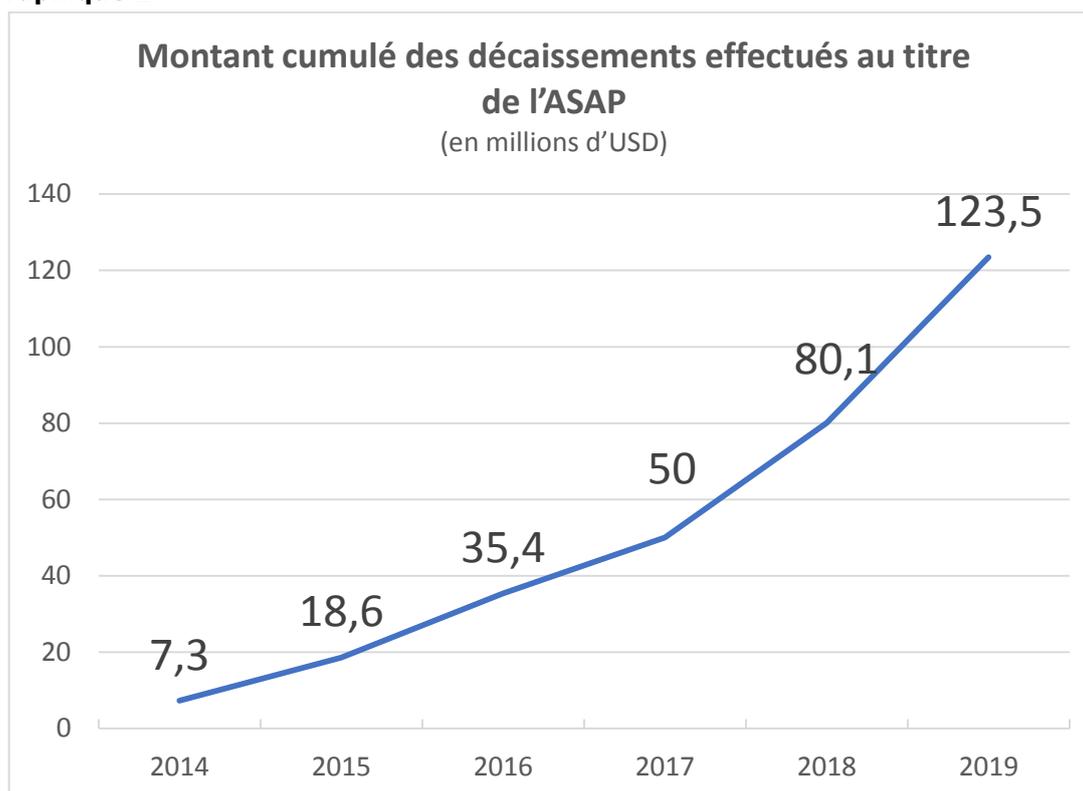
⁴¹ Pour une ventilation détaillée des financements et des décaissements au titre de l'ASAP, par montant et par pourcentage, pour chaque projet, voir le tableau 3 ci-après.

⁴² Source: GRIPS.

Projet de développement de l'élevage et des pâturages (LPDP-II), a été provisoirement suspendu en raison de difficultés bancaires.

8. Le PAPAM/ASAP au Mali est le premier projet appuyé par l'ASAP à avoir été achevé. Financé par un prêt du FIDA de 40 millions d'USD et par un don de l'ASAP de 9,9 millions d'USD, ce projet a favorisé une approche intégrée visant l'ensemble des bassins versants et pas uniquement les parcelles irriguées et pluviales. Il s'articulait autour de trois composantes principales: i) transfert de technologies et prestation de services; ii) infrastructures d'irrigation et planification participative des mesures d'adaptation; iii) approche programmatique et suivi sectoriel. Parmi les activités les plus novatrices réalisées au titre de ce don de l'ASAP, on peut citer l'élaboration de plans d'adaptation municipaux préparés de manière participative et exécutés avec le concours des communautés dans 30 municipalités des régions de Kayes et Sikasso, et la fourniture de 645 biodigesteurs et de 288 panneaux solaires aux ménages des groupes cibles dans les communautés bénéficiaires.
9. En mai 2019, les décaissements cumulés au titre de l'ASAP-I s'élevaient à 123 millions d'USD (38 projets), tandis que les décaissements constatés pour la période allant de mai 2018 à mai 2019 se montaient à 43,4 millions d'USD (38 projets). Le niveau de décaissement a dépassé 80% dans cinq autres projets menés dans l'État plurinational de Bolivie, au Mozambique, au Rwanda et au Soudan (Projet de développement intégré rural de Butana [BIRDP]).

Graphique 1



10. L'ASAP-II a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en septembre 2016. L'Agence norvégienne de coopération pour le développement a accepté de contribuer à hauteur de 80 millions de NOK – soit environ 9,5 millions d'USD –, tandis que l'Agence suédoise de coopération internationale au développement a accepté de contribuer à hauteur de 60 millions de SEK – soit approximativement 5,9 millions d'USD. Ces accords de contribution s'inscrivent dans la lignée du solide appui apporté par les deux pays nordiques durant la première phase de l'ASAP. Le renouvellement de ces engagements a permis au FIDA d'intégrer la question des changements climatiques de manière plus

systématique à ses prochains projets. À ce jour, le FIDA a mobilisé 15 millions d'USD sur les 100 millions d'USD visés initialement. L'ASAP-II est programmé pour apporter une assistance technique au-delà du portefeuille du FIDA. Cette modalité permet au FIDA de travailler avec différents partenaires et instruments pour continuer à s'acquitter de sa mission, qui est d'accompagner les pays dans l'intégration des questions climatiques et environnementales grâce à l'utilisation d'outils viables et scientifiquement éprouvés, fondés sur de solides études et données factuelles.

11. Il y aura au moins 100 projets affiliés menés au titre de l'ASAP-II et visant des cibles indirectes d'ici à 2025. En mai 2019, le montant cumulé des financements au titre de l'ASAP-II s'élevait à 10,4 millions d'USD pour 26 différents projets affiliés. L'ASAP-II investit dans les domaines suivants: la sensibilisation aux changements climatiques et le renforcement des capacités; le renforcement des services d'information sur le climat; la gestion des savoirs; l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; la sensibilisation aux questions nutritionnelles (compte tenu de l'impact grandissant des changements climatiques); la participation du secteur privé; la mobilisation de ressources en ciblant les fonds mondiaux consacrés aux questions climatiques; la participation à l'élaboration des politiques en mettant l'accent sur les contributions déterminées au niveau national; des approches de gestion des ressources naturelles adaptées et axées sur les changements climatiques. Pour la prochaine série de huit projets affiliés, en cours d'examen, l'accent a été mis sur la connexion nutrition-changements climatiques, une meilleure utilisation des données géospatiales, la participation des peuples autochtones et le secteur de l'élevage. Ce changement d'orientation, qui s'inscrit dans la continuité de l'orientation précédente des projets affiliés de l'ASAP-II, créera des conditions favorables pour obtenir des gains plus importants et plus complets en matière de développement.

C. Dans quelle mesure l'ASAP a-t-il suscité des changements profonds?

12. La théorie du changement de l'ASAP s'articule autour de trois éléments principaux:
 - i) Tout d'abord, le développement des projets repose sur une évaluation approfondie des risques climatiques et environnementaux, des vulnérabilités et des défis, et sur une solide compréhension des interactions entre les personnes et le contexte dans lequel elles vivent. Cette analyse permet de déterminer les solutions les plus appropriées en matière d'adaptation et de développement durable. Les options d'adaptation doivent être propres au contexte, au lieu géographique et aux risques encourus. Ainsi, certaines options d'adaptation efficaces dans un contexte donné ne fonctionneront pas forcément ailleurs.
 - ii) Dans un deuxième temps, une concertation sur les politiques est menée avec le pays bénéficiaire pour veiller à ce que le projet soit bien accueilli et renforcer son exécution et sa viabilité. La mise en place de concertations sur les politiques ciblées et d'activités de renforcement des capacités conçues pour améliorer la sensibilisation aux changements climatiques, y compris concernant les conséquences des tendances climatiques futures, contribuera à assurer la viabilité des mesures d'adaptation sélectionnées à long terme.
 - iii) Enfin, dans le cas où ces technologies donnent satisfaction, les processus institutionnels et relatifs à l'élaboration des politiques et au renforcement des capacités nécessaires pour assurer leur adoption seront reproduits à plus grande échelle, ce qui permettra d'en démultiplier les avantages sur la base d'approches d'intensification viables.

13. En tenant compte de ces éléments, l'ASAP a recensé les communautés de petits exploitants agricoles pauvres pour lesquelles les changements climatiques posent des défis ou des risques, en cherchant à faire adopter des approches de gestion des terres adaptables/résilientes face aux changements climatiques sur plus de 2,3 millions d'hectares de petites exploitations agricoles. En adoptant ces approches, les agriculteurs devraient augmenter ou maintenir leur rendement sans épuiser leurs dotations en ressources naturelles, tout en cherchant à réduire d'au moins 30 millions de tonnes leurs émissions de gaz à effet de serre. Cela permettrait à 1,2 million de personnes appartenant à 11 000 groupes communautaires de renforcer leurs capacités dans les domaines de l'adaptation, de la gestion des risques climatiques et de la préparation aux catastrophes hydrométéorologiques⁴³.
14. L'ASAP collabore avec diverses associations paysannes – à savoir des associations d'usagers de l'eau, des unions d'usagers des pâturages, des associations de pâturage et des fermes-écoles – et s'efforce de les faire participer à la planification des politiques locales. Par le biais de ces différents groupes, l'ASAP a pu développer des outils de sensibilisation aux changements climatiques ciblés et complets, qui permettent également au programme dans son ensemble de diffuser des savoirs et des pratiques en vue de renforcer la résilience face aux changements climatiques.
15. L'ASAP investit également dans des infrastructures résistantes aux aléas climatiques. Ses efforts dans ce domaine consistent notamment à fournir un appui concernant l'élaboration de nouveaux codes de construction, l'élaboration de nouvelles normes de conception pour les systèmes d'irrigation, l'utilisation accrue des technologies d'énergie renouvelable et la protection des routes rurales, des installations après récolte et des marchés face aux aléas climatiques.
16. La participation à l'élaboration des politiques est l'un des domaines dans lesquels l'ASAP a obtenu le plus de succès. L'ASAP défend l'importance des approches ascendantes et hautement participatives ainsi que l'amélioration des services de vulgarisation. Grâce à ces groupes d'activités, même si l'on omet les ressources actuelles provenant des dons de l'ASAP, le succès de l'ASAP continue d'influer sur les décisions des pouvoirs publics. L'État plurinational de Bolivie, le Cambodge, la Gambie, le Mali, le Mozambique et le Niger comptent parmi les pays qui entament actuellement la deuxième phase de l'ASAP ou qui lancent de nouveaux projets visant à reproduire à plus grande échelle les activités et les enseignements tirés des projets initiaux. Dans ces pays, les pouvoirs publics ont reconnu les avantages que pouvaient apporter certains types d'activités d'adaptation et, aujourd'hui, même s'ils ne reçoivent pas d'appui sous forme de don, les voici disposés à emprunter pour obtenir à nouveau les types de résultats observés dans le cadre de l'ASAP-I. Au Kenya, l'ASAP a réussi à sensibiliser les gouvernements des comtés quant à la nécessité d'allouer un certain pourcentage de leur budget annuel pour financer l'adaptation aux changements climatiques et de constituer à cet effet des fonds de lutte contre les changements climatiques à l'échelle des comtés.

D. Gestion des savoirs et communication dans le cadre de l'ASAP

17. L'ASAP a poursuivi ses activités de communication au cours de l'année passée. De nombreux billets de blog et articles en ligne ont été rédigés et publiés sur le site du FIDA concernant des projets appuyés par l'ASAP. Au total, plus de 200 médias internationaux ont été touchés grâce à la diffusion de trois communiqués de presse, un communiqué de presse vidéo et un avis aux médias.

⁴³ Pour toute information sur les progrès et résultats enregistrés à ce jour et sur la performance obtenue au regard des cibles programmées au stade de la conception pour les projets financés par l'ASAP, voir le tableau 2 ci-après.

18. En collaboration avec divers partenaires et les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, le FIDA a organisé de nombreuses manifestations autour des projets appuyés par l'ASAP, à l'occasion de conférences internationales ainsi qu'au siège du FIDA. Parmi ces manifestations, on citera celles organisées en marge des sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. À la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP24) à Katowice et à la quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP14), le FIDA a participé à de nombreuses manifestations parallèles et séances d'information à l'intention des médias, ainsi qu'aux segments de haut niveau. Le FIDA a également soumis des informations dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et a participé au Dialogue Talanoa. À l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le FIDA a organisé, en présence de ses hauts responsables, une manifestation avec son partenaire Kitchen Connections pour présenter sa campagne intitulée "Recettes pour le changement".
19. L'ASAP était présent à l'activité d'apprentissage annuelle de BRACED (Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters), une initiative financée par le Gouvernement britannique, en février 2019 à Nairobi. Les enseignements tirés de la mise en œuvre de BRACED et de l'ASAP ont été présentés à cette occasion. Un chapitre consacré à l'ASAP a été soumis à la Commission mondiale sur l'adaptation en vue d'être incorporé à un rapport préparé par celle-ci dans l'optique du Sommet action climat, convoqué par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en septembre 2019. En 2019, un rapport descriptif distinct sur les enseignements tirés de l'ASAP a également été rédigé pour être diffusé au Sommet action climat, et le modèle de l'ASAP a été présenté au volet du Sommet consacré aux solutions fondées sur la nature.
20. Les principaux produits du savoir élaborés au cours de l'année visée par ce rapport sont les publications suivantes: *The Business Advantage*, *The Youth Advantage* et le *Climate Action Report 2018*. La promotion de ces publications a été assurée par des communiqués de presse ou des réceptions des donateurs/médias spécialement prévus à cet effet. Le FIDA a également présenté deux nouvelles vidéos dans le cadre de sa campagne "Recettes pour le changement", dont l'une était consacrée au projet de l'ASAP au Tchad.

E. Conclusions

21. L'ASAP a innové dans la mesure où les dons de l'ASAP sont presque toujours entièrement intégrés aux investissements financés par le programme de prêts et dons du FIDA, ce qui facilite l'intégration des activités d'adaptation aux opérations du FIDA. Historiquement, le recours aux prêts pour mettre en œuvre des activités d'adaptation a toujours posé des difficultés compte tenu du taux d'actualisation élevé auquel sont confrontés les pays en développement entre les résultats à court terme et les objectifs à long terme. Par conséquent, les "gains" à court terme plus visibles apparaissent plus efficaces, alors que les investissements réalisés dans les technologies d'adaptation ne se traduisent pas nécessairement par des gains immédiats et sont donc plus difficiles à justifier.
22. Dès lors que les fonds ASAP ont été introduits, ils ont modifié la structure des projets auxquels ils ont été intégrés. L'influence de l'ASAP sur les projets d'adaptation ne saurait être sous-estimée, car l'intégration complète des ressources pour l'adaptation provenant de dons a fait en sorte que les pratiques de renforcement de la résilience puissent s'intégrer pleinement au portefeuille d'investissement du FIDA et jouer un rôle prépondérant dans l'exécution des projets.
23. L'ASAP a contribué à introduire et à promouvoir un nouveau mode opératoire au sein du FIDA, en vertu duquel les changements climatiques et les ressources naturelles sont intégrés au portefeuille du FIDA à chaque étape, de l'évaluation

préalable de la planification du développement rural et des COSOP à la conception et la mise en œuvre des projets. Les indicateurs de l'ASAP, qui ont été intégrés au SGRO du FIDA, sont désormais considérés comme des indicateurs climatiques fondamentaux et sont fréquemment utilisés dans la conception de nouveaux projets.

24. Le tableau 2 ci-après montre l'agrégation des cibles pour l'ensemble des 42 projets de l'ASAP au moment de la conception, ainsi que les progrès cumulés réalisés à ce jour par les 36 projets ayant obtenu des résultats. Il convient de noter que, au moment où a été conçue la première série de projets ASAP, les indicateurs climatiques et environnementaux de base du FIDA n'avaient pas encore été pleinement établis. Ils ont donc dû être appliqués rétroactivement aux premiers projets ASAP. Dans certains cas, cela a entraîné de légères divergences dans les cadres logiques entre le moment de leur conception et leur version actuelle. Il convient également de noter que tous les projets ASAP ne sont pas évalués au regard des indicateurs climatiques et environnementaux de base, chaque projet étant invité à sélectionner les indicateurs les plus pertinents en fonction de ses interventions. Néanmoins, ce tableau offre un compte rendu indicatif des progrès réalisés par l'ASAP dans son ensemble.
25. Le taux de décaissement moyen des projets s'élève actuellement à 35%. La dernière colonne du tableau 2 exprime en pourcentage les résultats agrégés obtenus à ce jour au regard des cibles programmées par l'ASAP. L'ASAP est en avance sur les décaissements pour les indicateurs suivants: les petits exploitants parvenant à faire face aux effets des changements climatiques (1), les installations et les ménages ayant un meilleur accès à l'eau et une utilisation plus efficace des ressources en eau (5), les groupes participant à la gestion des risques climatiques (6b) et l'appui aux instances de concertation nationales sur les questions climatiques (8). L'ASAP est proche d'atteindre les montants de décaissement visés concernant la gestion des terres résiliente face aux changements climatiques (4) et le nombre d'individus participant à la gestion des risques climatiques (6a). Il reste beaucoup de travail à accomplir pour se rapprocher des montants de décaissement attendus concernant les infrastructures rendues résistantes aux aléas climatiques (7). Le FIDA a bon espoir que les indicateurs affichant une performance insuffisante atteindront, voire dépasseront, bientôt les cibles établies. Les cibles agrégées présentées ici s'appuient sur les résultats finaux uniquement pour un petit nombre de projets parvenus à un stade avancé. À mesure qu'augmenteront les décaissements des projets individuels dans l'ensemble du portefeuille de l'ASAP, on devrait constater une amélioration notable des résultats cumulés, en particulier dans les cas où la réalisation d'une cible précise repose sur la performance d'un petit nombre de projets clés. Par exemple, l'Éthiopie concentre près de 80% des résultats attendus en matière d'infrastructures pour l'ensemble de l'ASAP, mais seulement 18% des décaissements prévus pour ce pays ont été effectués à ce jour.

Tableau 2
Cibles et résultats provisoires des 42 investissements de l'ASAP

<i>Hierarchie des résultats de l'ASAP</i>	<i>Résultats de l'ASAP au niveau de l'ensemble du portefeuille</i>		<i>Indicateurs de mesure des résultats du portefeuille</i>	<i>Cible fixée à la conception⁴⁴</i>	<i>Résultats obtenus à ce jour</i>	<i>Pourcentage atteint</i>
Objectif	Les petits exploitants pauvres sont plus résilients face aux changements climatiques	1	Nombre de membres de ménages paysans pauvres dont la résilience face aux changements climatiques a été renforcée	6 351 907	2 628 053	38
Objet	Reproduction à plus grande échelle des méthodes d'adaptation à avantages multiples pour les petits exploitants pauvres	2	Rapport entre les dons ASAP et les financements non ASAP	1/7/5	1/7/5	100
		3	Émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou séquestrées (en tonnes d'équivalent CO ₂)	30 000 000*	À analyser une fois qu'au moins un tiers des projets seront achevés	s.o.
Effet direct 1	Gestion des terres améliorée et pratiques et techniques agricoles résilientes face aux changements climatiques et tenant compte de la problématique femmes-hommes	4	Nombre d'hectares de terres exploités avec des pratiques favorisant la résilience face aux changements climatiques	2 397 680 ha	760 372 ha	32
Effet direct 2	Accroissement de la disponibilité en eau et de l'efficacité de son utilisation pour la production et la transformation dans le secteur de l'agriculture paysanne	5	Nombre de ménages et d'installations de production et de transformation disposant de plus d'eau	1 346 installations	2 994 installations	222
				204 816 ménages	86 422 ménages	42
Effet direct 3	Renforcement des capacités humaines de gestion des risques climatiques à court et long terme et de réduction des pertes dues à des catastrophes d'origine climatique	6	Nombre de femmes et d'hommes et nombre de groupes communautaires participant à des activités de gestion des risques climatiques, de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, et de réduction des risques de catastrophe	1 275 763 personnes	358 355 personnes	28
				11 564 groupes	10 294 groupes	89
Effet direct 4	Renforcement de la résilience des infrastructures rurales face aux changements climatiques	7	Valeur en dollars des infrastructures rurales, nouvelles ou déjà en place, rendues résilientes face aux changements climatiques	100 005 000 USD	21 660 000 USD	22
				1 915 km	282 km	15
Effet direct 5	Documentation et diffusion des savoirs relatifs à l'agriculture paysanne intelligente face au climat	8	Nombre d'instances internationales ou nationales de concertation sur les questions climatiques auxquelles les projets appuyés par l'ASAP ou leurs partenaires contribuent activement	30	17	57

* Sur la base d'une analyse EX-ACT de 13 projets sur 42.

⁴⁴ Résultat à atteindre d'ici à décembre 2024, mais susceptible d'être modifié selon l'évolution des projets ASAP.

Tableau 3

Progrès réalisés à ce jour par les projets appuyés par l'ASAP, résultats intermédiaires, montants des décaissements et pourcentages de décaissement

Légende: Conditions du prêt	
D = 100% don – pays relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette	DS = don supplémentaire (ajouté à un programme d'investissement en cours)
D-PF = 50% don, 50% prêt à des conditions particulièrement favorables	DPI = don pleinement intégré (programmation intégrée avec un projet d'investissement classique du FIDA)
PF = conditions particulièrement favorables – prêt remboursable à échéance de 40 ans, coût annuel de 0,75%, différé d'amortissement de 10 ans	
Mixtes = même coût qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables, mais prêt remboursable à échéance de 20 ans au lieu de 40	
O = conditions ordinaires	

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
Région Asie et Pacifique								
Bangladesh	Projet d'adaptation aux changements climatiques et de protection des moyens d'existence	PF	15 047 193	DS	Sept. 2013	8 907 669	65	<ul style="list-style-type: none"> • 229 km de routes, 2 315 ponts et ponceaux et 32 ghats (plateformes de débarquement) construits. • Le projet a achevé 69% des travaux de protection des villages (120) et 72% des services internes aux villages. • La cible consistant à former 3 700 groupes d'intérêt commun a été atteinte. La formation dispensée à ces groupes a bénéficié à 84 100 personnes, et 960 petites entreprises ont été créées. • 49 km de canaux ont été creusés. • Un total de 318 sociétés à contrat de travail collectif (7 950 membres) ont reçu une formation. • 213 000 arbres des marais ont été plantés.
	Protection des villages contre les dégâts provoqués par les inondations; diversification de la production alimentaire et des sources de revenus; renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques; système d'alerte rapide en cas de crue éclair				4 sept. 2014			
Bhoutan	Programme d'amélioration de l'agriculture commerciale et de la résilience des moyens d'existence	Mixtes	5 022 615	DPI	Sept. 2015	1 711 410	35	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles cultures comme le maïs, la pastèque, le quinoa et les légumineuses ont été introduites sur quelque 300 acres (1 183 ménages). • Des systèmes agricoles résilients face aux changements climatiques ont été mis en place

⁴⁵ En mai 2019, sur la base des résultats des projets cumulés issus du Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO) du FIDA.

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
	Systèmes agricoles résilients face aux changements climatiques (permaculture), filières, produits laitiers et irrigation; technologies relatives aux énergies renouvelables; concertation sur les politiques visant le renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans le secteur agricole				11 déc. 2015			<p>dans 6 villages climatiquement rationnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 agents ont reçu une formation en permaculture et 17 pépinières ont été créées. • 16 groupements de producteurs laitiers (5 déjà existants et 11 nouveaux) ont reçu un appui pour construire 606 abris, acheter des races améliorées et produire du fourrage. • 330 ménages appartenant à 22 groupements de producteurs laitiers ont reçu une formation pour une production laitière propre. • 12 unités de biogaz ont été installées. • 1 795 acres (1 100 ménages) de canaux d'irrigation ont été remis en état.
Cambodge	Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation (ASPIRE)	PF	14 995 000	DS	Déc. 2014	10 153 375	73	<ul style="list-style-type: none"> • 3 418 ménages déclarent avoir adopté des pratiques et des technologies écologiquement durables et résilientes face aux changements climatiques. • La Stratégie de résilience face aux changements climatiques au niveau des districts a été intégrée à 16 plans de développement de districts.
	Intégration de la question de la résilience face aux risques climatiques dans les services de vulgarisation agricole; élaboration participative de scénarios; informations sur les risques climatiques et services d'alerte rapide; promotion des technologies "sans regrets" pour gérer les fluctuations et les aléas climatiques (intensification de la riziculture, systèmes agro-sylvo-pastoraux, agriculture de conservation, biogaz)				3 mars 2015			

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
République démocratique populaire lao	Composante d'adaptation des petits paysans aux changements climatiques	PF	5 000 000	DS	Avril 2015	2 693 310	55	<ul style="list-style-type: none"> • 175 plans de développement de villages ont été préparés. • Des kits de démarrage ont été fournis à 11 030 ménages dans 175 villages ruraux. • 304 groupements d'agriculteurs ont été constitués et ont élaboré des plans d'activité. • 2 contrats ont été signés avec des organisations d'appui au réseau concernant la création de 40 banques villageoises dans les provinces d'Attapeu et de Salavanh. • Un plan d'action nutritionnel a été mis en œuvre: 7 452 ménages ont reçu des kits pour créer leur jardin maraîcher ainsi qu'une formation technique; 973 ménages ont créé des bassins d'aquaculture; 64 potagers scolaires ont été créés, comprenant un jardin potager, un poulailler et des bassins d'aquaculture. • 64 systèmes d'approvisionnement en eau propre ont été construits, qui bénéficient à 4 672 ménages et dont la quantité et la qualité de l'eau ont été améliorées pour un usage domestique. • Des plans communautaires de gestion des forêts ont été préparés dans 100 villages pilotes. • Des outils novateurs de gestion des savoirs et de suivi des activités ont été élaborés grâce à l'utilisation des médias sociaux, d'images, de vidéos, d'infographies et de fiches d'information.
	Évaluation participative des risques liés à la vulnérabilité aux changements climatiques et élaboration de scénarios; élaboration de plans d'investissements communautaires pour l'adaptation; investissements dans des infrastructures hydrauliques à petite échelle et plans communautaires de gestion des forêts (fonds pour l'adaptation); renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques au niveau des politiques et de la planification.				28 juill. 2015			
Népal	Adaptation des petits paysans des zones collinaires (ASHA)	PF	14 999 000	DPI	Sept. 2014	3 171 097	24	<ul style="list-style-type: none"> • 6 nouveaux systèmes agraires rentables et résilients face aux changements climatiques (faisant intervenir au moins 100 agriculteurs chacun) ont été mis à l'essai. • 84 plans de gestion des bassins versants secondaires fondés sur un système d'information géographique (GIS) ont été élaborés. • 45 plans d'action locaux pour l'adaptation (PLAA) ont été intégrés à des plans de

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
	Évaluations participatives des risques et de la vulnérabilité liés aux changements climatiques; élaboration de plans locaux d'adaptation; gestion durable de la terre, de l'eau et des forêts; diversification des cultures; amélioration des systèmes de stockage				26 févr. 2015			<p>développement de districts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 autochtones, 1 676 jeunes, 49 femmes, 68 hommes et 112 personnes non autochtones ont accès à des technologies de séquestration du carbone ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre. • 6 districts ciblés et ministères concernés par le programme disposent de politiques, programmes, plans et ressources humaines éclairés sur les questions climatiques. • 3 657 ménages bénéficiaires ont adopté au moins une pratique agricole résiliente face aux aléas climatiques. • 1 994 ménages ont adopté l'emboche du bétail en utilisant des fourrages et des arbres fourragers adaptés. • 1 796 ménages ont adopté des technologies d'énergie renouvelable à usage domestique. • 414 hectares de terres agricoles ont été équipés d'infrastructures liées à l'eau nouvellement construites ou remises en état.
Viet Nam	Projet en faveur de l'adaptation aux changements climatiques dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	Mixtes	12 000 136	DPI	Déc. 2013	6 290 427	58	<ul style="list-style-type: none"> • 268 communes et districts des provinces visées préparent et mettent en œuvre des plans annuels participatifs axés sur le marché et éclairés sur les questions climatiques. • 24 925 petits exploitants pauvres disposent d'une résilience accrue face aux changements climatiques. • 20,2 millions d'USD ont été investis dans des infrastructures, systèmes agricoles et entreprises rentables et résilients face aux changements climatiques dans les communes concernées par le projet. • 25 différents modules de systèmes agricoles viables, résilients face aux changements climatiques et favorables aux pauvres ont été créés, et chacun a été adopté par plus de 400 ménages pauvres ou quasiment pauvres. • 96% des communes et districts des provinces visées participant au projet ont adopté un plan communautaire de gestion des risques de catastrophe ainsi qu'un plan d'adaptation communautaire.
	Systèmes mixtes riziculture/aquaculture; suivi et gestion de la salinité des sols et des eaux souterraines; élevage de silures résistants à la salinité; développement des capacités institutionnelles				28 mars 2014			

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
								• 1 article scientifique révisé par des pairs a été publié concernant l'introduction d'espèces et de variétés adaptées aux changements climatiques dans les provinces de Tra Vinh et Ben Tre.
Région Afrique orientale et australe								
Burundi	Programme de développement des filières – Phase II (PRODEFI-II)	D	4 926 000	DPI	Sept. 2015	2 122 163	44	<ul style="list-style-type: none"> • 33 808 membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour faire face aux effets des changements climatiques. • 2 533 ménages témoignent d'une baisse des pénuries d'eau liées aux besoins en matière de production. • 11 220 personnes bénéficiant de services d'information sur le climat. • 8 745 personnes ont accès à des technologies de séquestration du carbone ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre. • 125 groupes communautaires participent à des activités de gestion des ressources naturelles et des risques climatiques. • 1 295 hectares de terres exploités avec des pratiques résilientes face aux changements climatiques. • Appui fourni à 1 instance de concertation nationale ou internationale sur les questions climatiques. • 85 km de routes protégés face aux aléas climatiques. • Étude sur le plan de protection du bassin versant de Ruvubu achevée. • Des accords avec divers organismes de recherche au Burundi (ISABU, ILRI) concernant la multiplication de semences résilientes face aux changements climatiques ont été signés. • 12 variétés de haricots résilientes face aux changements climatiques ainsi que des fourrages améliorés ont été introduits et leur
	Amélioration de la gestion de l'élevage aux fins de la régénération des sols; amélioration des infrastructures visant à protéger la production agricole en cas de phénomènes extrêmes; appui à l'élaboration d'un plan de gestion des risques à l'échelle des paysages; conception et application de codes révisés de la construction				3 nov. 2015			

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
								culture s'est étendue. • Des activités de renforcement des capacités pour une meilleure intégration des changements climatiques à la planification des pratiques ont été lancées.
Comores	Productivité et résilience des exploitations agricoles familiales	D-PF	1 000 000	DPI	Mai 2017	118 798	12	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des 48 interventions prévues dans les villages comme base pour la proposition de mesures de maintien et d'amélioration de la fertilité des terres forestières et agricoles. • Embocagement de 80 hectares sur les trois îles (Anjouan, Mohéli et Ngazidja), ce qui dépasse le nombre d'hectares visé pour 2018. • Aménagement de 1 hectare de terres en forte pente dégradées. • Réunions d'information et de sensibilisation avec des producteurs et d'autres acteurs autour de la culture du manioc dans l'île de Mohéli. • Mise en place de 2 fermes-écoles.
	Promotion de pratiques de production climatiquement rationnelles pour le manioc, la banane et les cultures légumières; amélioration de la gestion des ressources naturelles pour réduire les risques d'érosion				29 déc. 2017			
Éthiopie	Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II (PASIDP-II)	PF	11 000 000	DPI	Sept. 2016	1 899 521	18	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de 94 associations d'irrigants. • 8 réseaux communautaires couvrant plus de 1 481 hectares et bénéficiant à 2 892 ménages. • 50 réseaux supplémentaires en cours de construction qui couvriront plus de 7 227 hectares et bénéficieront à 16 950 ménages. • 56 associations d'irrigants créées. • 17 bassins communautaires aménagés, et 19

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
	Promotion des pratiques améliorées de petite irrigation et gestion connexe des bassins de rétention des eaux pluviales pour une productivité accrue; agriculture de conservation; protection des réseaux d'irrigation face aux aléas climatiques				13 févr. 2017			autres en cours d'aménagement. <ul style="list-style-type: none"> • 28 puits peu profonds en cours de construction. • 23 systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte installés. • 182 bassins domestiques en cours de construction. • 27 pépinières créées. • 270 démonstrations conduites sur l'aménagement de jardins potagers.
Kenya	Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens d'existence agricoles résilients face aux changements climatiques (KCEP-CRAL) Cartographie de la vulnérabilité et gestion des ressources naturelles au niveau communautaire; renforcement des services agrométéorologiques; modélisation de la sécurité alimentaire; interventions de conservation des sols et de l'eau à avantages multiples réduisant également les émissions de gaz à effet de serre (par exemple, agriculture de conservation, collecte d'eau, agroforesterie, énergies renouvelables) et régimes d'assurance récolte	PF	10 000 000	DPI	Avril 2015	1 841 499	19	<ul style="list-style-type: none"> • 19 955 agriculteurs sélectionnés pour participer à des campagnes de sensibilisation auprès des communautés. • 358 agrocommerçants équipés de points de vente. • 408 démonstrations sur l'agronomie menées dans les exploitations à l'intention des groupements d'agriculteurs. • Formation de 32 agents au niveau des comtés à l'utilisation de systèmes d'information géographique (GIS). • 28 628 bénéficiaires de formations aux compétences financières de base. • 168 groupements d'agriculteurs mis en place pour faciliter l'agrégation et la commercialisation. • 10 nouveaux entrepôts désignés pour être remis en état. • Formation de 171 nouveaux groupements d'agriculteurs consacrés aux principaux moyens d'existence. • 122 nouveaux groupes formés à l'utilisation d'aliments résilients face aux changements climatiques, aspect important en vue d'améliorer la résilience.
					26 août 2015			

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
Lesotho	Projet d'appui à la production de laine et de mohair	Mixtes	7 000 000	DPI	Sept. 2014	2 227 934	35	<ul style="list-style-type: none"> • 598 animaux constituant le cheptel reproducteur d'élite au niveau national. • 1 206 personnes formées aux pratiques et/ou aux technologies de production. • 67 femmes formées au traitement de la laine et du mohair, à la conception des produits et à la comptabilité. • Appui fourni à 61 groupes (comptant 3 050 membres) concernant la gestion durable des ressources naturelles et des risques climatiques. • 173 associations de tondeurs formées à la gestion d'entreprise. • 5 stations météorologiques automatisées installées après avoir été acquises via une passation de marchés. • 189 agents de vulgarisation formés aux services climatiques intégrés participatifs en faveur de l'agriculture. • 3 429 agriculteurs formés à ces mêmes services climatiques intégrés participatifs en faveur de l'agriculture.
	Adaptation aux changements climatiques dans les filières de la laine et du mohair; gestion communautaire des parcours; amélioration de l'accès des éleveurs aux informations agrométéorologiques; recherche appliquée visant l'optimisation des pratiques de gestion du bétail; système d'alerte rapide en cas de diffusion de maladie				17 juin 2015			
Madagascar	Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II (AD2M-II)	PF	6 000 000	DPI	Sept. 2015	1 597 481	28	<ul style="list-style-type: none"> • 53 940 membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour faire face aux effets des changements climatiques. • 89 microprojets environnementaux mis en place en faveur des groupes les plus vulnérables. • Des activités de développement des aménagements hydroagricoles, visant à introduire de nouvelles variétés plus résilientes et à améliorer la résilience aux changements climatiques, sont en phase de démarrage.
	Consolidation et création de pôles de développement fondés sur l'irrigation (zones à fort potentiel productif associées à d'autres conditions nécessaires au développement); gestion des bassins versants autour de ces zones; renforcement de la résistance aux aléas climatiques des systèmes d'irrigation, dès leur conception, et des variétés cultivées; diversification des options de gestion des ressources en eau; aménagement de l'espace; renforcement des capacités des collectivités locales; diversification des moyens d'existence				30 déc. 2015			

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
Malawi	Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales	D-PF	7 000 000	DPI	Déc. 2015	568 431	8	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de plans de conservation des bassins versants fondés sur le principe des investissements "sans regrets" ou "quasi sans regrets" pour l'ensemble des 15 zones recensées et gardées en réserve au titre du programme d'irrigation. Sensibilisation aux nouvelles lois relatives aux terres (par exemple la loi foncière) pour 4 277 bénéficiaires (1 905 hommes et 2 372 femmes) dans les trois districts de Machinga, Zomba et Nkhatabay. Formation aux techniques de conservation des sols et de l'eau dans 3 districts à destination de 71 agents de vulgarisation, y compris des membres du comité villageois de développement.
	Aménagement des bassins versants; gestion des écosystèmes au niveau du paysage; intensification durable de l'agriculture; renforcement de la résistance des systèmes d'irrigation aux aléas climatiques				20 déc. 2016			
Mozambique	Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo	D-PF	4 907 560	DPI	Sept. 2012	4 416 053	98	<ul style="list-style-type: none"> 490 hectares ont été trouvés pour aménager de nouveaux réseaux d'irrigation, ainsi que 12 sites (48 ha) en vue d'installer des kits d'irrigation. Des marchés ont été passés pour remettre en état 744 hectares de systèmes d'irrigation. L'évaluation d'impact environnemental concernant la remise en état du réseau d'irrigation du périmètre Moamba I a été réalisée. La première phase de la remise en état de la station de pompage du périmètre Moamba II est terminée. Activités de sensibilisation et de renforcement

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
Rwanda	Adaptation aux changements climatiques dans les filières de l'horticulture irriguée sous ombrières; variétés de manioc résistantes à la sécheresse; gestion et utilisation efficaces de l'eau, collecte de l'eau et irrigation; renforcement des services d'information sur le climat; plans communautaires de gestion des ressources naturelles; renforcement des capacités (par exemple, par le biais de fermes-écoles); surveillance des ravageurs et des maladies				3 oct. 2012			<ul style="list-style-type: none"> des capacités visant à faciliter la création d'associations d'usagers de l'eau. Des formations sur les bonnes pratiques agricoles, y compris les principes de l'agriculture de conservation, sont menées dans 91 fermes-écoles (2 069 producteurs atteints et 17 parcelles de démonstration créées). La formation de 120 agents de développement de l'entrepreneuriat agricole a été menée à bien. Le nombre total d'ombrières aménagées s'élève à 16 pour la production agricole et à 7 pour les jeunes plants, couvrant une surface totale de 2,6 hectares. 32 sites de multiplication pour 6 variétés de manioc résistantes à la sécheresse couvrant une surface totale de 308 hectares. 3 installations de transformation du manioc modernisées. 32 525 bovins ont bénéficié d'un traitement pour les protéger contre les tiques. 1 031 taureaux ont été castrés. 3 728 bovins ont été traités (déparasitage, blessures, etc.). 29 puits de forage multifonction (6 236 ménages bénéficiaires). 112 banques de fourrage créées.
	Projet d'appui à des pratiques après récolte et au secteur agroalimentaire (PASP)	PF	6 923 865	DPI	Déc. 2013	5 855 866	94	<ul style="list-style-type: none"> 97 plans d'activité financés (46 par des acteurs du secteur privé, 29 par des coopératives, 7 par des coentreprises et 15 par l'activité commerciale). Renforcement des capacités de plusieurs organismes publics. Appui fourni à 24 acteurs du secteur privé et à 54 coopératives pour renforcer la résistance de leurs infrastructures aux aléas climatiques et investir dans des technologies climatiquement rationnelles. 44 710 petites exploitations familiales coopèrent avec des pôles du PASP pour accéder à de nouvelles technologies de récolte et d'après récolte climatiquement rationnelles.
Traitement et stockage après récolte résilients face aux changements climatiques dans les filières du maïs, du manioc, des haricots, de la pomme de terre et des produits laitiers; amélioration des services d'information sur le climat et des codes relatifs à la construction des installations de stockage	28 mars 2014							

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
Ouganda	Projet de rétablissement des moyens d'existence dans la région du Nord	PF	10 000 000	DPI	Déc. 2014	3 110 159	33	<ul style="list-style-type: none"> • Un total de 92 technologies d'énergies renouvelables – dont 1 unité de biogaz, 35 installations solaires photovoltaïques (PV) et 56 cuisinières peu énergivores – installées dans des institutions publiques. • 424 plans communautaires de gestion des ressources naturelles élaborés. • 15 nouvelles stations météorologiques automatisées et des pièces détachées pour six stations météorologiques automatisées acquises à l'issue d'une passation de marchés. • 185 agents de vulgarisation formés à l'interprétation et à l'application des informations météorologiques et climatiques. • 574 groupements d'agriculteurs reçoivent directement des informations par le biais d'agents de vulgarisation et d'émissions de radio. • 234 agriculteurs et 36 agents de vulgarisation formés à des approches et technologies durables en matière de gestion des terres. • Mentorat de la première série de 4 000 ménages vulnérables. • 427 acres de manioc plantés par 100 groupements d'agriculteurs durant la première saison de 2018. • Appui fourni à 154 agents de vulgarisation agricole (97 hommes et 57 femmes) et à 200 animateurs communautaires (125 hommes et 75 femmes).
	Pratiques efficaces et durables de gestion des ressources en eau aux fins du développement des cultures commerciales; installations solaires photovoltaïques (PV); systèmes de biogaz; cuisinières peu énergivores; denrées alimentaires de base résistantes à la sécheresse et aux maladies; services d'information sur le climat, routes de desserte des communautés résilientes face aux changements climatiques; agroforesterie et foresterie sociale				5 août 2015			

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
Région Amérique latine et Caraïbes								
Bolivie (État plurinational de)	Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie avec un financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	Mixtes	9 999 815	DS	Déc. 2013	7 495 421	84	<ul style="list-style-type: none"> • Appui fourni à 4 231 familles pour faire face aux changements climatiques, notamment par le biais d'une assistance technique et de formations, par mise en concurrence, sur la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques. • Incorporation, par 16 municipalités, de mesures d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques climatiques à leurs systèmes de planification. • Accès accru aux services financiers pour 5 975 familles. • Sensibilisation de 253 personnes à la question des changements climatiques. • 56 "cartes parlantes" comportant des composantes de gestion des risques. • Plus de 4 000 ménages bénéficient de services d'information sur le climat nouvellement créés ou améliorés. • 6 870 hectares de terres agricoles sont équipés d'infrastructures liées à l'eau nouvellement construites ou remises en état. • 11 747 hommes et 8 024 femmes formés à la gestion des ressources naturelles. • 55 plans de gestion environnementale élaborés. • Facilitation de 1 concertation sur les politiques sur la planification municipale participative et tenant compte des enjeux climatiques, intégrant des critères de gestion des risques de catastrophe.
	Utilisation des connaissances autochtones sur l'adaptation; intégration de paramètres de résilience dans les projets d'investissement public; gestion communautaire des ressources naturelles au niveau du paysage; gestion de l'information sur le climat; processus d'appel d'offres locaux à l'appui de l'adaptation communautaire				17 mars 2014			
Équateur	Projet de renforcement des acteurs ruraux de l'économie populaire et solidaire	O	4 000 000	DPI	Sept. 2015	s.o.	0	Informations sur les activités du projet relatives à l'environnement et aux changements climatiques indisponibles pour l'instant

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
	Évaluation de la vulnérabilité face aux changements climatiques; intégration de mesures d'adaptation dans les entreprises communautaires; renforcement des capacités et assistance technique; gestion des risques				5 sept. 2017			
El Salvador	Programme national de transformation économique des zones rurales pour "bien vivre" – Rural Adelante	O	5 000 000	DPI	Déc. 2015	s.o.	0	Informations sur les activités du programme relatives à l'environnement et aux changements climatiques indisponibles pour l'instant
	2 avril 2019							
Nicaragua	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique	PF	8 000 293	DPI	Déc. 2013	5 223 911	71	<ul style="list-style-type: none"> • 12 944 ménages déclarant l'adoption de technologies et pratiques écologiquement durables et résilientes face aux changements climatiques. • 85 visites et/ou échanges sur les technologies relatives au café et au cacao et sur l'adaptation aux changements climatiques. • 85 934 membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour faire face aux effets des changements climatiques • 39 862 individus participent à des activités de gestion des ressources naturelles et des risques climatiques. • 493 équipements de production et de transformation soutenus disposent d'un meilleur accès à l'eau et témoignent d'une utilisation plus efficiente des ressources en eau.
	Gestion durable des ressources en eau; diversification agricole et renforcement des services météorologiques dans les filières du café et du cacao				1 ^{er} juill. 2014			

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
Paraguay	Projet d'amélioration de l'agriculture familiale et autochtone dans des départements de la région orientale du Paraguay	O	5 093 000	DPI	Déc. 2015	s.o.	0	Informations sur les activités du projet relatives à l'environnement et aux changements climatiques indisponibles pour l'instant
	29 nov. 2018							
Région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe								
Djibouti	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières	Mixtes	5 996 000	DPI	Déc. 2013	3 386 480	62	<ul style="list-style-type: none"> • 935 membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour faire face aux effets des changements climatiques et participant à des activités de gestion des ressources naturelles et des risques climatiques. • 1 015 ménages déclarant l'adoption de pratiques et de technologies durables et résilientes aux changements climatiques. • 6 hectares de terres exploités avec des pratiques résilientes face aux changements climatiques. • Appui fourni à 2 instances de concertation nationale et internationale sur les changements climatiques. • 1 atelier de sensibilisation sur la pêche responsable. • 1 laboratoire de recherche océanographique créé. • 7,5 hectares de mangrove nettoyés. • 3 hectares de mangrove replantés. • 1 408 mètres de canaux ouverts. • 1 572 mètres linéaires de fixations mécaniques des dunes.
	Réduction des risques climatiques dans la filière de la pêche; gestion participative des ressources côtières; protection des infrastructures côtières; amélioration du refroidissement après capture et de l'entreposage; amélioration de l'accès de la filière de la pêche à l'eau douce; réhabilitation et protection des écosystèmes de mangrove et des récifs coralliens				1 ^{er} août 2014			

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
Égypte	Projet en faveur d'investissements et de moyens d'existence durables dans le secteur agricole	O	5 000 000	DPI	Déc. 2014	855 578	18	<ul style="list-style-type: none"> • 1 904 personnes bénéficient de services d'information sur le climat et participent à des activités de gestion des ressources naturelles et des risques climatiques. • 248 ménages disposent d'un meilleur accès à l'eau ou témoignent d'une utilisation plus efficace des ressources en eau. • 1 système d'alerte rapide et d'intervention mis en fonction. • 1 étude de référence sur l'empreinte carbone de la zone du projet. • Promotion de technologies résilientes face aux changements climatiques (serres/polytunnels).
	Investissements et moyens d'existence agricoles durables; infrastructures sociales de base; conservation de l'eau et techniques d'irrigation efficaces				15 juin 2015			
Iraq	Projet de relance de l'agriculture paysanne	D-PF	2 000 000	DPI	Sept. 2017	s.o.	0?	Informations sur les activités du projet relatives à l'environnement et aux changements climatiques indisponibles pour l'instant
	Gestion intégrée des bassins versants; conservation de l'eau dans les régions sujettes à la sécheresse; remise en état et amélioration des voies de desserte rurale; diversification des systèmes énergétiques dans les zones rurales				5 juin 2015			
Kirghizistan	Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II	D-PF	9 999 520	DPI	Déc. 2013	6 494 780	73	<ul style="list-style-type: none"> • 6 800 personnes formées à l'adaptation aux changements climatiques. • 189 plans de santé animale et de gestion des pâturages validés dans la zone du projet intègrent de manière effective des mesures d'atténuation des risques climatiques et d'adaptation. • 21 ateliers de sensibilisation aux risques inhérents aux changements climatiques. • Acquisition d'un système d'alerte rapide et d'une plateforme GIS par passation de marchés.
	Protection des animaux d'élevage contre les catastrophes d'origine climatique et les maladies; gestion et régénération communautaires des pâturages et des parcours dégradés; filière des produits laitiers résiliente face aux changements climatiques; systèmes d'alerte rapide				6 août 2014			
République de Moldova	Projet de renforcement de la résilience en milieu rural	Mixtes	5 000 000	DPI	Déc. 2016	1 309 067	26	Informations sur les activités du projet relatives à l'environnement et aux changements

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
	Infrastructures rurales productives; systèmes et techniques de culture résilients face aux changements climatiques; diversification des activités économiques conduites par des groupements de femmes dans les zones pauvres très vulnérables aux changements climatiques; appui en faveur des investissements publics et privés dans des mesures de régénération écologique visant la réduction des risques d'origine climatique et l'amélioration des services écosystémiques à l'appui de l'agriculture				14 août 2017			climatiques indisponibles pour l'instant
Maroc	Programme de développement rural des zones de montagne – Phase I	O	2 004 000	DPI	Sept. 2014	289 819	16	<ul style="list-style-type: none"> • 7,42 km de canaux construits. • 3 points d'eau construits. • 1 674 hectares de nouvelles plantations. • 1 275 hectares de plantations existantes remis en état. • 2 plans de gestion sylvo-pastorale préparés. • Résilience accrue aux changements climatiques chez 10 membres de ménages paysans pauvres. • 25 ménages déclarant l'adoption de pratiques et de technologies durables et résilientes face aux changements climatiques. • 1 100 hectares de terres exploités avec des pratiques favorisant la résilience face aux changements climatiques. • Appui fourni à 1 500 personnes dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques climatiques. • 1 500 personnes bénéficiant de services d'information sur le climat.
	Diversification des moyens d'existence et des systèmes énergétiques; systèmes d'irrigation économes en eau; conversion des systèmes de production traditionnels touchés par les changements climatiques en faveur d'une arboriculture robuste et adaptée				23 févr. 2015			
Soudan 2	Projet de développement intégré rural du Butana – financement additionnel	D	3 000 000	DS	Sept. 2016	2 955 821	100	<ul style="list-style-type: none"> • Appui fourni à 162 194 membres de ménages paysans pauvres pour faire face aux effets des changements climatiques. • 66 nouveaux plans villageois résilients face aux changements climatiques élaborés. • 39 nouvelles sources d'eau (hafirs, bassins et pompes manuelles) aménagées et 5 en cours d'aménagement.

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
	Conservation et régénération des services écosystémiques sur lesquels reposent l'élevage et l'agriculture; gestion et gouvernance durables des ressources naturelles; utilisation efficiente des rares ressources en eau; gestion intégrée des forêts, des parcours et des systèmes agroforestiers				24 janv. 2017			<ul style="list-style-type: none"> • Forage de 16 puits achevé. • 133 nouveaux jardins potagers (jubraka) créés. • 3 808 feddans consacrés à la culture du guar dans les fermes individuelles. • 68 639 feddans de parcours communaux régénérés. • 11 000 feddans de parcours communautaires partagés (réseau communautaire). • 19 950 feddans de forêts communautaires créés et aménagés. • 7 km de rideaux d'arbres aménagés autour des fermes et des sources d'eau.
Soudan 1	Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience	D	7 000 000	DPI	Déc. 2014	1 557 970	24	<ul style="list-style-type: none"> • 15 168 hectares de terres exploités avec des pratiques favorisant la résilience face aux changements climatiques. • 97 groupes communautaires participent à la planification de la gestion des risques climatiques.
	Sécurité alimentaire, diversification des revenus et résilience face aux changements climatiques des ménages pauvres appartenant aux communautés d'agropasteurs et de pasteurs; planification au niveau des villages, régénération des pâturages dégradés				31 mars 2015			
Monténégro	Projet de regroupement et de transformation en milieu rural	O	2 000 000	DPI	Avril 2017	556 951	27	<ul style="list-style-type: none"> • Appui fourni à 2 060 membres de ménages paysans pauvres pour faire face aux effets des changements climatiques; un résultat qui a dépassé l'objectif final dès la deuxième année d'exécution du projet. • Appui fourni à 5 unités de production et de transformation grâce à un meilleur accès à l'eau et à une utilisation plus efficiente des ressources en eau. • Appui fourni à 163 ménages grâce à un meilleur accès à l'eau et à une utilisation plus efficiente des ressources en eau.
	Infrastructures rurales résilientes; filières				5 déc. 2017			
Tadjikistan	Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II	PF	5 000 000	DPI	Déc. 2015	2 972 779	60	<ul style="list-style-type: none"> • Appui fourni à 180 groupes dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques climatiques. • Validation de 179 plans communautaires de

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP Thème	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration Date d'entrée en vigueur	Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
	Gestion des parcours et diversification; protection des animaux d'élevage contre les catastrophes d'origine climatique et les maladies; gestion et régénération communautaires des pâturages et des parcours dégradés				3 févr. 2016			gestion de l'élevage et des pâturages intégrant de manière effective des mesures d'atténuation des risques climatiques et d'adaptation. <ul style="list-style-type: none"> • 22 parcelles de démonstration de pâturages naturels de 1 hectare. • 10 km de canalisations pour l'approvisionnement en eau construits dans le sud du district de Dangara. • La passation des marchés a débuté pour 86 parcelles de démonstration couvrant un total de 245 hectares où plusieurs essences d'arbre seront plantées.

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP		Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Date du Conseil d'administration		Total décaissé au titre de l'ASAP (équivalent en USD)	% ASAP décaissé	Résultats intermédiaires ⁴⁵
	Thème					Date d'entrée en vigueur				
Afrique de l'Ouest et du Centre										
Bénin	Projet d'appui au développement du maraîchage		PF	4 500 000	DPI	Déc. 2015		576 389	13	<ul style="list-style-type: none"> L'appui à l'adaptation aux changements climatiques a débuté par la formation de 27 techniciens spécialisés et de 10 maraîchers. Cette formation était axée sur les techniques de compostage pour promouvoir l'utilisation d'engrais organiques, la lutte intégrée contre les ravageurs et les itinéraires techniques. 4 unités de compostage ont été mises en place.
	Amélioration de la gestion des ressources en eau et lutte intégrée contre les ravageurs dans le secteur de l'horticulture					1 ^{er} juin 2016				
Cabo Verde	Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales		PF	4 000 000	DS	Déc. 2016		1 067 066	27	<ul style="list-style-type: none"> 130 hectares de diguettes anti-érosives aménagés sur les îles de Fogo et de Brava. 1 plan de travail élaboré en collaboration avec le Centre météorologique national et l'Agence nationale de l'eau, qui permettra de déployer toutes les activités prévues par la composante climatique du programme pour la prochaine saison des pluies et qui contribuera à la transmission d'informations utiles, notamment celles d'ordre agroclimatique, ainsi qu'à l'organisation d'activités de formation à la gestion de l'eau. Des activités de conservation des sols et la plantation d'arbres fruitiers ont eu des effets positifs dans le parc naturel de Pico da Antónia.
	Amélioration de la gestion des ressources en eau et approche fondée sur la gestion des paysages					15 juin 2017				
Tchad	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT)		D	5 000 000	DPI	Déc. 2014		2 928 876	66	<ul style="list-style-type: none"> Une augmentation de 30 à 50% des rendements des cultures dans les fermes-écoles grâce à l'utilisation de variétés améliorées, au respect des itinéraires techniques et à une bonne pluviométrie. Dans le cadre des essais menés sur les variétés en milieu paysan, 15 nouveaux agriculteurs d'élite ont été identifiés, en plus des 10 agriculteurs d'élite

	Gestion efficace des ressources en eau à usage agricole; fermes-écoles dispensant une formation sur l'adaptation aux changements climatiques; accès à des intrants agricoles résilients face aux changements climatiques (par exemple les variétés végétales résistantes à la sécheresse)				17 févr. 2015			existants. L'Institut tchadien de recherche agricole pour le développement (ITRAD) a dispensé une formation aux techniciens et aux agriculteurs d'élite concernant la mise en œuvre, le suivi et la conduite d'essais sur les variétés. <ul style="list-style-type: none"> • 35 clubs d'écologie ont été créés. • 19 piézomètres ont été installés dans la zone du projet. • 14 stations météorologiques ont été installées/remises en état. • Plus de 500 producteurs ont reçu une formation sur l'utilisation des informations météorologiques.
Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation – extension ouest	PF	6 994 750	DPI	Sept. 2014	1 663 971	27	<ul style="list-style-type: none"> • 229,5 hectares ont été reboisés et/ou protégés contre les feux de brousse et l'érosion sur les flancs des montagnes. • 220 pluviomètres ont été installés pour collecter les données relatives aux précipitations. • 126 messages d'information agrométéorologiques en lien avec les cycles de culture ont été diffusés par six stations de radio locales.
	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agronomiques; amélioration du drainage pour la riziculture de bas-fonds; gestion durable des terres sur les hauts plateaux				21 nov. 2014			
Gambie	Renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans le Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau	D-PF	5 000 000	DS	Déc. 2015	3 547 135	72	<ul style="list-style-type: none"> • 5 322 agriculteurs (groupes de femmes et de jeunes) ont été sensibilisés et formés dans les domaines de la lutte intégrée contre les ravageurs, de l'utilisation de semences améliorées et des changements climatiques. • 496 hectares de terres ont été aménagés à l'aide de pratiques résilientes face aux changements climatiques. • Les manuels du Programme d'alphabétisation des agriculteurs et des fermes-écoles ont été mis à jour pour inclure les thèmes de l'adaptation aux changements climatiques et de la résilience des agriculteurs.
	Système résilient de production de riz aquatique et régénération des écosystèmes (mangrove)				1 ^{er} mars 2016			
Ghana	Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana (GASIP)	Mixtes	10 000 000	DPI	Avril 2014	3 141 804	35	<ul style="list-style-type: none"> • 2 185 individus participent à des activités de gestion des ressources naturelles et des risques climatiques. • Un institut de recherche s'est engagé à procéder à des essais adaptatifs dans les filières du riz, du

	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agricoles; reproduction à plus grande échelle des techniques efficaces d'irrigation et de gestion durable des terres				18 mai 2015			maïs, du soja et du niébé dans neuf districts. • 30 essais adaptatifs et démonstrations portant sur l'agriculture de conservation moderne et les techniques d'irrigation économes en eau.
Libéria	Projet d'élargissement de l'arboriculture	PF	4 500 000	DPI	Déc. 2015	696 504	15	Informations sur les activités du projet relatives à l'environnement et aux changements climatiques indisponibles pour l'instant
	Résilience de la production de café et de cacao face aux changements climatiques				1er juin 2017			
Mali	Projet visant à améliorer la productivité agricole – financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	D-PF	9 942 704	DS	Déc. 2013	8 945 231	100	<ul style="list-style-type: none"> • Projet achevé à la fin de septembre 2018. • 94 490 individus aidés pour faire face aux effets des changements climatiques. • 165 hectares de terres exploitées avec des pratiques favorisant la résilience face aux changements climatiques. • 28 971 individus participent à des activités de gestion des ressources naturelles. • 5 zones de basses terres protégées. • 17 bosquets de villages protégés. • 20 jardins maraîchers aménagés qui bénéficient à 1 600 femmes. • Installation de 1 000 pluviomètres. • Installation de 240 digesteurs de biogaz. • Pose de 100 installations solaires domestiques.
	Renforcement de la résilience des écosystèmes et des petits agriculteurs grâce à l'accès de ces derniers aux technologies d'énergies renouvelables, à l'information météorologique et à la planification locale				21 janv. 2014			
Mauritanie	Projet de développement de filières inclusives	D	6 000 000	DPI	Déc. 2016	593 605	10	Informations sur les activités du projet relatives à l'environnement et aux changements climatiques indisponibles pour l'instant
	Diversification économique et filière résiliente de produits forestiers non ligneux; utilisation efficace de l'eau				12 janv. 2017			
Niger	Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	D-PF	13 000 000	DPI	Avril 2015	7 310 570	57	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en fonction de 138 nouvelles fermes-écoles bénéficiant à 8 370 apprenants. • 280 responsables de groupements d'appuis conseils agricoles paysans ont encadré 6 152 bénéficiaires, qui ont planté une superficie estimée à 3 076 ha sous le régime de l'agriculture de

	Amélioration de la résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux grâce à la gestion durable et intégrée des bassins versants, notamment par une gestion durable des terres et une meilleure gestion des ressources en eau; renforcement des cadres institutionnel et réglementaire aux fins d'une gestion durable des ressources naturelles				21 sept. 2015			conservation. <ul style="list-style-type: none"> Le ProDAF a appuyé la régénération naturelle assistée sur 51 242 hectares ainsi que la mise en place de comités de suivi. Le traitement, l'aménagement et la protection de couloirs pastoraux ont permis de régénérer à ce jour 838 hectares de terres dégradées et d'avoir du fourrage disponible pour l'élevage.
Nigéria	Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane	PF	14 949 000	DPI	Déc. 2013	3 239 592	24	<ul style="list-style-type: none"> 523 hectares de terres font l'objet de pratiques de collecte de l'eau et de conservation des sols et de l'eau. 2 000 hectares protégés par des parcelles et des zones boisées, des rideaux d'arbres et des haies brise-vent. 1 système d'alerte rapide mis en place. 174 hectares de terres bénéficient d'une production semencière communautaire améliorée.
	Intégration de la gestion des risques climatiques aux filières agroalimentaires rurales; amélioration de l'accès à des sources d'énergie renouvelables diversifiées; collecte de l'eau, points d'eau et lutte contre l'érosion				25 mars 2015			